

Exposé des diverses méthodes de traiter la maladie vénérienne, et leurs différentes modifications. ... Ouvrage où sont spécialement détaillées les règles de traitement anti-syphilitique adoptées à l'Hospice des Vénéériens de Paris / [Louis Vivant Lagneau].

Contributors

Lagneau, Louis-Vivant, 1781-1867.

Publication/Creation

Paris : Méquignon, Snr, 1803.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jvw5yqqn>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

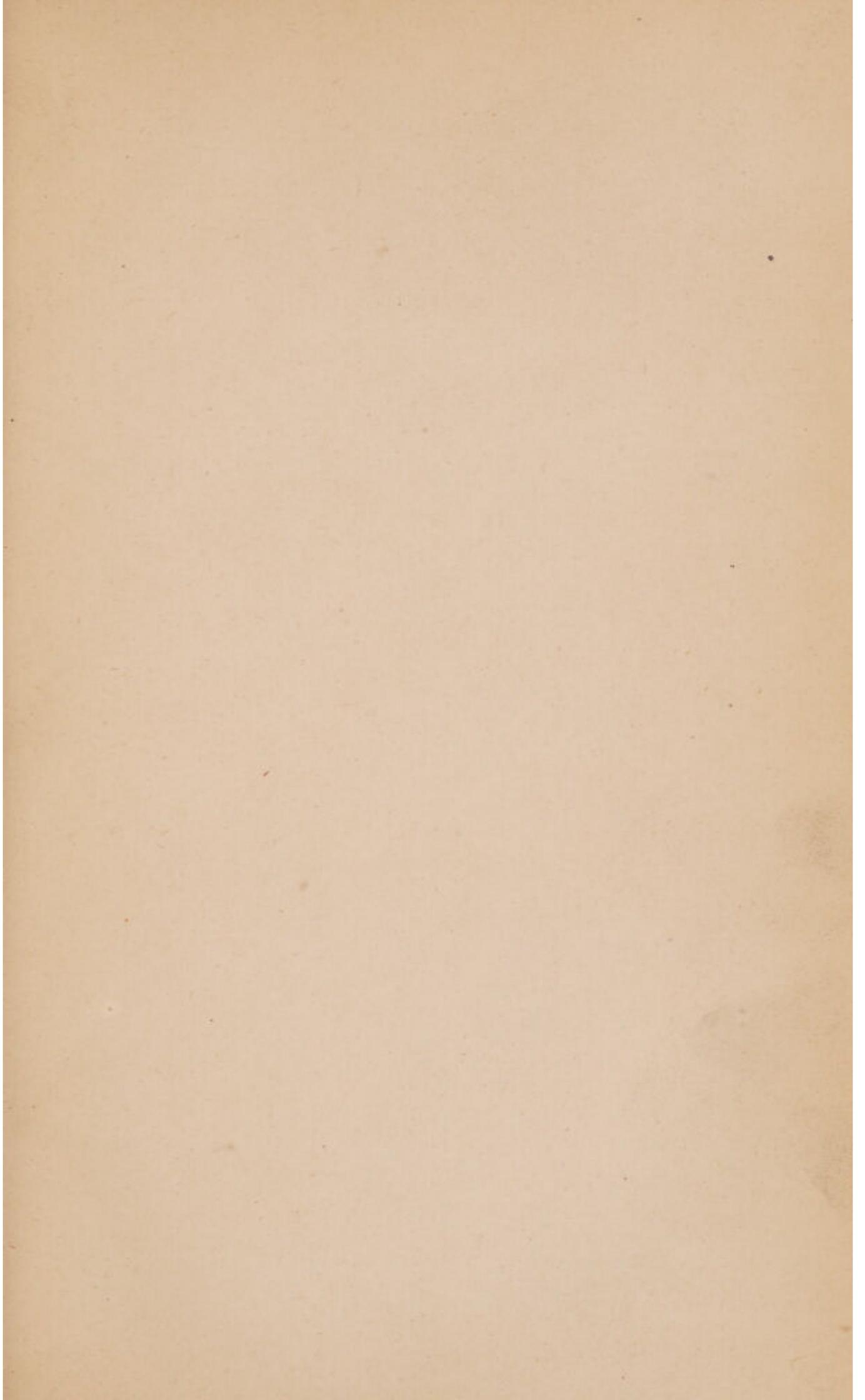
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

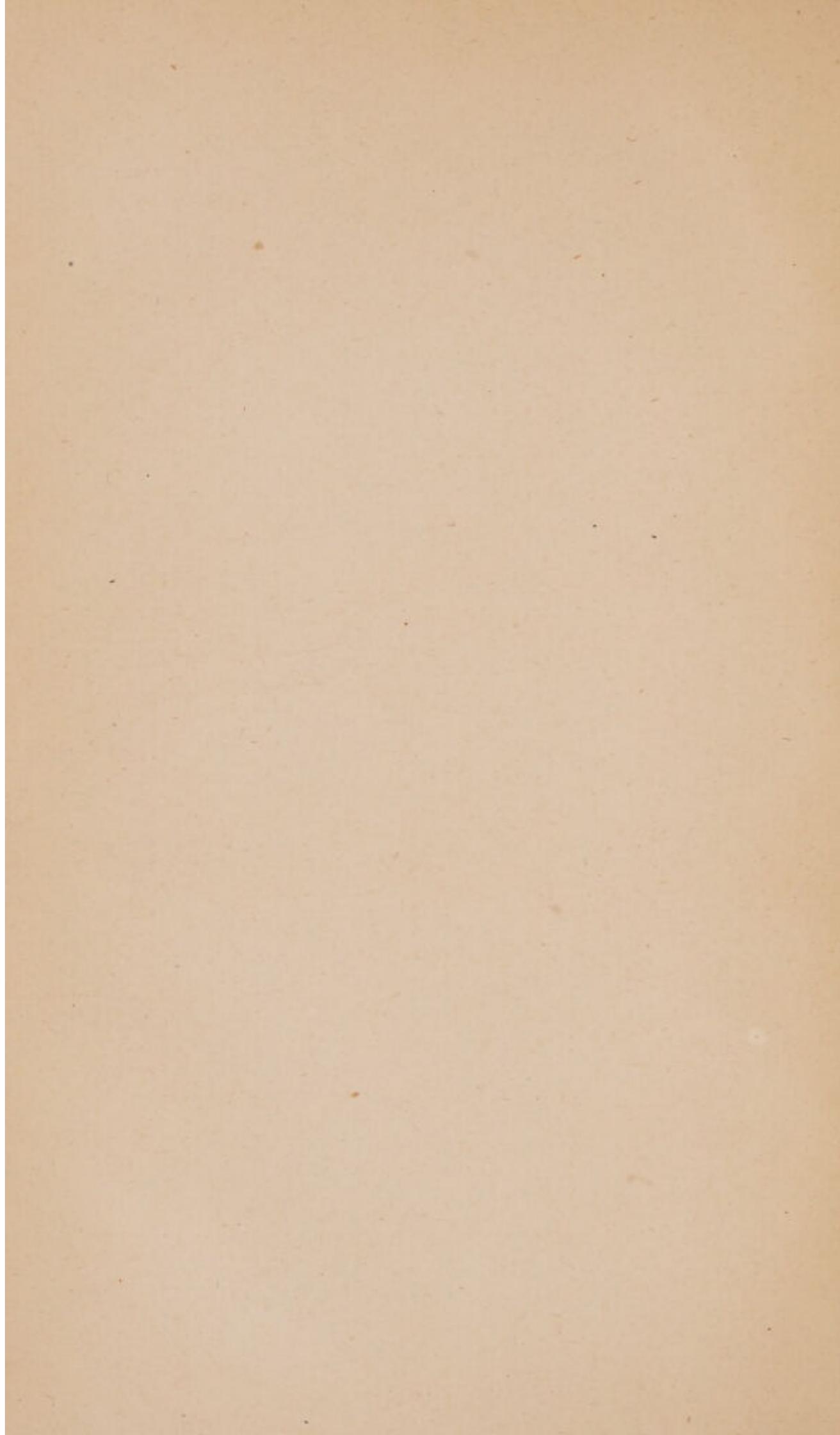
**wellcome
collection**

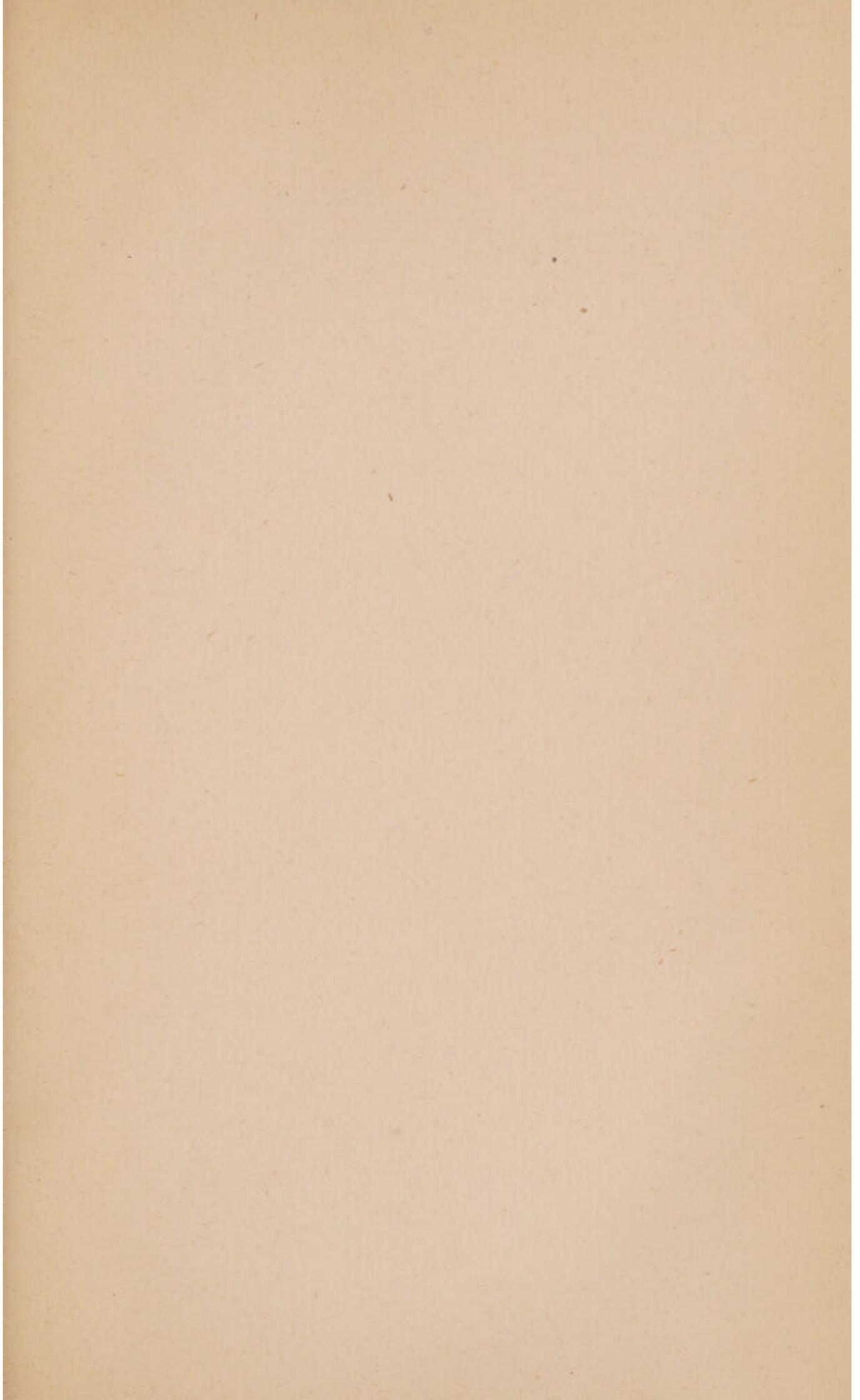
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

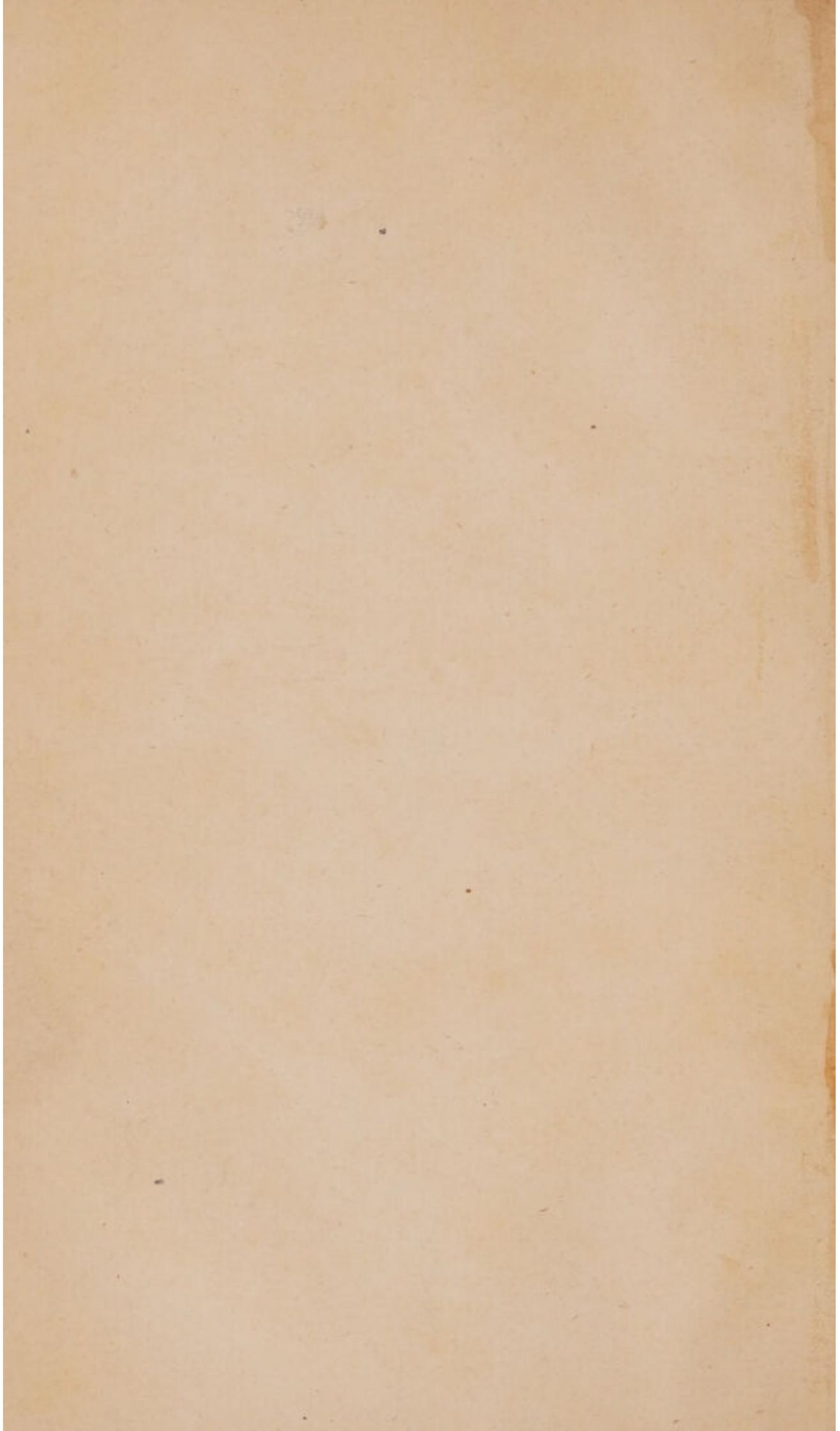


31926/B









EXPOSÉ

DES DIVERSES MÉTHODES
DE TRAITER

LA MALADIE VÉNÉRIENNE,

*Et leurs différentes Modifications, selon l'Age,
le Tempéramment du sujet, et les Maladies
concomitantes.*

OUVRAGE où sont spécialement détaillées les règles
de traitement anti-syphilitique adoptées à l'Hos-
pice des Vénéériens de Paris.

PAR L. V. LAGNEAU, Médecin de l'École de Paris, an-
cien Elève de l'École-Pratique, Chirurgien interne de l'Hôpital
civil des vénériens, Membre de la Société médicale d'instruc-
tion, etc.



A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue de l'École de
Médecine, n°. 3, vis-à-vis la rue Haute-Feuille.



1803.



A MONSIEUR

M. J. CULLERIER,

*Chirurgien en chef de l'Hôpital civil des
vénéériens, Membre de la Société de
Médecine de Paris, etc. etc. etc.*

COMME un foible témoignage d'estime
et de reconnoissance.

L. V. LAGNEAU.

A. MONTEUR

M. J. CULLER

Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de
Paris, Médecin de la Faculté de
Médecine de Paris, etc. etc.

Comme un foie dérangé d'ailleurs
et de reconnaissance.

W. J. CULLER

DISSERTATION
SUR LE TRAITEMENT
DE LA
MALADIE VÉNÉRIENNE,
*Et ses différentes Modifications, selon l'Age,
les Maladies concomitantes, etc.*

INTRODUCTION.

QUOIQUE le traitement de la maladie vénérienne soit très-connu, et qu'il soit un des objets les plus avancés en médecine, j'ai cependant cru qu'on pouvoit le présenter sous un point de vue plus intéressant qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, en offrant, en peu de mots, l'ensemble et l'appréciation des diverses méthodes de ce traitement qui sont employées de nos jours, et en traçant les modifications que chacune d'elles doit subir dans son application, selon l'âge, le tempérament des malades, et les différentes circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Mais, comme il n'est pas sans quelque avantage de bien connoître une maladie quelconque, quand on veut procéder méthodiquement à sa guérison, je donnerai, avant tout, une description succincte de la

syphilis, et je m'appesentirai principalement sur l'examen de ses symptômes primitifs, afin de déterminer avec plus d'exactitude les règles de traitement, et préciser dans quelles circonstances les remèdes locaux sont seuls suffisans (ce que je crois très-rare), ou bien quand l'administration d'un traitement intérieur ou général est indispensable.

En conséquence, je décris les symptômes et les variétés de la blennorrhagie, des chancres, des bubons et des pustules humides; je donne, sur le traitement de ces affections, considérées comme maladies locales, tout ce que les bornes d'une simple dissertation ont pu me permettre, et je fais mes efforts pour décider si on devoit constamment regarder ces symptômes comme entraînant inévitablement l'infection générale.

Les phénomènes qui caractérisent cette dernière, sont ensuite brièvement considérés, et après leur examen, je passe de suite à la cure de la syphilis, objet particulier de cette dissertation :

D'abord, je décris le traitement par les diverses préparations de mercure, généralement employées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et j'ajoute à ce chapitre, des détails sur une méthode tout récemment publiée comme nouvelle, et qui consiste dans l'administration de la pommade mercurielle à l'intérieur.

La salivation étant une suite assez fréquente du traitement mercuriel, je donne, après l'examen de ce dernier, une description des symptômes de cet accident, et des règles à suivre pour le prévenir ou en arrêter les progrès. J'ai été obligé, pour donner avec exactitude l'appréciation et la juste valeur des remèdes proposés contre cette évacuation insolite, de m'aider de l'expérience du professeur *Cullerier*, qui a bien voulu me communiquer les résultats intéressans de plusieurs essais qu'il a faits sur cet objet.

Je passe ensuite aux *sudorifiques*. Ces médicamens, trop négligés ou plus souvent encore mal administrés, exigeoient que je m'attachasse à démontrer tout le parti qu'on en peut tirer dans les maladies vénériennes rebelles aux préparations mercurielles.

L'oxigène, comme anti-vénérien, a aussi fixé mon attention; mais je crois démontrer combien on doit peu compter sur ses propriétés anti-syphilitiques, d'après les expériences qui ont été faites pour les constater.

Je termine les considérations sur les différens modes de traitement anti-vénérien, par énumérer les circonstances qui doivent déterminer à adopter l'un plutôt que l'autre, d'après le degré d'efficacité reconnu à chacun d'eux.

Enfin , après le traitement général de la syphilis , je donne quelques règles sur l'administration du mercure aux *enfans* et aux *femmes enceintes* ou *nourrices* , et je termine mon travail par l'examen général de toutes les maladies qui peuvent compliquer la maladie vénérienne , ou survenir pendant son traitement , ainsi que les modifications que ce dernier doit subir selon la nature de la complication.

J'ai fait mes efforts pour rendre cet Essai aussi complet et aussi intéressant que possible , en réunissant , sous un seul point de vue , plusieurs objets épars dans les auteurs ; mais comme il est beaucoup de points de pratique qu'ils ont laissés obscurs , et sur lesquels il falloit que je me prononçasse , j'ai mieux aimé consulter l'expérience , que de baser ma manière de voir sur des théories très-souvent infidelles ; et pour cela , j'ai cru ne pouvoir puiser en meilleure source , que de déférer aux bons avis qu'a bien voulu me donner sur plusieurs de ces points , M. *Cullerier* , chirurgien en chef de l'Hospice des vénériens.

PREMIÈRE PARTIE.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA SYPHILIS.

JE n'entreprendrai pas de tracer l'histoire de la maladie vénérienne; beaucoup d'auteurs, *Astruc* surtout, se sont occupés de cet objet, sur lequel ils ont peu laissé à désirer. Un point seulement est encore très-obscur, malgré leurs recherches, c'est l'origine de cette étonnante affection.

Je ne me permettrai pas de décider une question sur laquelle tant de savans médecins ne sont pas d'accord; mais je manifesterai seulement la grande tendance que j'ai à croire, avec plusieurs écrivains, que la maladie syphilitique est une dégénérescence de la lèpre et autres maladies cutanées qui ont régné depuis le quatrième siècle jusqu'au quinzième à peu près, d'une manière si effrayante et si générale en Europe; ou du moins que la vérole, qui se manifestoit à son début sous la forme de maladie de la peau, paroît avoir agi en affaiblissant, dans les individus qu'elle attaquoit, la faculté, la disposition à contracter la lèpre, comme la vaccine, de nos jours, s'oppose au développement de la variole. En effet, la maladie vénérienne s'est manifestée deux ans avant le retour de *Colomb* de son second voyage (qui est le seul duquel on pourroit raisonnablement

le faire dater), et son apparition a coïncidé avec l'affoiblissement, puis la disparition complète de la lèpre.

Quelle que soit l'origine de la maladie vénérienne, je ne m'engagerai pas dans l'appréciation de toutes les méthodes curatives proposées jusqu'à ce jour contre elle; la tâche seroit assez pénible, et ses résultats ne présenteroient pas toujours beaucoup d'intérêt; mais je m'occuperai spécialement des moyens universellement reconnus comme les plus efficaces contre cette maladie, dont je donnerai, avant tout, une description succincte, mais cependant aussi claire qu'il me sera possible.

De la Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente.

Cette maladie a reçu plusieurs noms par les auteurs qui en ont parlé : elle a d'abord été appelée *gonorrhée*, dans la fausse persuasion que c'étoit un écoulement de semence. Mais on lui a donné depuis peu, et avec plus de raison, le nom de *blennorrhagie*, qui signifie *écoulement de mucus*. Le vulgaire lui a donné, depuis fort longtemps, le nom de *chaude-pisse*, d'après la sensation que fait éprouver cette maladie.

La blennorrhagie ne se manifesta pas dès l'apparition de la vérole en Europe. Cependant *Alexander Benedictus* paroît avoir connu une affection presque semblable peu après cette époque; car il dit : *Viris genituræ profluvium, quam γονορροίαν græci vocant sepè evenit hoc præsertim tempore, dùm hæc conscriberemus, veluti enim pesti-*

lentia plurimos afflixit (1). Quelques auteurs ont prétendu trouver la description de cette maladie dans l'ouvrage de *Jacob Catanée* (2), qui parut vingt ans après la manifestation de la maladie vénérienne en Italie. Mais cette description est très-obscuré ; d'ailleurs , le silence des écrivains , pendant quarante ans après cette époque , peut faire croire que la gonorrhée n'a pas été répandue ou bien observée avant 1551 , année dans laquelle *Antonius Musa Brassavole* , disciple de *Leonice-nus* , publia son traité *de Morbo gallico* (3), où il décrit et traite assez bien cette affection. Enfin, *Léonard Botal* décrit la gonorrhée avec beaucoup d'exactitude dans son ouvrage ; *Luis veneræ curandæ ratio* (4).

Néanmoins, malgré qu'il soit probable que la gonorrhée syphilitique n'ait été connue que postérieurement à l'apparition de la maladie vénérienne , on peut croire cependant que les écoulemens par les parties sexuelles ont existé bien longtemps avant cette époque , de tous temps peut-être. Les raisons suivantes me portent à em-

(1) Voyez *Benedictus* , *Medic. universal.* Veneti , 1497. Lib. 24. Chap. 6.

(2) *De morbo gallico.* 1515.

(3) *Brassavole* s'exprime ainsi , en désignant les nouveaux symptômes de syphilis qu'il a observés depuis vingt années : « quin-
» que sunt potissimum modi illi novi , quos refert : unus qui vulgò
» *pellerola* vocatur , vel defluvium pilorum ,
» quintus modus est *gonorrhœa* ».

(4) Publié en 1563.

brasser cette opinion. 1^o. Les auteurs ont donné des descriptions assez exactes de cette maladie avant l'invasion de la vérole en Europe : je ne ferai que rappeler ici les écoulemens, si communs chez le peuple Juif, lesquels nécessitoient des ablutions fréquentes, et la *séquestration* de ces malades, parce que leur maladie étoit contagieuse, au rapport de *Moïse*.

Jean *Ardern*, médecin écossois, décrivit cet écoulement sous le nom d'*argure*, en 1370, époque bien antérieure à l'apparition de la vérole en Europe.

Enfin, un règlement fait, en 1430, pour les maisons publiques de Londres, enjoignoit aux personnes qui avoient la direction de ces établissemens, de faire visiter les *femmes*, ainsi que les *hommes* avec lesquels elles avoient commerce, et ordonnoit la réclusion des individus attaqués d'écoulemens par la verge ou le vagin, jusqu'à leur guérison complète.

2^o. Chacun sait qu'un virus, autre que celui de la syphilis, peut, de nos jours même, produire des écoulemens semblables à ceux de cause vénérienne ; comme les fleurs blanches de nature acrimonieuse, la sanie des ulcères de l'utérus, etc. ; le coït à l'époque des règles, est aussi très-souvent suivi d'écoulemens d'apparence vénérienne.

Ces vérités étoient bien connues des auteurs qui les premiers ont parlé de la gonorrhée. Voici ce que quelques-uns des plus savans d'entr'eux ont écrit à cet égard ; *Musa-Brassavole* dit : « Si quelqu'un ayant » cette espèce de gonorrhée, communique avec une » femme saine, la femme aura un semblable écoule-

» ment , mais qui n'aura pas les caractères de la go-
 » norrhée vénérienne , car , dans ce cas , l'écoulement
 » ne produira qu'un écoulement semblable à lui-
 » même , et ne pourra être suivi , comme dans l'autre
 » espèce , de chancres , de pustules , ni de bu-
 » bons. »

Mais ces écoulemens contagieux ont toujours été très-difficiles à distinguer de ceux de nature vénérienne , comme on le voit par ce passage de *Fallope* : « Si vous me demandez comment on distingue
 » la gonorrhée vénérienne de celle qui ne l'est pas ,
 » je vous répondrai que rien n'est plus difficile et
 » embarrassant ; l'une et l'autre se gagnent par le coït ;
 » la couleur de la matière est la même dans les deux
 » cas (1). »

Alexander Petronius , qui parle de la gonorrhée vénérienne et de celle produite par une irritation quelconque , rapporte les caractères qu'on croyoit distinctifs de chaque espèce ; mais il les considère comme très-incertains , car il ajoute après : « Laissons ces si-
 » gnes à ceux qui les regardent comme infaillibles ;
 » pour nous , nous ne sommes assurés qu'une go-
 » norrhée est vénérienne que lorsqu'elle a été gagnée
 » avec une femme gâtée , ou lorsqu'elle est suivie de

(1) Si quis quærit quomodo cognoscitur hæc gallica à non gallicâ , hoc opus , hic labor est. Nam in gonorrhæâ gallicâ adest idem color seminis , et uti ex coïtu una provenit , ita et altera. . . .

» pustules, de douleurs de tête, des articulations ou
 » de tout autre symptôme du mal vénérien (1). »

D'ailleurs, quelle que soit l'origine de la gonorrhée vénérienne, elle est caractérisée par un écoulement de matière muqueuse, puriforme, par l'orifice du canal de l'urètre ou du prépuce chez l'homme, et par le vagin et quelquefois l'urètre dans la femme, avec sentiment d'ardeur ou de cuisson, surtout lors de l'émission des urines.

Tous les irritans quelconques, comme la présence d'une bougie dans l'urètre, la rétention forcée des urines, des fleurs blanches âcres, etc., peuvent produire la gonorrhée par leur action directe ou sympathique sur le canal de l'urètre, dont une portion plus ou moins étendue en est enflammée.

Le virus spécifique de la vérole n'agit pas autrement sur l'urètre ou le gland, pour donner lieu à la *blennorrhagie syphilitique*, sur laquelle je m'arrêterai spécialement.

Le siège de cette inflammation catharrale est ordinairement, chez l'homme, dans le canal de l'urètre. On pense assez généralement que le plus souvent la fosse naviculaire en est le siège exclusif; mais avec M. *Cullerier*, je suis porté à croire que ce n'est qu'à son début

(1) hæc signa relinquamus illis, qui cum his se bene scire putant, nos verò gallicæ gonorrhœæ notam dicimus, si post consuetudinem cum inquinatâ mulierè nata est, deindè pustulæ, aut articularum capitisque dolores aut alia symptomata secuta sunt.

qu'elle affecte ce lieu , et que le plus souvent la phlogose s'étend plus profondément dans le canal.

En effet , si la douleur se fait particulièrement sentir sous le frein , il est probable qu'elle est en grande partie due à l'influence sympathique de la portion enflammée de l'urètre sur l'extrémité de ce canal : les pesanteurs au périnée , les douleurs sourdes , les ténésmes qu'on observe si souvent dans la blennorrhagie , ne prouvent-ils pas en effet , que l'inflammation des parties profondes de l'urètre et de la glande prostate est plus fréquente qu'on ne le pense communément ? De plus , nous observons chaque jour que le conduit urinaire , qui s'engorge , se gonfle dans la gonorrhée , ne l'est pas seulement dans sa portion correspondante au gland , mais bien dans presque toute son étendue , et quelquefois d'une manière si remarquable , que depuis le périnée jusqu'à l'extrémité de la verge , on sent ce développement en comprimant l'organe entre les doigts.

A ces considérations sur le siège de la gonorrhée , s'en joint une autre non moins péremptoire à l'appui de mon opinion ; c'est qu'on trouve le plus souvent les *coarctations* ou retrécissemens de l'urètre dans des points très-différens de l'étendue de ce conduit , et même plus rarement à son extrémité antérieure que dans ses autres parties (1).

(1) *Bell* assigne à la gonorrhée , la fosse naviculaire pour siège le plus fréquent ; mais il convient qu'on la voit quelquefois occuper une autre portion de l'urètre. Il distingue donc , relativement à son

Chez la femme, la partie enflammée dans la blennorrhagie est constamment le vagin ; mais le canal de l'urètre l'est ordinairement aussi , soit par l'application immédiate du virus, soit par la communication de l'inflammation, ce qui est facile pour peu qu'elle soit considérable.

Marche de la Gonorrhée.

Cette affection se développe en général depuis le deuxième jusqu'au huitième jour après le coït ; rarement plus tard. Cependant le professeur *Cullerier* m'a

siège, quatre degrés à la maladie : dans le premier, qu'il prétend se présenter neuf fois sur dix, l'inflammation n'attaque que la portion de l'urètre qui correspond au gland (la fosse naviculaire)... Dans le deuxième, elle se continue plus profondément dans le canal et attaque les glandes de *Cowper*. Dans le troisième, la prostate est affectée ; et dans le quatrième degré, l'irritation se porte jusque sur la vessie qui en est enflammée. Ces trois derniers degrés, dit-il, ne demandent que les antiphlogistiques ; tandis que le premier, qui est le plus commun, est celui où il faut constamment arrêter l'écoulement, par les injections astringentes administrées à quel période de la maladie qu'on soit appelé ; il ne rejette même pas totalement ce moyen pour le second degré ; car il croit qu'en l'employant, mais seulement au début, on peut faire avorter l'inflammation, en prévenir le développement. Cependant, cet auteur, tout en donnant de grands éloges aux injections, en général, convient, sans le vouloir, des inconvéniens de celles qui sont astringentes, en disant que les trois derniers degrés de la gonorrhée ne sont, le plus souvent, déterminés que par l'action de ce remède employé quand la maladie, au premier degré, est accompagnée de symptômes inflammatoires un peu violens.

assuré avoir vu quelques malades, entr'autres, qui n'avoient eu d'écoulement qu'au bout de huit, douze ou quinze jours; que chez un étranger la distance du coït à l'apparition de la gonorrhée, a été de vingt-deux jours. Le premier jour, le malade éprouve à l'extrémité de la verge, le plus ordinairement en urinant, une titillation qui, d'abord très-légère, augmente graduellement et se change en une cuisson très-incommode dès le deuxième ou troisième jour. A cette époque à peu près, le gonflement, la rougeur au méat urinaire, et un léger écoulement séreux, limpide, se joignent à la douleur, qui va toujours en augmentant et devient brûlante, particulièrement pendant l'émission des urines, dont le besoin se renouvelle fréquemment. Au huitième jour, l'écoulement devient plus abondant, plus épais et de couleur jaune verdâtre. Les symptômes inflammatoires augmentent graduellement jusqu'au quinzième jour, quelquefois jusqu'au vingt-cinq ou trentième; alors, ils diminuent d'intensité, et disparaissent enfin. Il n'est pas très-rare de voir des gonorrhées bénignes, indolentes, sans inflammation et sans douleur: les malades ne s'en aperçoivent que parce que leur linge est taché.

Voilà la marche de la maladie dans son état ordinaire de simplicité; mais souvent elle présente des symptômes bien plus fâcheux, et toujours proportionnés au degré de l'inflammation qui les produit. Ainsi, la douleur vive se propage quelquefois le long du canal, du côté de la vessie; l'écoulement est plus ou moins strié de sang, le gonflement de l'urètre est plus consi-

dérable dans toute son étendue, et par le fait de cette inflammation, les érections, qui sont très-fréquentes, ne peuvent avoir lieu sans de vives douleurs et sans la courbure de la verge en bas, les corps caverneux se distendant beaucoup plus que ne le peut faire l'urètre, qui leur est adossé.

La blennorrhagie du gland de cause syphilitique, suit, à peu près, la même marche que celle de l'urètre, mais en beaucoup moins de temps; car, dans la gonorrhée urétrale, le passage fréquent des urines sur les parties enflammées entretient l'irritation et augmente même l'inflammation, qui en est le résultat, ce qu'on n'a pas à craindre dans la blennorrhagie du gland, qui est livrée à elle-même.

Comme il entre dans mon objet de préciser les cas où le traitement général de la maladie vénérienne est indispensable, je me trouve, par cette raison, obligé de discuter les questions suivantes, dont beaucoup d'auteurs se sont occupés, sans que cependant on soit d'accord sur leur solution.....

1°. *Le virus qui produit la gonorrhée est-il le même que celui qui cause la vérole?*

2°. *Cette dernière maladie peut-elle être la suite de la gonorrhée?*

La première question me paroît être résolue depuis longtemps par l'avis des auteurs; *Hunter*, entr'autres (page 18, traduction française), dit que la matière d'une gonorrhée peut produire ou la gonorrhée, ou des chancres, ou la vérole, et que la matière d'un chancre peut aussi donner lieu à la vérole, aux chancres ou à la gonorrhée.

Mais cette simple assertion est moins concluante encore que les faits qu'on est à même de recueillir tous les jours. En effet, il n'est pas très-rare de voir plusieurs personnes qui, ayant eu commerce avec une même femme, quoique cette femme ne soit affectée que d'une espèce de symptôme, soit chancre, soit gonorrhée, quelquefois même rien d'apparent, ont cependant gagné, l'un une gonorrhée, le second des chancres, un troisième la vérole d'emblée, tandis qu'il est arrivé quelquefois qu'un quatrième s'est retiré sain et sauf. Beaucoup d'auteurs offrent de pareils exemples : je me contenterai de citer les suivans, qui sont très-concluans ; ils m'ont été communiqués par M. *Cullerier*.

PREMIÈRE OBSERVATION.

« TROIS jeunes gens furent ensemble chez une fille publique, et successivement communiquèrent avec elle. L'un eut une blennorrhagie au bout de trois jours ; un bubon parut chez l'autre au dixième jour ; le troisième n'éprouva aucun symptôme et s'est toujours bien porté. J'ai donné des soins aux deux malades et j'ai voulu voir la fille, et après l'avoir visitée trois à quatre fois à différentes époques, je me suis bien convaincu qu'elle n'avoit qu'un simple écoulement vaginal sans la plus légère ulcération. »

DEUXIÈME OBSERVATION.

« M^r...avoit de fréquentes communications avec une dame qui éprouvoit un écoulement abondant ; la crainte

de gagner la maladie v. . . l'empêcha constamment de se livrer à d'autres femmes ; il ne ressentit pas pendant six mois la plus légère atteinte de maladie : mais à cette époque , parurent sur le gland et le prépuce beaucoup de végétations qui prirent l'aspect de choux-fleurs , et un accroissement rapide qui ne fut arrêté que par un traitement convenable. La dame , visitée à cette époque , et plusieurs fois encore pendant le traitement qui dura environ six semaines , n'a pas eu autre chose que son écoulement ».

« Deux sœurs avoient eu *communication* avec le même jeune homme à peu de distance l'une de l'autre. Il y avoit déjà quelque temps que tout commerce étoit cessé lorsque l'une d'elles s'aperçut qu'elle avoit des excroissances aux lèvres génitales , pour lesquelles elle me consulta ; c'étoient des choux-fleurs. Pendant que je la traitois , sa sœur me fit la double confidence, et du commerce qu'elle avoit eu avec le jeune homme , et des excroissances qu'elle avoit reconnues à ses parties sexuelles ; il y en avoit un nombre infini. Je fus voir le jeune homme qui avoit un écoulement depuis plus de six mois, pour lequel il ne s'étoit pas fait traiter , croyant que ce n'étoit qu'un échauffement ; il m'assura n'avoir jamais rien eu autre chose ».

« Mr. négociant d'une ville maritime , étoit en voyage depuis deux mois , sans avoir risqué sa santé avec les femmes ; arrivé à Paris , il prit chez lui une jeune fille que lui procura un ami , et je fus appelé au bout de huit à dix jours. Il avoit le prépuce et le gland couverts de chancres profonds et douloureux. Je visi-
tai

rai à l'instant la jeune personne à qui je ne trou-
vai qu'un écoulement peu abondant. Elle a été
sous mes yeux pendant tout le temps du traitement ,
et malgré les recherches les plus exactes , faites à diffé-
rentes fois , il ne m'a pas été possible de voir autre chose
qu'un écoulement. »

Ce petit nombre d'exemples est tiré de plus de cent
autres tous aussi concluans , qu'a eu occasion de re-
cueillir le praticien qui a bien voulu m'en faire part.

Quant à la seconde question , elle est aussi très-facile
à résoudre : un grand nombre d'auteurs donnent des
observations desquelles il résulte que *la vérole constitu-
tionnelle a succédé à une gonorrhée mal traitée* , c'est-à-
dire , arrêtée avant d'avoir parcouru ses différentes
phases , ou traitée sans mercure.

Hunter cite (pag. 18 , trad. franç.) une personne
qui , ayant eu deux chaude - pisses qu'on lui guérit
chaque fois sans mercure , éprouva après chacune
d'elles des symptômes d'infection générale , qui , la
première fois , étoient des ulcères au voile du palais , et
la seconde , des pustules sur tout le corps. Elle fut
guérie de ces deux affections consécutives par l'emploi
des mercuriaux. Le docteur *Swediaur* , dans son traité
sur la maladie vénérienne , (tome I , page 73) , démon-
tre que les chancres , et par suite la syphilis , sont pro-
duits quelquefois par l'impression de l'écoulement
blennorrhagique sur la surface du gland ; il a même vu
plusieurs cas où , sans ulcération aucune , la gonorrhée
a été suivie de la vérole. Enfin , cet auteur lui-même a
éprouvé cette maladie , après une gonorrhée imprudem-

ment arrêtée par l'usage des purgatifs. *Fabre* pense également que la gonorrhée peut être la cause de l'infection vénérienne, et cite des faits à l'appui de sa manière de voir (1).

Enfin, je peux ajouter à tant de preuves, quelques observations que *M. Cullerier* cite habituellement dans son cours de clinique de maladie vénérienne, et sur lesquelles il a bien voulu me donner des renseignements.

P R E M I È R E O B S E R V A T I O N.

« N*** avoit, pour première infection, une gonorrhée depuis environ vingt jours; elle couloit abondamment, mais elle causoit très-peu de douleur. Sa boisson ordinaire étoit la limonade. Sans cause bien connue, l'écoulement se supprima presque subitement; les glandes de l'aîne se tuméfièrent aussitôt, devinrent douloureuses, la tumeur s'arrondit, le pus se forma rapidement, et le bubon s'ouvrit au bout de neuf jours. Ce bubon avoit tous les caractères des bubons vénériens. L'écoulement n'a pas reparu depuis sa suppression; le malade fut traité, et a toujours joui depuis d'une bonne santé. »

D E U X I È M E O B S E R V A T I O N.

« D*** entra à l'hôpital pour un écoulement qu'il avoit depuis plus d'un mois. Peu de jours après son entrée, il sentit des douleurs sourdes à l'aîne, les glandes prirent du volume, mais assez lentement. Au bout de quelques jours, il me fit part de son état, et je crus reconnoître un bubon commençant; je mis le malade à l'usage

(1) Traité des Malad. vénér. Quatr. édit., pag. 47.

d'une tisane de chicorée et je suspendis tout traitement. Dans l'espace de quinze jours, la tumeur prit le volume d'un œuf de poule, mais toujours sans douleur et sans inflammation. L'écoulement diminua en proportion des progrès du bubon. Le malade fut alors traité par les mercuriaux, l'engorgement prit la voie de la résolution, et l'écoulement reparut et s'accrut pendant environ trois semaines avec la même gradation qu'il s'étoit arrêté. Enfin, au bout de deux mois, la résolution du bubon fut complète, et l'écoulement entièrement tari ».

TROISIÈME OBSERVATION.

« UNE jeune fille de cinq à six ans, n'ayant jamais eu d'approches, d'attouchemens d'hommes, s'étant toujours bien portée jusqu'à cette époque, ressentit des douleurs nocturnes, et eut des végétations à la vulve et à l'anus; sa mère ne s'étoit jamais aperçue d'autres incommodités que de fleurs blanches; mais le père avoit eu plusieurs gonorrhées. Il se rappela, lorsque nous passâmes sa vie en revue, qu'il venoit d'avoir une de ces maladies dont il se croyoit guéri, lorsqu'il se décida à avoir communication avec sa femme, qui devint grosse de suite. Cette communication rappela même l'écoulement, qui dura encore environ un mois ».

Il seroit inutile de multiplier ici les observations sur cet objet; les registres des malades de l'hospice contiennent des exemples multipliés d'exostoses, de caries, d'ulcères du nez et du palais, venus à la suite de gonorrhées négligées ou mal traitées. Cependant, malgré

que de pareils faits se présentent assez souvent aux yeux des praticiens exercés, un auteur Ecossais, M. *Bell*, a prétendu que la gonorrhée n'étoit pas produite par le virus vénérien, et que, conséquemment, elle ne pouvoit être suivie de l'infection générale; et il pense, lorsque cette dernière a lieu, en même temps ou après la gonorrhée, que deux principes contagieux différens ont été absorbés simultanément, et se sont développés indépendamment l'un de l'autre, à des époques plus ou moins éloignées. Cette explication a été suggérée à son auteur, pour opposer aux faits analogues à ceux que je viens de rapporter; car il convient *qu'un nombre, même petit, d'exemples bien caractérisés de vérole, suite de la gonorrhée, feroit tomber sa théorie*, mais il révoque en doute tous ceux que nous ont transmis les auteurs. Néanmoins, malgré une autorité aussi imposante que celle de M. *Bell*, je ne puis m'empêcher (étant obligé de prononcer) de me montrer d'un autre sentiment sur cet objet, et je crois devoir m'en tenir à ce que prouvent les observations que j'ai rapportées, qui sont à l'appui de celles citées par beaucoup d'auteurs, qu'on ne peut accuser de mauvaise foi et encore moins d'ignorance. D'ailleurs, les observations que j'ai eu occasion de faire par moi-même augmentent encore ma conviction sur la possibilité de l'infection générale par suite de la gonorrhée.

Si on adoptoit sans restriction la théorie de M. *Bell*, on s'engageroit tacitement, pour ainsi dire, à suivre les règles de traitement qu'il prescrit, et qui en sont des conséquences. Ainsi, il conseille, dans la gonorrhée

qu'on voit le plus ordinairement (celle bénigne), les injections astringentes dans toutes les périodes de la maladie indistinctement (1).

Cette pratique , qu'il regarde comme très-innocente , ne me paroît pas telle , et peut , ce me semble , avoir des suites très-funestes en procurant la maladie vénérienne constitutionnelle. Il est vrai qu'assez souvent ces injections sont faites sans qu'il en résulte cet inconvénient ; car , depuis qu'à l'exemple de *M. Bell* , on en fait grand usage en Angleterre , on n'a pas observé que la maladie vénérienne y fût autant répandue qu'on avoit lieu de le craindre d'après cette pratique ; mais cela ne prouve rien contre ce que j'avance : par-là , seulement , on est convaincu que la gonorrhée n'est pas toujours de cause vénérienne , ce dont je ne disconviens pas , d'après ce qu'on a lu plus haut. Mais comme , d'une autre part , il est très - bien démontré que souvent cette dernière maladie succède à une simple chaude-pisse , et qu'aucuns signes certains ne peuvent faire distinguer quand l'écoulement est , ou n'est pas propre à produire l'infection syphilitique , je pense donc , avec *Astruc* , *Swediaur* et autres écrivains , qu'il est prudent de procéder , dans toutes les gonorrhées gagnées par contagion , à un traitement anti-vénérien , court il est vrai , mais qui soit suffisant pour mettre la constitution à l'abri de l'action du virus qui pourra avoir été absorbé.

Mais indépendamment de ce traitement , généralement applicable (avec quelques modifications) à toutes les espèces de maladies vénériennes , il y a le traitement

(1) Traduction de Bosquill. (Page 117. Tom. I.)

particulier du symptôme qui , ici , est l'inflammation de l'urètre. Cette maladie, comme toutes les phlegmasies des membranes muqueuses, a une marche assez uniforme ; Cependant elle parcourt avec plus ou moins de rapidité ses différentes périodes, selon son degré d'intensité : ce qui doit apporter quelques modifications dans le traitement.

Traitement de la Blennorrhagie.

ON a toujours recommandé dans la gonorrhée les boissons mucilagineuses, calmantes et délayantes. Ces médicamens agissent de deux manières différentes : 1°. en calmant la disposition inflammatoire générale, qui est quelquefois très-vive ; 2°. en alongeant les urines, dont l'âcreté concourroit, sans cette précaution, à augmenter l'irritation de l'urètre.

Or, dans la gonorrhée bénigne, c'est-à-dire, peu inflammatoire, les boissons mucilagineuses et délayantes suffiront pour mener la maladie à parfaite guérison ; ainsi on donnera une infusion de mauve, de guimauve ; une légère décoction de graine de lin, de chenevis, d'orge, de saponaire, persil, etc., etc. Mais si les malades préfèrent une boisson plus agréable, on leur prescrira les différens sirops adoucissans à prendre dans l'eau, comme ceux d'orgeat, de capillaire, de guimauve, de gomme arabique ou autre semblable.

Le nitrate de potasse (*sel de nitre*), que beaucoup de praticiens ajoutent aux tisanes, peut aussi être employé à la dose de douze, quinze ou vingt grains par pinte (litre). Mais ce sel n'agit pas comme spécifique dans la gonorrhée ; il n'est avantageux que par son

action diurétique. Du reste, je pense qu'on ne doit pas craindre sa propriété irritante sur l'appareil urinaire, si on n'en force pas la dose.

Si à ces moyens très-simples on joint un bon régime, que les alimens ne soient pas de haut goût, c'est-à-dire, peu ou pas aromatisés ni poivrés, et que le malade ne prenne ni café, ni vin, ni autres liqueurs échauffantes; si enfin le régime et les exercices du corps ne portent pas d'irritation sur la partie malade, on a bientôt obtenu la curation complète de cette affection.

Si, pendant le traitement, des affaires forçoient le malade de sortir, il auroit le soin de soutenir ses testicules relevés au moyen d'un suspensoir bien fait pour prévenir le transport de l'irritation sur ses organes, et par suite leur inflammation.

Quelquefois la gonorrhée est accompagnée d'accidens inflammatoires très-intenses, et alors on doit faire une médecine plus active, mais toujours proportionnée au degré des symptômes; ainsi, dans une inflammation considérable, se prolongeant plus ou moins profondément vers la vessie, on prescrira, indépendamment des boissons délayantes, une saignée du bras, si le malade est fort, puis on appliquera des sangsues au périnée ou le long du canal du l'urètre. Si le sujet n'est pas très-vigoureux, on se contentera de ce dernier moyen, des fomentations émollientes sur le périnée; on ordonnera aussi des bains de siège, etc. Il arrive encore assez souvent que les douleurs sont si vives, qu'on est obligé de recourir aux narcotiques en injections pour les calmer. On peut aussi donner à l'intérieur l'opium associé au

camphre pour procurer un peu de repos pendant la nuit.

Assez ordinairement , l'écoulement muqueux cesse avec les accidens inflammatoires ; mais quelquefois aussi, il persiste après la disparition de la douleur , de la dysurie et autres effets de la phlogose de l'urètre ; alors cet écoulement se nomme gonorrhée habituelle , ou blennorrhée chez l'homme , et fleurs blanches chez les femmes : il reconnoît ordinairement pour cause , le relâchement général du système qu'on a encore souvent augmenté , en gorgeant les malades d'un tempérament lymphatique , de boissons mucilagineuses. On remédiera à cet écoulement , essentiellement atonique , en restaurant le malade par des bons alimens , du vin , et enfin en faisant des injections astringentes avec une simple solution aqueuse d'alun (sulfate acide d'alumine) , ou avec le vitriol blanc (sulfate de zinc) (1) , l'acétite de plomb liquide , les différens sels mercuriels ou autres stimulans , alongés dans une quantité d'eau suffisante.

Une circonstance absolument opposée , est lorsque la blennorrhagie est entretenue par une irritation des

(1) Voici la formule de cette injection dont on fait usage à l'hospice des Capucins :

Sulfate de zinc. ʒ décagr. (une once). Pulvériser dans un mortier de verre , et ajoutez peu à peu un litre d'eau. On ne l'emploie pas d'abord à cette dose , crainte d'une trop forte irritation ; mais on l'alonge avec une pareille quantité d'eau , plus ou moins , selon le degré d'activité qu'on desire à l'injection.

parties qui en sont le siège, comme par le coït fréquent, la masturbation, etc. Dans ces cas, on ne parviendra à faire cesser l'écoulement qu'en évitant les excitations qui l'entretiennent.

Enfin, quand l'écoulement est entretenu par une ulcération du canal de l'urètre, comme alors il y a eu nécessairement absorption, il faut administrer un traitement anti-vénérien très-méthodique, concurremment avec les injections stimulantes, ci-dessus désignées.

Les écoulemens syphilitiques qui ont leur siège à l'anus peuvent, ainsi que ceux de l'urètre, être suivis de la vérole constitutionnelle, et exigeront également le traitement anti-vénérien dont nous nous occuperons ci-après.

Des Bubons vénériens.

Le bubon est une tumeur plus ou moins considérable, formée par l'engorgement des glandes lymphatiques, et quelquefois du tissu cellulaire des aines, des aisselles, du cou, etc.

Cette définition est également applicable aux bubons primitifs et à ceux qui succèdent à une infection vénérienne, depuis longtemps contractée. Je ne parlerai que de la première espèce. Ils ont ordinairement leur siège aux aines, tandis que les consécutifs s'observent souvent au cou, aux aisselles, ou au-dessous de la mâchoire inférieure.

Si communément ces bubons se manifestent avec des ulcérations vénériennes, ou après une blennorrhagie très-inflammatoire, souvent aussi ils ont lieu

sans que préalablement il y ait eu ni l'une ni l'autre de ces maladies. Le docteur *Svediaur* cite des observations qui confirment cette assertion (1). *Astruc* s'exprime aussi bien clairement sur cet objet; il dit, en terminant la définition des bubons en général: « *Ex impuro concubitu aborti mediatè vel immediatè* » (2). D'ailleurs, sur le grand nombre de malades des deux sexes qu'on reçoit à l'hospice des vénériens, on en trouve toujours plusieurs, à quelque instant qu'on fasse cette recherche, qui portent des bubons sans avoir éprouvé aucun autre symptôme primitif; actuellement même j'ai sous les yeux une femme qui est dans ce cas. On se rendra facilement à cette opinion, si, comme on ne peut s'y refuser, on admet que la vérole peut être contractée d'emblée, c'est-à-dire, sans qu'aucun symptôme primitif ait précédé les signes d'infection générale.

Les bubons présentent des différences très-remarquables; mais les plus essentielles à noter, sont relatives au degré d'irritation qu'offre la tumeur, et sous ce rapport, on les distingue en deux grandes classes: la première comprend ceux dont la marche est lente, qui sont peu douloureux, on les nomme *indolens*; ceux de la seconde classe au contraire, sont très-douloureux, de nature phlegmoneuse, et ont une tendance évidente à la suppuration; aussi les appelle-t-on *inflammatoires*. Les bubons diffèrent encore, en ce que

(1) Traité complet de la Maladie vénérienne. Tom. I, pag. 841.

(2) Lib. III. Caput V., pag. 323.

les uns sont ouverts ou ulcérés , tandis que les autres sont encore dans leur intégrité.

Traitement.

LES différences des bubons étant connues , on conçoit aisément qu'ils ne se prêtent pas tous à un mode de traitement uniforme ; aussi les praticiens qui veulent faire suppurer toutes ces tumeurs , et ceux qui entendent constamment la résolution , sont également dans l'erreur ; cette marche est bien éloignée de celle que nous trace l'expérience. Si un bubon est indolent , on doit en tenter la résolution , par plusieurs raisons : 1°. parce que souvent il ne suppurerait pas quelque temps et quelque remède qu'on employât pour y parvenir : 2°. parce que quand ces tumeurs suppurent à force d'applications irritantes , maturatives , ce n'est jamais que partiellement , à diverses époques successives , et dans des points différens ; ce qui rend le traitement très-long.

On visera donc à la résolution des *bubons indolens* , en commençant par un ou deux purgatifs , dont on continuera l'effet les jours suivans par des pilules savonneuses , avec l'aloès ou autre purgatif analogue (1).

(1) Savonule de potasse (savon médicinal.) ,
6 décagr. (deux onces).

Rhubarbe en poudre fine. }
Aloès en poudre. } aa. 3 décagr. (une once).

Sirop de chicorée , q. s.

Faites selon l'art des pilules du poids de 3 décigr. (6 grains) ;
la dose est d'un à deux grammes (18 à 36 grains).

On administre en même temps , après le premier purgatif , le traitement intérieur , par les préparations mercurielles , et on seconde l'effet de ces médicamens , par des applications légèrement stimulantes , comme les emplâtres de vigo , de diapalme , de diachilum , etc.

Si , par ces différens moyens , le bubon ne paroît pas marcher assez rapidement à la résolution , on peut hâter cette terminaison , en faisant administrer des frictions , tous les deux jours , avec deux grammes (un demi-gros) de pommade mercurielle , sur la tumeur même , ou à la partie supérieure et interne de la cuisse correspondante.

Il est des circonstances rares , il est vrai , où le bubon indolent ne se résout pas , quelque moyen qu'on emploie , et il se termine par induration , devient squirreux ; mais souvent , après plusieurs mois de cet état , il s'anime et suppure , en suivant la marche ordinaire des bubons inflammatoires.

Quand des pareils bubons irrésolubles se présentent , on doit administrer un traitement anti-vénérien méthodique , et si , après un temps plus ou moins long , la tumeur s'échauffe dans un ou plusieurs points de son étendue , on n'a plus à s'occuper que de la maladie locale.

Lorsqu'au contraire le *bubon est éminemment inflammatoire* (il y a souvent alors fièvre symptomatique) , il ne faut avoir en vue que la maladie locale , qui seroit exaspérée par le traitement mercuriel , qu'on doit différer jusqu'à ce qu'on ait diminué les accidens inflammatoires , ce à quoi on parvient le plus ordinairement par

L'emploi des boissons délayantes et le repos de la partie. Rarement on est obligé d'avoir recours à la saignée ; mais dans tous les cas , quel que soit le degré d'inflammation , il faut faire des applications émollientes locales , en cataplasmes , ou en fomentations , si le poids des premiers contribuoit à l'augmentation de la douleur.

Lorsque le bubon inflammatoire a pris sa détermination par suppuration , ce qui est le plus ordinaire , le meilleur moyen pour donner issue au pus , n'est pas comme le conseille *Astruc* (1) , de faire une incision cruciale , et d'en exciser les lambeaux. La simple incision même , à la partie déclive de la tumeur , ne convient que dans un très - petit nombre de cas , comme lorsque la tumeur est petite et que la peau a une certaine épaisseur. On adoptera donc le caustique comme le plus convenable. En effet , par ce procédé on obtient trois avantages bien réels : 1°. on fait une ouverture beaucoup plus grande que celle qu'eût fait la nature , ce qui est un grand avantage pour que le foyer se guérisse de son fond à son ouverture ; 2°. on détruit les tégumens de la sommité de la tumeur , qui sont le plus souvent incapables de contracter des adhérences avec la paroi opposée du foyer ; 3°. enfin on excite dans les parties environnantes qui sont plus ou moins engorgées , un travail propre à en procurer la fonte et la résolution. Le caustique le plus employé pour cette opéra-

(1) Tom. I , Page 333. *De Morbis venereis.*

tion, est la potasse fondue (pierre à cautère); mais on peut y suppléer par le nitrate d'argent (pierre infernale), et quelquefois les trochisques d'oxide rouge de plomb (trochisques de minium).

Le docteur *Swediaur* conseille (1) de laisser à la nature le soin de cette ouverture ; mais étant à portée de comparer les avantages et les inconvéniens respectifs des différentes méthodes, j'ai observé que, par celle que nous préférons, on obtient une guérison prompte et durable, tandis qu'en suivant le précepte de cet auteur, des fistules ont souvent lieu, parce que la destruction du tissu cellulaire s'oppose à l'agglutination des parois du foyer et à la solidité de la cicatrice, si elle se forme malgré cette circonstance.

Si donc on néglige d'ouvrir le bubon, ou qu'on l'ouvre avec l'instrument tranchant, lorsqu'il en résulte des fistules, on est obligé de les agrandir avec les trochisques de minium ou autres semblables ; mais si les points fistuleux sont plus nombreux, et qu'il y ait une grande désorganisation de la peau, il est préférable de la détruire par l'application de la potasse fondue. Quelquefois, cependant, il suffit de faire l'excision des bords désorganisés d'un bubon ulcéré, pour en obtenir la guérison. Plusieurs fois j'ai pratiqué ces excisions lorsque, dans ces circonstances, la guérison se faisoit trop attendre, et la cicatrice s'est formée très-promptement, après cette légère opération.

(1) Tome I. Pag. 362.

Du reste, le bubon, une fois ouvert, se traite comme les ulcères résultans des autres abcès, et on peut enrainer les chairs à l'état le plus favorable, à la cicatrisation, pour peu qu'elles s'écartent de cette condition, par les mêmes moyens absolument que pour les ulcères de toute autre cause, pourvu cependant qu'on fasse marcher de front le traitement anti-vénérien général, qui est toujours indispensable, soit que le bubon se résolve, ou qu'il se termine par suppuration. Il est bon, dans la cure des bubons, de continuer pendant longtemps les cataplasmes sur la circonférence de la tumeur, pour faciliter le dégorgement de sa base.

Des Chancres vénériens.

CE sont des ulcérations variables en largeur et en profondeur, qui se développent ordinairement sur la surface muqueuse des parties génitales externes.

Ou bien les chancres surviennent peu de temps après un coït impur, et alors ils sont primitifs, ou ils se manifestent à une époque plus ou moins éloignée, et sont alors des signes certains de l'infection vénérienne générale. Les premiers seulement, les ulcères vénériens primitifs, nous occuperont comme pouvant, d'après quelques auteurs, ne pas être toujours des symptômes de vérole confirmée, auquel cas le traitement général de cette maladie ne seroit pas indiqué.

Les chancres primitifs n'observent pas un temps fixe pour leur apparition après l'application de la matière contagieuse; *Hunter* et *Bell* en ont vu survenir vingt-

quatre heures après le coït, et *Swediaur* après douze heures seulement; mais quelquefois ils ne paraissent qu'après plusieurs semaines. Cependant, le terme le plus ordinaire de leur apparition est du troisième au sixième jour.

Tous les organes revêtus par des membranes muqueuses, peuvent être le siège de chancres, lorsque le virus vénérien y est appliqué. Ainsi le gland, la face interne du prépuce sont, chez l'homme, les endroits où on les observe le plus souvent. Chez la femme, la face interne des grandes lèvres, toute la surface des petites et l'entrée du vagin, en sont ordinairement affectées. Les lèvres, le pourtour de l'anus, et même la peau du scrotum, de la verge, peuvent quelquefois aussi en être le siège, quand ces parties sont en contact avec le virus.

Les chancres vénériens primitifs présentent des différences très-essentiellés à noter pour éclaircir la conduite du praticien dans leur traitement local. En effet, indépendamment de quelques caractères généraux, comme la rougeur, et la coupe perpendiculaire de leurs bords, l'engorgement, la dureté de la partie où ils existent, la couleur plus ou moins blanche de leur fond ou surface, leur non-curabilité, assez constante, par d'autres moyens que les mercuriaux, etc.; indépendamment, dis-je, de ces caractères communs, les chancres sont, les uns superficiels et assez larges, d'autres s'étendent très-peu en largeur, mais ils sont très-profonds. Ces ulcères se rangent encore naturellement en deux grandes classes; la première comprend tous ceux qui
sont

sont indolens , peu enflammés et ne causent que des souffrances légères , tandis que ceux de la seconde classe sont très-inflammatoires et causent des douleurs intolérables. Ce sont ces derniers qui déterminent le phimosis , quand ils siègent sur le prépuce ou sur le gland. Enfin , par rapport à leurs progrès , les chancres se distinguent en stationnaires et en rongeurs : les uns et les autres sont douloureux , mais les premiers conservent , pendant longtemps , à peu près la même étendue , au lieu que les rongeurs font toujours des progrès de toute leur circonférence , ou d'un côté seulement , lorsqu'ils se cicatrisent des bords opposés (1).

La nature et la marche générale des chancres primitifs étant connues , on voit qu'ils doivent être constamment cause d'infection syphilitique ; car ils fournissent une suppuration âcre , qui a la propriété de communiquer cette maladie à un autre individu , et qui doit , à bien plus forte raison , être absorbée par la partie malade elle-même , où elle est pendant longtemps appliquée sur les vaisseaux inhalans qui y aboutissent.

D'après cela , je pense donc que jamais on ne doit regarder les chancres primitifs comme une maladie locale , et qu'on doit bien se garder de croire le malade exempt de tout danger quand on les lui a cautérisés les premiers jours de leur apparition , ainsi qu'on le pratique

(1) Toutes ces différences des chancres sont aussi applicables à ceux de l'ombilic , de la bouche , de l'anus , etc.

quelquefois; car si on observe avec exactitude la marche que suivent les virus dans leur développement, dans l'économie, on voit que toujours il y a un temps d'incubation plus ou moins long, selon la nature du virus, et que lorsqu'il se manifeste un travail local dans la partie par où la contagion s'est communiquée, il y a déjà eu absorption. Ainsi dans le vice rabieux, ce seroit trop tard, pour empêcher l'absorption, que de recourir aux caustiques lorsque la plaie, après s'être guérie, s'enflamme de nouveau et se rouvre, puisqu'on convient généralement que ces phénomènes locaux sont les préludes de la manifestation des terribles symptômes de cette maladie.

Il est donc certain, d'après cette explication, que la cautérisation des chancres primitifs, même dès leur apparition, ne préserve pas de l'infection qui a le plus souvent eu lieu avant le développement de l'ulcération, pour peu qu'il ait été tardif.

Un traitement mercūriel régulier sera, en conséquence, indispensable dans les cas de chancres même primitifs, mais il devra être bien moins long et bien moins actif, quand on l'entreprendra peu de temps après l'instant de la contagion, que quand la maladie sera plus ancienne.

Le traitement local des chancres primitifs et indolens doit varier suivant leurs caractères spécifiques.

Ainsi les chancres benins, peu inflammatoires, exigent d'abord quelques fomentations adoucissantes, comme de la charpie imbue d'une décoction de guimouve, de lin, etc. Quand, après ces applications, ils

restent stationnaires , il est convenable de les stimuler un peu avec l'onguent mercuriel affoibli , avec l'eau phagédénique et le traitement général surtout.

Ces moyens réussissent le plus souvent , et ce n'est que lorsque , malgré leur emploi , les ulcères restent toujours au même état , qu'on peut se permettre de les panser avec l'oxide rouge de mercure (précipité rouge) mêlé à quelque onguent suppuratif , comme le basilicum , celui de la mère ou autre (1).

On ne saurait trop s'élever contre la pratique condamnable , malheureusement trop répandue , d'appliquer sur tous les chancres des topiques irritans , comme l'oxide rouge de mercure , sans avoir égard aux différens symptômes d'irritation qui caractérisent ces ulcérations. Les observations suivantes démontrent combien sont funestes les suites d'un traitement empirique dans cette espèce de maladie.

P R E M I È R E O B S E R V A T I O N .

« H*** gagna un chancre superficiel qui résista aux topiques émoulliens , ce qui l'engagea à consulter un chirurgien , qui lui fit faire des frictions mercurielles , et cautérisa le chancre avec le sulfate de cuivre (vitriol bleu) et le nitrate d'argent : un second médecin ordonna un pansement aussi stimulant avec l'eau phagédénique , dont l'activité était encore augmentée

(1) Moitié d'oxide , et moitié de son excipient.

par l'imprudence du malade qui, à l'insu des gardes, se cautérisoit l'ulcère avec le sulfate de cuivre ; dès-lors le chancre prit un mauvais caractère , devint rongeur , et couvrit bientôt tout le gland qui était devenu énorme ; les bords de l'ulcération étoient renversés, et rendoient un ichor fétide.

Le malade entra dans cet état à l'hospice des vénériens , où on le pansa avec les émoulliens , les calmans ; mais la maladie étoit trop avancée ; il se développa à la racine de la verge un engorgement lymphatique , indolent, qui, joint à un engorgement semblable du cordon , vint contre-indiquer l'amputation de la verge déjà projetée. Ce malade jugea à propos de se retirer chez lui , après avoir resté trois semaines à l'hospice ; mais il sera indubitablement mort de cette terrible maladie.

DEUXIÈME OBSERVATION.

« N*** , âgé de 40 ans , avoit un chancre douloureux au prépuce ; il fut traité par les frictions , et pansé avec le précipité rouge (oxide rouge de mercure) , mais la douleur persistait toujours au même degré ; un second traitement , par la liqueur de Vanswieten , fut administré , et l'ulcère fut touché avec le sulfate de cuivre , le nitrate d'argent fondu , etc. La maladie fit de nouveaux progrès , surtout encore après un troisième traitement anti-vénérien et de nouvelles applications irritantes, comme l'eau phagédénique, etc. ; alors la dégénérescence cancéreuse se développa rapi-

dement : la verge ne fut bientôt plus qu'un vaste ulcère douloureux , saignant , à bords renversés ; les testicules s'engorgèrent , les veines du scrotum devinrent variqueuses ; les glandes de l'aine se tuméfièrent et devinrent douloureuses. Tel étoit l'état de ce malade , lorsqu'il entra à l'hôpital ; il étoit alors sans nul espoir de guérison , car la verge étoit dépouillée depuis le gland jusqu'au pubis , où l'ulcération étoit bornée par une masse énorme d'excroissances ; les corps caverneux étoient exactement bien disséqués. M. *Cullerier* fit peindre cette horrible maladie , fruit de l'ignorance et des mauvais traitemens ; le malade mourut peu après son arrivée. »

TROISIÈME OBSERVATION.

« PIERRE M*** avoit un chancre douloureux à la face interne du prépuce , qui étoit engorgé et dur ; un chirurgien très-connu lui administra les frictions mercurielles , les sudorifiques , et pansa avec le mercure doux , qui ne fit qu'irriter l'ulcération ; ce qu'ayant observé , il employa successivement et sans plus de succès , l'oxide rouge de mercure , le sublimé , l'acétite de cuivre , de plomb , et autres topiques actifs et caustiques , le tout accompagné de boissons sudorifiques ; mais l'ulcère , au lieu de s'améliorer , devint rongéant , et voyagea sur le gland et les tégumens de la verge. Ce défaut de succès ne dessilla pas les yeux du chirurgien , il persista dans son traitement , et cautérisa l'ulcère avec le muriate d'antimoine (beurre d'antimoine). Enfin , lorsque M. *Cullerier* fut appelé

la partie offroit tous les symptômes d'une dégénérescence cancéreuse bien caractérisée : il fit entrer le malade dans l'hospice , le mit à la tisane de lin miellée, avec dix gouttes de laudanum par pinte , et deux grains d'extrait gommeux d'opium en pilules ; mais ces moyens étant trop foibles pour *tuer* la douleur , il associa l'opium à la ciguë en extrait dans la proportion de trois grains du premier par jour , et dix-huit du second. On appliqua aussi les narcotiques sur l'ulcère qui , en peu de jours , prit un meilleur aspect ; les bords se dégorgèrent , et la douleur cessa totalement. Alors on put se permettre quelques applications stimulantes , comme la solution opiacée , l'eau végeto-minérale , etc. , et l'ulcère fut guéri complètement par ce traitement bien simple , auquel on ajouta une grande quantité de bains. »

Quelquefois cependant les chancres sont tellement indolens , qu'on ne peut exciter le degré d'inflammation nécessaire pour leur guérison , qu'en les touchant avec le nitrate d'argent , le sulfate de cuivre , ou autres caustiques.

Quant aux chancres *très-inflammatoires* , il faut , pour un instant , perdre de vue la cause de laquelle ils dépendent , pour ne s'attacher qu'à calmer le symptôme dominant , l'inflammation. Ainsi , on prescrira les boissons délayantes , comme l'eau de poulet , de laitue , de poirée , etc. , les bains locaux et généraux , ou autres moyens semblables ; on ajoute , avec avantage , pour les malades , quand les douleurs sont très-vives , dix à douze gouttes de vin d'opium composé (laudanum

liquide), par pinte de boisson. Quelquefois , malgré ces moyens , l'inflammation augmente : le gland et le prépuce chez l'homme , les lèvres génitales de la femme , s'engorgent , et on a vu l'irritation portée à un degré tel , que la gangrène s'est emparée de la totalité de la verge ou du prépuce seulement , quand on n'avoit pas recouru promptement au débridement de ce dernier. Chez les femmes , les grandes et quelquefois les petites lèvres tombent en mortification.

Lorsqu'enfin on est parvenu à calmer les accidens inflammatoires , on commence un traitement anti-vénérien , et on insiste , quant aux moyens locaux , sur les bains de la partie , et dans l'intervalle , on panse sur les ulcérations avec l'onguent mercuriel affoibli par le double de son poids de cérat de Galien ; on a soin d'étendre ce mélange sur quelques fils de charpie.

Les chancres *douloureux* , *rongeans* , qui se reconnoissent à leurs bords durs , rouges , saignans , à surface sale , cendrée , etc. , exigent également qu'on oublie momentanément le vice vénérien , pour recourir aux applications adoucissantes et même narcotiques , comme les décoctions de têtes de pavot , de feuilles et tiges de morelle (1) , ou autres semblables.

Lorsqu'on a pu ramener ces chancres douloureux et

(1) On emploie , dans cette circonstance , avec beaucoup de succès , la solution suivante à l'Hospice des vénériens.

Eau de graine de lin , demi-litre (ou la demi-pinte de Paris) ;
vin d'opium composé , de quatre à huit gram. (un à deux gros.)

ceux inflammatoires, à un degré d'irritation moindre, on entreprend alors le traitement anti-vénérien qui, avant, n'eût fait que les aggraver, et on obtient ensuite facilement la cicatrisation, par les moyens décrits à l'article des chancres indolens.

Des Pustules primitives.

IL est une autre espèce d'altération aux parties sexuelles qu'on ne compte pas, le plus communément, au nombre des symptômes primitifs de la vérole, et qui néanmoins a très-fréquemment ce caractère ; ce sont les pustules ; mais toutes celles dont nous parlerons plus bas ne sont pas dans ce cas. Les pustules humides, larges ou arrondies, sont les seules qui surviennent (assez souvent, il est vrai), comme symptôme primitif, aux grandes lèvres surtout, ou aux environs de l'anus, si le virus y est appliqué.

Leur apparition a lieu quelquefois six à huit jours après le coït ; mais d'autres fois, ce n'est qu'après quinze jours, quelquefois même un mois, qu'elles se manifestent. On les appelle humides, parce qu'elles rendent ordinairement un fluide muqueux assez abondant ; elles sont ordinairement en petit nombre et formées par un développement extraordinaire de l'organe muqueux ou cutané dans le point affecté. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que cette espèce de symptômes ne s'observe le plus souvent que chez les femmes, surtout chez celles qui négligent les soins de propreté les plus indispensables ; aussi voit-on souvent ces pus-

tules dans les hôpitaux où on reçoit la classe la plus indigente, tandis que fort rarement on les rencontre en ville, où les malades sont beaucoup plus soigneux de leur personne. M. Cullerier n'a pas eu occasion de voir plus de trois ou quatre fois ces pustules au-dehors, pendant quinze ans d'une pratique fort étendue; au lieu que son hôpital lui en fournit chaque jour de nombreux exemples.

Le traitement anti-vénérien général est toujours indispensable lorsqu'il y a de pareilles pustules, qu'elles soient primitives ou consécutives; mais quelle que soit la méthode qu'on préfère pour y procéder, il suffit le plus souvent, pendant son administration, des soins de propreté, pour faire disparaître ces symptômes. Cependant ils résistent quelquefois, et alors il est nécessaire d'employer des topiques un peu stimulans, comme par exemple, les frictions avec l'onguent mercuriel, seul ou affoibli à différens degrés avec le cérat de Galien, des lotions avec l'eau phagédénique, la liqueur de Wanswieten, une solution de sulfate de zinc, de cuivre, etc. Quelquefois, mais rarement, ces pustules sont rebelles à tous ces moyens, et alors on n'a d'autre parti à prendre que de les exciser.

De la Syphilis ou Maladie vénérienne confirmée.

APRÈS nous être occupé dans les sections précédentes, de la gonorrhée, des chancres, etc., et avoir démontré que ces accidens peuvent être suivis de l'infection syphilitique dont ils sont les symptômes primitifs, il paroît

troit assez naturel de poursuivre l'examen de cette maladie, en décrivant les nombreux symptômes qui en sont des conséquences, c'est-à-dire, les accidens consécutifs; mais comme nous ne nous sommes arrêtés particulièrement aux symptômes primitifs, que parce qu'il étoit essentiel que nous désignassions, quand et comment ils peuvent donner la maladie vénérienne constitutionnelle, il nous suffira, pour atteindre le but que nous nous sommes proposé de tracer les caractères généraux de cette dernière affection, et nous ne nous appesantirons pas autant sur chacun des phénomènes qu'elle présente, que nous l'avons fait pour ceux auxquels elle doit le plus souvent naissance.

La maladie vénérienne confirmée a des symptômes si nombreux, et prend des formes si variées, si compliquées, qu'il est impossible d'établir une définition qui puisse, en peu de mots, en offrir une idée bien exacte.

Or, les symptômes de la syphilis, lorsque ses progrès ne sont pas entravés par l'usage du mercure, se succèdent à peu près dans l'ordre suivant, car il n'y a rien de bien constant : les chancres ou ulcères consécutifs aux parties génitales, sont en général les premiers symptômes qui se manifestent; ils sont suivis par les bubons; les ulcères et l'inflammation de la gorge; les pustules consécutives sur la surface du corps; les douleurs, le gonflement et la carie des os; les excroissances aux parties sexuelles et à l'an-

l'alopécie, la cécité, la perte de l'ouïe, et beaucoup d'autres symptômes irréguliers.

Ainsi, on voit la maladie vénérienne abandonnée à elle-même, affecter successivement les différens systèmes de l'économie : d'abord le système absorbant, qui est la voie constante de communication du virus, est le premier affecté, d'où les bubons, les engorgemens qui s'observent quelquefois dans le trajet des vaisseaux lymphatiques; puis les membranes muqueuses deviennent le siège d'inflammation, d'ulcération, comme on le voit à la bouche, au nez, à la gorge. Après les membranes muqueuses, la maladie se porte sur l'organe cutané, et y produit des ulcères, des excroissances, des végétations, etc. enfin, et c'est ordinairement le dernier degré de la maladie, le système osseux et les organes fibreux qui en sont des dépendances s'affectent aussi; il y a douleur, carie ou gonflement des os dans leurs corps ou des tophus aux articulations.

Mais cette maladie ne présente pas toujours une marche aussi régulière dans ses symptômes, car on observe quelquefois, au contraire, que les os, par exemple, sont malades, sans qu'on se soit aperçu de symptômes antérieurs.

Je passerai sous silence les chancres et les bubons consécutifs, qui ne diffèrent des primitifs, ni par leur marche ni par leur traitement, mais seulement par l'époque de leur apparition, et je commencerai l'examen des symptômes de la vérole, confirmée par les ulcères vénériens de la gorge.

Des Ulcères vénériens de la bouche et de la gorge.

CES ulcères sont précédés , pendant quelques jours, d'un sentiment de gêne dans l'arrière-bouche que le malade prend souvent pour l'effet du froid; mais quand, après ce temps, la persévérance de la douleur oblige à examiner la gorge , on voit quelque région du palais ulcérée, mais surtout les amygdales , l'une ou l'autre, ou toutes deux à la fois. La couleur de ces ulcérations des tonsilles est d'un gris sale, et la circonférence offre toujours une rougeur érysipélateuse, les bords en sont coupés net et engorgés.

Les ulcères dont il est question restent quelquefois au degré d'étendue qu'ils ont acquis d'abord, quand même on néglige l'emploi des mercuriaux , mais souvent aussi il en est qui, un peu plus inflammatoires, rongent et détruisent, en peu de temps, une grande partie du palais mou, et carient même les os palatins et maxillaires, si on n'en arrête les progrès par un traitement mercuriel méthodique.

Les ulcères vénériens surviennent souvent à la face interne des lèvres , des joues et sur la langue ; ils ressemblent , en général, à ceux des parties génitales , ainsi que ceux du voile du palais , car il y a toujours des caractères communs.

Il est assez ordinaire de confondre ces chancres avec les ulcérations de la gorge et de la bouche, provenant de l'exposition au froid pendant l'usage du mercure , ou dépendantes de la trop grande quantité

de ce médicament qu'on administre ; mais on distingue facilement ces deux espèces d'ulcères , en se rappelant que les premiers sont bien circonscrits et profonds ; ceux au contraire , produits par le mercure , surtout quand ils arrivent à l'intérieur des joues , quoique sordides et recouverts d'escarres , sont néanmoins superficiels , non rongeurs et en plus grand nombre que les ulcères vénériens , qui sont rarement plus de deux ou trois ; d'ailleurs ces derniers sont d'un brun sale , quelquefois un peu jaune , au lieu que les ulcères mercuriels ont un aspect blanchâtre , comme si le malade venoit de boire du lait (1).

Quant au traitement local des chancres vénériens de la bouche et de la gorge , il doit se borner , s'ils sont un peu inflammatoires , à des gargarismes adoucissans avec l'eau d'orge , de lin , de guimauve , etc. édulcorée avec le miel. S'ils ne sont pas très-douloureux , on ajoute aux gargarismes calmans la liqueur de Vanswieten , dans la proportion de huit à seize grammes (deux à quatre gros) sur vingt-quatre déca-grammes (huit onces) de fluide.

(1) On voit assez souvent des ulcères à la face interne des joues , qui dépendent de l'irritation constante que cause une dent cariée , tranchante et inégale. Il faut bien faire attention à ne pas les prendre pour des ulcères vénériens. M. *Cullerier* a vu plusieurs exemples de pareilles méprises , et où des malades avoient déjà subi infructueusement plusieurs traitemens mercuriels. Il suffit , dans ce cas , de faire extraire la dent malade , pour voir guérir l'ulcère qu'elle entretient.

Mais ce traitement local ne doit jamais être considéré que comme accessoire , et doit toujours être accompagné du traitement mercuriel général.

Quelquefois ces ulcérations sont stationnaires pendant et même après l'administration du traitement anti-vénérien , alors il est convenable de leur donner un peu de ton en les touchant de temps à autre , même ceux de la gorge , avec le nitrate d'argent , le sulfate de zinc , etc. Le traitement des ulcères mercuriels sera tracé à l'article *salivation*.

Des Pustules consécutives.

CE symptôme s'est manifesté dès l'apparition de la maladie vénérienne : il consiste en des saillies plus ou moins considérables et en plus ou moins grand nombre , en général de la grosseur d'un clou ou furoncle ordinaire , et qui surviennent sur l'organe cutané et quelquefois sur les membranes muqueuses.

Les pustules , considérées comme symptômes de vérole confirmée , sont toujours consécutives. La seule exception qu'il y ait à cette règle générale , regarde celles qu'on nomme humides , qui sont très-souvent des signes primitifs d'infection vérolique.

On a donné à ces pustules différens noms tirés des variétés caractéristiques de chacune d'elles ; ainsi on en a fait de *formiculaires* , de *miliaires* , de *lenticulaires* , de *vésiculaires* ou *galeuses* , d'*humides* ; d'autres ont été appelées *ulcéreuses* , *chancreuses* , d'après leur aspect.

Enfin, quelques-unes, d'après leur marche, ont été appelées *serpigineuses*, parce qu'en effet elles serpentent en se guérissant d'une partie de leur circonférence, tandis qu'elles grandissent de l'autre, et parcourent quelquefois ainsi des régions fort étendues de la surface du corps, en formant des circonvolutions de différentes formes et grandeurs. On a bien tenté d'en faire un plus grand nombre d'espèces, mais celles-ci sont les plus fréquentes et les plus faciles à distinguer. Du reste, les pustules consécutives qui, excepté celles humides, siègent toutes sur la peau, ont une couleur brune, cuivreuse, qui leur est particulière et les distingue bien des autres éruptions cutanées.

Il est très-important de s'habituer à bien reconnoître ces diverses espèces de pustules, parce que, si toutes exigent le traitement général, elles ne cèdent pas toutes aussi promptement aux mêmes moyens locaux.

Les pustules *formiculaires* (ou semblables à des morsures de puces), disparaissent ordinairement sans remèdes topiques, par le seul bénéfice du traitement mercuriel. Celles *lenticulaires* sont quelquefois un peu plus réfractaires, et lorsqu'elles ne cèdent pas aux bains et au traitement intérieur, on emploie comme pour les pustules *galeuses*, des onctions avec la pommade citrine, la graisse oxigénée, etc.

Les pustules *écailleuses croûteuses*, et autres, sont, en général, plus rebelles; et on doit toujours accompagner le traitement anti-vénérien de frictions locales avec le cérat mercuriel, qui hâte aussi beaucoup leur guérison, même des pustules *serpigineuses*, qui sont les

plus opiniâtres, parce que le plus souvent, dans ces cas, un vice étranger complique la maladie syphilitique.

Néanmoins, que les pustules consécutives disparaissent par le traitement anti-vénérien seul, ou secondé d'applications locales, les parties qui en étoient affectées conservent toujours la couleur brune cuivreuse dont je viens de parler, pendant un temps très-long, quelquefois plus d'une année. On ne connoit aucun remède contre des taches si désagréables; cependant, depuis peu, le professeur *Cullerier* les a prévenues, chez trois malades, par des applications de compresses d'eau salée, avec addition d'eau de vie, sur les pustules, pendant le traitement mercuriel (1).

Nous renvoyons, pour ce qui a rapport aux pustules humides, à l'article où cet objet est traité en particulier (*Voyez* page 40.)

Les Végétations.

CES tumeurs peuvent se rapporter à deux classes principales : 1°. les végétations proprement dites, qui sont des tumeurs plus ou moins volumineuses, plus consistantes que la peau, à laquelle elles tiennent par une base ou un pédicule de grosseur différente; ce

(1) Il a été porté à essayer ce moyen d'après l'analogie qu'il a remarquée entre ces taches et celles résultantes de l'action des corps contondans sur nos parties.

sont les porreaux, verrues ou choux-fleurs ; 2^o les excroissances qui sont formées par le développement de quelques-uns des replis naturels de la peau, dont la consistance est altérée, et qui rendent un fluide plus ou moins fétide de toute leur surface. Ce sont les condylômes, les crêtes de coq.

Les végétations ont ordinairement leur siège sur la membrane muqueuse des parties génitales externes, ou aux environs, et rarement ailleurs. J'ai vu, cependant, une jeune fille de huit à dix ans, qui en avoit une quantité prodigieuse sur toute la surface de la langue. Il est à croire qu'elle avoit souffert l'application de parties infectes sur cet organe, quoiqu'elle niât que cela lui fût jamais arrivé.

Les végétations ont cela de remarquable que leur sommet présente assez constamment des sillons qui les divisent en plusieurs lobes ; ce qui leur a fait donner les noms de verrues, porreaux et choux-fleurs.

Souvent ces végétations guérissent par les anti-vénéériens, mais quand elles persistent, on peut quelquefois les résoudre par des applications stimulantes, comme l'eau de chaux, l'eau phagédénique, la solution de sulfate de cuivre, ou bien la poudre de sabsine seule ou incorporée avec l'onguent mercuriel, ainsi que je l'ai vu faire par un chirurgien de mes amis, ce qui en rend l'application plus facile. Mais, en général, ces divers moyens ne réussissent que lorsque les végétations ont une certaine mollesse, ce qui n'est pas le plus ordinaire. On est obligé, le plus souvent, d'avoir recours à des topiques plus actifs, comme la liqueur

de Vanswiéten , avec une dose double ou triple , quelquefois même quadruple , de muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif). Quelquefois , enfin , on est forcé d'employer le caustique pour détruire ces végétations. Le nitrate d'argent fondu (pierre infernale) , le sulfate de cuivre (vitriol bleu) , et même le muriate d'antimoine sublimé (beurre d'antimoine) , sont les caustiques les plus ordinairement employés dans ces circonstances. Enfin , on s'est quelquefois servi avec succès de la ligature , mais seulement quand la végétation avoit un pédicule grêle et susceptible d'être facilement embrassé par l'anse du fil.

Par l'un ou l'autre de ces moyens , on est toujours certain de réussir à faire disparoître les végétations ; mais , quand leur volume le permet , ce qui est le plus ordinaire , le moyen le plus sûr , en même temps qu'il est le plus expéditif , est l'instrument tranchant. Des ciseaux courbes sur leur plat sont assez généralement employés pour cette excision ; mais il est une précaution , en la pratiquant , c'est d'enlever , en même temps que la végétation , la portion de tégument qui lui sert de base , si on veut en prévenir le retour.

Les excroissances , lorsqu'elles sont simplement formées par le gonflement d'un des replis des tégumens de l'ouverture de l'anus , repli qui est , pour ainsi dire , applati entre les deux fesses , se nomment *condylômes* ; mais quand ces condylômes ne sont que la base de végétations verruqueuses , on les nomme *crêtes de coq*. Elles surviennent aux environs de l'anus , et plus rarement aux grandes lèvres et à la verge.

Du reste, le même traitement local est applicable aux végétations verruqueuses et aux excroissances, quand le traitement général ne les a point fait disparaître.

Maladie des Os, de cause vénérienne.

ENFIN, le virus vénérien, après avoir existé longtemps dans l'économie animale, manifeste souvent sa présence en attaquant les os.

Des Douleurs ostéocopes.

LES douleurs ostéocopes sont les symptômes qu'on observe, le plus communément, vers ces parties. Elles ont différens degrés, et présentent, en général, cela de particulier, ainsi que toutes les douleurs vénériennes, qu'elles sont plus vives à la fin du jour et pendant les trois ou quatre premières heures de la nuit, que durant tout autre instant.

Elles ont surtout lieu aux membres et aux os de la poitrine; cependant les malades en sont quelquefois tellement tourmentés, qu'ils ne peuvent se mouvoir en aucune manière, toutes les régions du corps, même les parties molles, étant douloureuses.

Toutes ces douleurs cèdent facilement au traitement anti-vénérien et n'exigent pas de moyens locaux particuliers; cependant les bains produisent assez constamment de bons effets. D'ailleurs, on a observé que ces douleurs étoient plutôt guéries par les sudorifiques

que par les autres anti-vénériens. On peut donner aussi, quand elles sont excessives, quelques narcotiques pour les rendre plus supportables.

Des Exostoses.

LES exostoses sont des tumeurs formées par le gonflement total ou partiel des os.

Ces tumeurs surviennent ordinairement aux régions des os qui sont les plus rapprochés de la surface du corps, comme la face antérieure du tibia, la clavicule, les os du crâne, etc.

Ces tumeurs osseuses sont fort souvent précédées par des douleurs vénériennes, dans le tissu même qu'elles affectent ; mais les douleurs qui les accompagnent quelquefois, lorsqu'elles sont développées, diffèrent de ces dernières, en ce qu'elles sont produites par la distension des parties environnantes.

Les exostoses se dissipent ordinairement pendant le traitement interne, dans lequel on associe avec succès les sudorifiques aux mercuriaux. Il n'est pas besoin, en général, de traitement local ; cependant, quand il y a de vives douleurs, on peut y appliquer des substances calmantes. On a vu quelquefois des frictions mercurielles, ainsi qu'un emplâtre de ciguë, hâter la disparition des exostoses, surtout quand elles sont récentes.

La *carie* et la *nécrose vénérienne* n'exigent pas d'autre moyen que le traitement général, et ainsi que dans ces maladies dépendantes d'une autre cause, aucun remède particulier n'a la vertu de hâter l'exfoliation de la

portion osseuse affectée ; il faut attendre cette opération des seules forces de la nature (1).

La maladie vénérienne se présente encore sous beaucoup d'autres formes, comme l'alopecie, la surdité, la cécité et autres symptômes irréguliers ; mais comme il suffit de savoir quand il y a vérole confirmée, et que nous avons satisfait à cette tâche en décrivant en général les principaux phénomènes de cette maladie, nous passerons sous silence les autres, pour arriver plutôt au traitement applicable à la syphilis qui leur donne naissance.

(1) Voyez le *Traité des Maladies des os*, du professeur Boyer.

 DEUXIÈME PARTIE.

Traitement général de la Maladie Vénérienne.

IL n'est pas de maladie pour laquelle on ait recommandé un plus grand nombre de remèdes, que pour la syphilis. Le mercure, son véritable antidote, quoiqu'employé peu après l'apparition de cette maladie, ne fut pas d'abord estimé en raison des puissantes propriétés dont il jouit; ce qui s'explique assez par la manière peu méthodique dont on l'administrait alors; mais enfin on a su réduire à leur juste valeur tous les autres médicamens, qu'on croyoit pouvoir remplacer ce précieux métal, dont on est parvenu à maîtriser l'action sur les organes de l'économie animale, de manière à obtenir constamment de son usage, tous les bons effets qu'on peut attendre de ce spécifique, sans avoir à redouter les fâcheux accidens qu'on lui reprochoit avec raison, dans le courant du seizième siècle.

Il est néanmoins une espèce de médicament qui partage, jusqu'à un certain point, les vertus spécifiques du mercure; mais dont les effets ne sont ordinairement bien évidens que lorsque la maladie vénérienne a résisté, ce qui est rare, à l'emploi de ce dernier moyen; ce sont *les bois sudorifiques*. Je suis loin, en effet, de penser que ces médicamens n'agissent simplement que

comme sembleroit l'indiquer leur dénomination. Plusieurs considérations me portent à adopter une opinion différente de celle reçue jusqu'à ce jour, sur le mode d'action de ces médicamens.

La première est que ces sudorifiques ne procurent pas toujours l'augmentation de la transpiration, quoique le plus souvent, quand ils sont bien indiqués, ils détruisent la maladie vénérienne : tantôt, au contraire, ils augmentent les urines, et plus souvent encore ils agissent par les selles; il arrive même quelquefois qu'ils ne déterminent aucune évacuation sensible (1).

Seconde considération. Si les sudorifiques exotiques agissoient seulement en activant l'exhalation cutanée, pour guérir la vérole, nous pourrions retirer bien plus d'effets anti-syphilitiques de l'ammoniac (alcali volatil), qui est un sudorifique très-puissant, et que nous avons plus facilement. Mais tous les praticiens s'accordent, sinon à refuser irrévocablement toute propriété anti-vénérienne à cette dernière substance, au

(1) Le docteur *Quarin* rend un compte fort avantageux des propriétés anti-vénériennes de la racine d'*astragali exscapi*. Ses expériences sur cet objet, auxquelles il avoit été porté par *Storck*, lui ont démontré que ce moyen étoit très-efficace; mais on ne peut trouver cette racine à Paris, pour répéter ces essais.

Ce médicament agit d'abord en augmentant beaucoup les selles; après huit ou dix jours, des sueurs nocturnes abondantes se manifestent, et assez constamment les urines sont plus copieuses à la fin du traitement. Les malades sur lesquels *M. Quarin* a fait ces essais, n'avoient jamais pris un atôme de mercure.

moins à ne lui en attribuer que de très-foibles et de très-incertaines.

Il est en conséquence bien démontré que les bois sudorifiques, indépendamment de leur vertu diaphorétique, jouissent d'une propriété spécifique pour la destruction du virus vénérien, avantage que n'ont pas les sudorifiques indigènes.

On voit donc, par ce qui vient d'être dit, que les remèdes vraiment anti-syphilitiques se réduisent à un bien petit nombre; aussi n'entreprendrai-je pas de parler de tous ceux qui ont été proposés jusqu'à ce jour : le *mercure*, dans ses diverses préparations, et les *sudorifiques* fixeront spécialement mon attention, et si je m'arrête à quelques autres remèdes, ce ne sera, le plus souvent, que pour détromper les médecins sur la fausseté des propriétés qu'on leur a gratuitement attribuées.

Du Mercure.

LES anciens auteurs ont été pendant très-longtemps partagés d'opinions sur les propriétés médicinales du mercure introduit dans l'estomac : les uns avec *Dioscoride*, l'ont mis au nombre des poisons les plus actifs, tandis que d'autres ont assuré que l'on pouvoit l'avaler impunément et en grande quantité. *Galien* (1), quoiqu'il le range parmi les poisons, convient cepen-

(1) De Medicam. Simpl. l. 9.

dant n'en avoir jamais fait usage ni intérieurement ni extérieurement, et ne pas pouvoir donner quelque chose de certain sur ses propriétés ; mais tous les médecins n'ont pas suivi l'exemple de *Galien*, car Paul d'Egine (livre VII) assure que plusieurs de ses contemporains le donnoient avec succès dans la passion iliaque. *Avicène* (1) se rend garant de son innocence donné intérieurement, et beaucoup de médecins s'étoient rangés de cet avis, avant même qu'on employât ce métal contre la maladie vénérienne. D'après cela, il est raisonnable de penser avec le docteur *Bosquillon* (2) que si quantité d'auteurs célèbres ont rendu un si mauvais compte de ce médicament, c'est que, 1^o. ils ne l'avoient pas purifié, car on le retiroit indifféremment chez les anciens, du cinabre ou de préparations mercurielles dans lesquelles entroit le *minium* (3), d'où il arrivoit que souvent, dans le dernier cas, il y avoit une proportion considérable de plomb qui causoit les coliques et les maux d'estomac dont parle *Dioscoride* ; en second lieu, c'est que la méthode usitée alors d'éten-

(1) Can. IV, fen VI.

(2) Voyez la savante traduction de l'ouvrage de Bell, sur la Gonorrhée et la Maladie Vénérienne, qui vient de nous être donnée tout récemment par ce Médecin. Tom. II. Pag. 227.

(3) Il paroît en effet que les Anciens employotent souvent, pour la révivification du mercure, l'oxide rouge de ce métal, dont la couleur se prêtoit à sa falsification avec le *minium* ou oxide de plomb rouge. De nos jours mêmes, on trouve encore dans le commerce de pareilles fraudes.

dre le mercure dans beaucoup de salive , en formoit un oxide dont l'action pouvoit être très-violente sur les voies digestives.

Les médecins arabes , *Avicène*, *Abulcasis* et autres , employoient le mercure en frictions contre les maladies de la peau , éteint dans de la salive et de l'huile de laurier ; mais comme il produisit des salivations considérables , on ajouta à cet onguent des oxides métalliques , des huiles de résines , etc. comme correctifs ; mais ces substances ne faisoient que masquer les bons effets du médicament principal.

Ainsi préparé , le mercure fut employé contre la syphilis , presque dès l'apparition de cette maladie qui avoit ordinairement lieu sous la forme de pustules , ce qui la faisoit assimiler aux autres maladies cutanées ; mais ce remède ne fut employé avec méthode qu'au temps de *Berenger de Carpi* , qui en faisoit un grand usage.

Vigo traitoit aussi la vérole par le mercure en frictions ; mais , ainsi que *Berenger de Carpi* et ses contemporains , il n'en continuoit l'administration que jusqu'à la disparition des symptômes extérieurs , comme si la maladie n'eût été que locale , et il s'ensuivoit delà , que les accidens revenoient peu après la guérison apparente , ce que prouve *Ulric-de-Hutten* (1) , qui rapporte avoir subi onze traitemens par les frictions mercurielles , dans l'espace de neuf ans , sans avoir pu

(1) De Gayaci Medic. cap. IV. 15, 1.

guérir..... *A peine, ajouta-t-il, voit-on un malade guérir sur cent.*

Mais *Nicolas Massa* (1), vénitien, qui écrivit onze ans après *Hutten*, employoit les frictions, et réussissoit le plus ordinairement à guérir la maladie vénérienne, et sa grande expérience l'avoit tellement convaincue de l'efficacité de ce moyen, qu'il en faisoit usage avec succès pour les femmes grosses et les enfans. Ce médecin méloit, pour faire son onguent, une partie de mercure sur deux d'axonge de porc, et y ajoutait une petite proportion de litharge, de la céruse et de l'oliban.

Les médecins qui suivirent, crurent ajouter à la propriété du mercure, en le mêlant avec un plus grand nombre de substances, surtout avec les purgatifs, les huiles, les baumes et les oxides métalliques. Mais le mercure entroit alors en proportion beaucoup trop petite, dans l'onguent, pour qu'il pût produire l'effet désiré; aussi a-t-on commencé, dès le seizième siècle, à diminuer graduellement le nombre des ingrédients qui entroient dans sa composition; et depuis fort longtemps déjà, on le fait avec le mercure et la graisse de porc, en ajoutant un peu de thérébentine;

(1) *Massa* s'exprime ainsi : « *Viam sanandi morbum gallicum cum juncturarum unctionibus, in quibus argentum vivum ingreditur, esse infallibilem et securissimam viam sanandi hanc ægritudinem* ». . . . Plus bas, il dit : « *Potest in omnibus corporibus et istius morbi accidentibus administrari, in quocumque tempore et ætate, et etiam in prægnantibus et pueris.* *Nicolai massæ, veneti, de morbo gallico. Liv. IV. Chap. Ier. Ann. 1532.* »

cette dernière substance y est même encore inutile, et je pense avec le docteur *Swediaur*, qu'il vaut mieux préparer l'onguent mercuriel, d'après le procédé de *M. Dupont* (1), c'est-à-dire, avec le mercure et l'axonge, à parties égales. *Bell* conseille de prendre deux parties de graisse de porc, sur une de mercure cru, pour faire cette pommade (2).

Nous allons donc examiner les règles à observer dans le traitement par l'onguent mercuriel, administré par la voie de l'absorption cutanée, pour passer ensuite à l'emploi du mercure à l'intérieur, etc., etc.

ADMINISTRATION DU MERCURE A L'EXTÉRIEUR.

1^o. *Traitement par les Frictions.*

Il est d'usage, avant de procéder à ce traitement, de faire subir au malade quelques préparations, lesquelles varient suivant l'état actuel du sujet.

Les anciens, dans cette occasion, ne manquoient jamais de pratiquer une saignée, probablement parce qu'ils avoient observé que l'usage du mercure élevoit un peu la force du pouls et augmentoit la disposition à la pléthore sanguine; mais les praticiens modernes ont, avec raison, restreint cette méthode, qu'on voit encore recommandée par *Fabre* (3), aux seuls cas, très-rares,

(1) Voyez *Journal de pharmacie*, n^o. VIII. Pag. 60.

(2) Traduction française. Pag. 336. Tom. II.

(3) *Traité des Maladies vénériennes*. Pag. 330.

de tempérament éminemment sanguin. Le plus souvent les délayans généraux donnés pendant cinq à six jours suppléent à cette évacuation, dont on doit toujours être avare, surtout quand la maladie exige un traitement long et fatigant.

L'usage d'un ou deux purgatifs, pour préparer à l'administration des frictions mercurielles, est plus rationnel et plus avoué de tous les médecins instruits. *Dehorne* (1) cependant pense qu'à la rigueur ce moyen est de bien peu d'utilité, et qu'on peut s'en abstenir. Son conseil peut être admissible dans le cas un peu pressant ; mais je pense que toutes les fois qu'on en aura le temps, il sera préférable de passer un léger purgatif en apozème ; car, par ce moyen, on diminue la disposition que peut avoir l'individu au développement des symptômes gastriques, qu'on observe si souvent pendant l'administration du mercure, non que cet accident soit dangereux par lui-même, mais parce qu'il force à interrompre le traitement, qui en devient plus long et peut-être moins sûr ; d'ailleurs ces purgatifs agissent encore ici d'une autre manière : c'est en déterminant par avance, sur les intestins, un point d'irritation, qu'on sait avoir la propriété de remédier à la salivation, quand elle est établie, et conséquemment de prévenir cette évacuation, toujours inutile à la sûreté du traitement, et souvent dangereuse.

(1) *Méthod. différ. d'administrer le mercure dans les Maladies vénériennes*, 1775, Pag. 115.

Dans l'hospice des vénériens , on donne le purgatif dont il est question , sans aucune préparation préliminaire , le lendemain de l'entrée du malade , pour abrégé autant que possible son séjour dans la maison , à moins que la violence des symptômes ne force à donner les délayans , pendant quelques jours , avant d'entreprendre le traitement ; mais en ville , on fera bien , par précaution , de conseiller , quatre à cinq jours d'avance , quelques délayans , en même temps qu'on diminuera un peu la quantité des alimens.

Une condition essentielle à la réussite du traitement par les frictions , est d'amener la peau à un degré de perméabilité ou plutôt de sensibilité , nécessaire pour que l'absorption du mercure se fasse facilement. Or , on obtient cet avantage des délayans , en général , qui sont toujours indiqués , quand même on ne purgeroit pas , mais surtout des bains tièdes , qu'on ordonne en moins grand nombre que ne le font certains auteurs , *Fabre* entr'autres , car ils affoibliroient beaucoup trop ; mais on se contente de cinq à six , et même quand on ne peut le faire facilement , on peut , en général , s'en abstenir , jusqu'au moment de commencer l'administration des frictions. Chez les individus dont la peau est sèche , on ajoute encore aux bons effets des bains , en frictionnant , quand on en sort , la peau avec la main nue , ou avec une flanelle pénétrée par une huile douce , comme celle d'amandes , ou autre analogue.

Les bains froids , qui ont été conseillés dans presque tous les cas , ne sont admissibles que chez les individus peu vigoureux , où l'état des forces paroît

P'exiger ; mais seulement pendant l'été. Ils agiront alors comme tonique.

Quand on aura ainsi préparé le malade par les différens moyens que son état exigeoit, on commencera les frictions. Le premier jour (qui sera le deuxième après le purgatif, si on en a donné un), le malade prendra, le matin, un bain dont la chaleur égalera à peu près la chaleur du corps, c'est-à-dire, de vingt-huit à trente degrés du thermomètre de *Réaumur* ; et le soir, il fera la première friction sur l'une des jambes (qui aura préalablement été rasée, comme le conseille le docteur *Swediaur*), avec un gros (1) d'onguent mercuriel. Le surlendemain, on baignera également, mais on fera frictionner sur la cuisse ; le sixième jour, sur l'avant-bras ; le huitième, sur le bras et les jours suivans sur les extrémités du côté opposé, en commençant de même par la jambe, la cuisse, etc., mais toujours de deux jours l'un, et à la partie interne des membres, lieu où les vaisseaux absorbans naissent en plus grand nombre.

La dose de pommade, pour chaque friction, pourra être doublée à commencer de la cinquième ou sixième friction ; car à cette époque, on doit peu craindre la salivation, qui n'arrive guère ordinairement passé le huitième ou douzième jour. Du reste, on continuera les bains le jour de friction, et le malade se reposera les autres jours.

(1) Quatre grammes.

Les frictions mercurielles, ainsi administrées tous les deux jours (depuis un gros jusqu'à trois (1), et en les accompagnant des bains) portent rarement à la bouche , à moins que le sujet ne soit très-susceptible ; et dans ce cas , qu'on reconnoît à la puanteur de l'haleine, la rougeur et la douleur de l'intérieur de la bouche , on cesse les frictions , ou on les donne à très-petite dose , un demi-gros , par exemple , ou un gros entier , mais divisé en deux parties , l'une pour le matin et l'autre pour le soir. Cependant , si les signes de *ptialisme* continuent , on cessera totalement le traitement mercuriel, et on se conduira comme il sera dit plus bas , en parlant de la salivation.

A l'ordre que , d'après Astruc (2) et autres médecins, nous conseillons de suivre dans les frictions , relativement aux parties sur lesquelles on les doit faire , n'est pas attachée d'une manière irrévocable la réussite du traitement ; car , sur quelle partie que soit appliqué le mercure (3) , il produira toujours les effets qu'on en attend, pourvu qu'il soit absorbé ; ainsi on pourra faire les frictions sur les extrémités et même sur les jambes seulement (4) , en observant néanmoins de ne pas

(1) De 4 à 12 grammes.

(2) *De Morbis Venereis*. Liber IV. Caput VII. Pag. 461.

(3) La Méthode de *Dominique Cirillo* , Napolitain , en est un exemple. Ce Médecin recommande de ne faire ces frictions qu'à la plante des pieds. Voyez son livre intitulé *Observazioni pratiche , intorno alla lue venerea*. Venez. in-8. 1786.

(4) On réussit parfaitement de cette manière , et si par fois on recommande les onctions sur d'autres parties, c'est ordinairement frictionner

frictionner deux fois la même partie, ce qui pourroit causer de l'irritation à la peau.

Quelques praticiens pensent qu'en frictionnant sur les extrémités supérieures exclusivement, la salivation est plus à craindre; mais leur appréhension est chimérique; car, si dans le traitement ordinaire (lorsqu'on commence par les jambes, les cuisses, etc., etc.) on a vu arriver cette évacuation, lorsqu'on en étoit aux bras, c'étoit après avoir frictionné les extrémités inférieures, parce que la salivation n'arrive guère ordinairement avant la troisième ou quatrième friction (1), qui répond précisément dans l'ordre que nous avons établi, au jour où on frictionne les membres supérieurs; aussi qu'on ne fasse frotter les malades que sur les jambes ou les cuisses, la salivation arrivera toujours à la même époque, c'est-à-dire, au huitième jour à peu près, à dater de la première friction.

Il faut, quand les forces du malade le permettent, qu'il se fasse lui-même les frictions; dans le cas contraire, on a recours à un aide auquel on recommande de se couvrir la main d'une vessie mince qui s'opposera à ce qu'il absorbe une portion du médicament.

ment pour ne pas choquer les préjugés de certains malades; car elles n'ont nul inconvénient sur quelque endroit de la peau qu'on les applique.

(1) *Astruc* dit : Imò verò quantumvis duce experièntiâ compertum sit salivationem rarò moveri ante frictionem tertiam, etc....
De Morbis venereis. Tom. I. Lib. IV. Cap. VII. Pag. 466.

La boisson ordinaire du malade doit être légère et délayante : une simple décoction de chiendent, de graine de lin, ou une tisane faite avec une petite quantité de bois sudorifiques, seront suffisantes pour seconder les effets du mercure.

Quant au régime à suivre pendant le traitement, si le malade est d'ailleurs d'une bonne constitution, on diminuera un peu la quantité ordinaire de ses alimens ; on le privera totalement de vin et autres liqueurs fermentées, si quelques symptômes l'exigent particulièrement, comme une blennorrhagie, un bubon ou des chancres un peu inflammatoires : dans une circonstance opposée, un peu de vin peut être fort avantageux, parce que le stimulus qu'il apporte est très-essentiel pour la réussite du traitement.

Les individus foibles, lymphatiques, nerveux (1), feront usage de bons alimens, très-nutritifs, et surtout du vin qui leur sera très-utile ; les anti-vénériens n'en seront que plus efficaces.

Il sera convenable que les malades vaquent à leurs occupations ordinaires ; car l'exercice modéré, en en-

(1) Les individus doués d'une pareille constitution, exigent beaucoup de soins pour leur régime, et de circonspection dans l'administration des mercuriaux ; car on observe quelquefois que ces remèdes portent la sensibilité à un haut point d'exaltation. J'ai vu un sujet, entr'autres, qui étoit dans ce cas, mais à un degré tel, que le moindre bruit, le moindre attouchement le fatiguoient autant qu'une forte commotion électrique à laquelle il les comparoit. Cette

tretenant la transpiration , est un moyen de prévenir que le mercure ne se porte à la bouche. Mais en permettant à ces malades de sortir , il est nécessaire de les prévenir de se bien garantir des vicissitudes atmosphériques , car ils sont très-sensibles à la moindre impression du froid , et surtout du froid humide (1).

Si les malades suivent avec exactitude la marche tracée pour ce traitement , on obtiendra indubitablement leur guérison ; mais il ne faut pas croire , comme la plupart d'entr'eux , avoir atteint ce but , dès que les symptômes apparens sont dissipés ; il est très-prudent , au contraire , de continuer les frictions (ou toute autre préparation mercurielle) jusqu'à la concurrence de trente ou trente cinq jours , et plus même (2) dans les maladies anciennes , si on veut être

disposition avoit tellement pris d'accroissement , qu'à la fin de son traitement il redoutoit singulièrement l'approche de quelqu'un ; et si par hasard on le heurtoit , même légèrement , il éprouvoit pendant plusieurs secondes , un bouleversement dans ses facultés intellectuelles , et un sentiment général d'anxiété et de mal-aise inexprimable. Cet état étoit déterminé chez ce malade par les frictions mercurielles qui ne le guérissent pas. Mais un traitement par la liqueur de *Vanswieten* ne lui causa pas ces accidens nerveux , et le débarrassa de sa maladie.

(1) Si *Bell* conseille aux malades de garder la chambre , c'est dans la fausse persuasion où il est , avec la plupart des médecins anglais , qu'il faut toujours exciter la salivation pour guérir les maladies vénériennes un peu anciennes.

(2) En conséquence , la quantité d'onguent mercuriel nécessaire

assuré de la guérison radicale ; car on n'a malheureusement que trop d'exemples de personnes qui , par impatience (ou d'autres motifs) , ayant abandonné le traitement anti-vénérien , dès qu'elles n'éprouvoient plus de symptômes d'infection , ont été reprises , plus ou moins longtemps après par de nouveaux accidens , et plus graves et plus rebelles aux moyens curatifs.

Quand on a continué les frictions pendant le temps nécessaire pour être assuré de la guérison , il est bon de purger le malade avant la cessation complète des anti-vénériens ; on lui donnera , pour cela faire , quelques jours avant cette époque , un purgatif en apozème de deux ou trois verres ; on le réitérera deux jours après , et on pourra , dès le lendemain de la seconde purgation , discontinuer l'administration des frictions.

D'ailleurs , malgré que je recommande la continuation du traitement pendant quelque temps après la dissipation des symptômes syphilitiques , je conviens néanmoins qu'il est des circonstances où ces derniers paroissent résister à tous les remèdes , et ne guérissent en effet qu'après la cessation des mercuriaux. Dans ces

pour un traitement , sera de quatre à cinq onces , à peu près (douze à quinze décagrammes) , quand la maladie est récente ; et de six à sept onces , et jusqu'à huit (dix-huit à vingt-quatre décagrammes) , lorsque les symptômes sont anciens et difficiles à vaincre.

cas , infiniment rares , on se contente de faire subir un traitement le plus régulier possible , après lequel on met le malade aux délayans ou aux amers , selon l'état de ses forces. On est ensuite agréablement surpris de voir les symptômes , soit chancres , pustules ou autres , disparaître , sans aucune application locale.

Quelquefois enfin , il est avantageux et même indispensable , lorsque des chancres ou autres symptômes syphilitiques résistent à tous les remèdes , de cesser l'administration du mercure , qu'on peut ainsi quitter et reprendre alternativement , en laissant le malade en repos pendant une huitaine de jours à chaque interruption ; cette marche est très-souvent couronnée du succès.

En comparant le traitement par les frictions mercurielles que je viens de décrire , avec celui anciennement adopté , on sent facilement combien les résultats qu'on peut obtenir de chacun , doivent être différens. En effet , à *Bicêtre* , par exemple , où le traitement par les frictions étoit exclusivement employé , on observoit toujours de grands accidens , pendant son cours , parce qu'on visoit toujours à procurer la salivation , qu'on croyoit nécessaire , et pour y parvenir , on saignoit , on purgeoit et on donnoit une grande quantité de bains , indistinctement à tous les malades , qu'on forçoit en outre à une réclusion sévère dans des salles dont la plupart des croisées étoient murées. Mais les inconvéniens d'une pareille méthode furent d'abord sentis par M. *Cullerier* , qui fut nommé chirurgien en chef de *Bicêtre* , il y a plus de quinze ans , et il

la supprima , pour lui substituer le traitement par extinction.

2^o. *Méthode de Cirillo.*

ON ne s'est pas borné à faire des frictions avec la pommade mercurielle ordinaire , on a encore essayé de les faire avec des sels mercuriaux (1).

Ainsi Dominique *Cirillo*, médecin de Naples, recommande les frictions avec le sublimé corrosif, incorporé simplement dans de l'axonge de porc (2). Il prépare ses malades par les bains, les lavemens, le petit-lait, les décoctions de chiendent ou de salsepareille, et après il prescrit un gros de cet onguent, dont le malade se frictionne le soir les plantes des pieds exclusivement, lieu où l'anatomie nous apprend que naissent grand nombre de vaisseaux absorbans; d'ailleurs les autres

(1) Voyez *Traité complet et observations sur les Maladies vénériennes*, par Dominique *Cirillo*, premier médecin de S. M. le Roi de Naples; traduit de l'italien par Ch. E. *Auber*. D. m. an 11. 1803.

(2) Sublimé corrosif. un gros.

Axonge de porc récente. une once.

Mélez et triturez ensemble dans un mortier de verre pendant douze heures et faites un onguent.

On peut ajouter quelques grains d'ammoniac pour faciliter le mélange du sublimé.

Le malade fera ou recevra les frictions, au moyen d'un gant qu'il aura enduit préliminairement de graisse, pour ne pas perdre une portion de l'onguent.

régions de la peau seroient irritées , excoriées même par le médicament. Les frictions se répètent les deux jours suivans et au même lieu ; le quatrième jour , on fait baigner le malade et on recommence les frictions le lendemain , à la dose d'un gros et demi , et on poursuit ainsi jusqu'à la guérison complète, en intercallant un bain tous les trois ou quatre jours ; mais on ne porte jamais la quantité de la pommade au-delà de deux gros.

Le docteur *Cirillo* choisit , autant qu'il lui est possible, le printemps ou au moins l'automne pour administrer les frictions de sublimé ; mais cette précaution me paroît au moins inutile et peut avoir de grands dangers , en laissant accroître la gravité des symptômes quand ils se manifestent dans les autres saisons. D'ailleurs ce précepte ne paroît être dû qu'à un préjugé profondément enraciné dans une grande partie de l'Italie , qui défend d'entreprendre aucun traitement anti-vénérien , pendant l'hiver , quoiqu'il soit léger et de courte durée dans ces climats. Ce mode de traitement produit rarement la salivation , encore quand elle se manifeste , elle est constamment très-légère , mais il augmente souvent les urines et quelquefois les sueurs.

Cirillo exalte beaucoup les bons effets de ces frictions et assure en avoir obtenu de grands succès ; il est vrai qu'indépendamment de leurs propres vertus , elles l'emportent encore sur les frictions ordinaires , par l'avantage qu'on a de conserver la propreté pendant le traitement , tant en changeant souvent de linge , comme le recommande l'auteur , que par les bains qu'on peut prendre fréquemment.

Cependant de nouveaux essais sont encore nécessaires pour constater les avantages de cette méthode, peut-être on pourroit la substituer avec succès, à celle par les frictions ordinaires.

3°. *Méthode de Clare.*

DE quelque manière qu'on applique aux bouches absordantes, le mercure à l'état d'oxide, il est bientôt absorbé et porté dans le torrent circulatoire.

Cette propriété bien connue, engagea M. Clare, chirurgien de Londres, à faire les expériences qui ont servi de base à sa méthode d'administrer le mercure. Elle consistoit d'abord à faire frictionner la face interne des joues, aux environs de l'orifice du conduit de *Stenon*, avec un demi-grain ou un grain de muriate de mercure (mercure doux), ce qu'on devoit répéter trois ou quatre fois par jour; mais depuis, pour éviter les inconvéniens qui pourroient résulter de la déglutition de ce sel, il a conseillé de faire les frictions sur les gencives et la face muqueuse des lèvres, et de ne pas cracher avant que l'absorption ne soit complète; ou bien il fait faire usage trois ou quatre fois par jour aussi, comme *dentrifrice* et *anti-vénérien*, d'une poudre composée d'une partie de mercure doux, sur deux de bol d'Arménie; enfin, dans les cas graves, cet auteur recommande pareil nombre de frictions avec le mercure doux sur la langue, et quand il y a des ulcères dans l'intérieur de la bouche, ou aux parties génitales externes, il les fait recouvrir de ce sel, lié avec l'eau pure ou la salive.

M. Clare présume que trois grains de *calomélas* employés pour ces frictions *buccales*, équivalent à quarante-huit grains de pommade mercurielle en friction extérieure. Il a eu par cette méthode beaucoup de succès ; mais il paroît que c'étoit particulièrement dans les maladies récentes, car malgré la promptitude avec laquelle elle détermine la salivation, que cet auteur croit essentielle pour obtenir la guérison des maladies anciennes, il dit néanmoins dans un mémoire contenant les modifications à faire subir à sa méthode : « quoique le calomélas réussisse dans la plu-
 » part des cas, cependant, dans la vérole confirmée
 » je fais en général usage du *sublimé corrosif* de cette
 » manière : prenez un grain de sublimé corrosif, deux
 » grains de *crème de tartre* et quatre de *bol d'Arménie* ;
 » mêlez ensemble. » La dose est d'un demi-grain dont on frotte les gencives, ce qu'on répète deux ou trois fois par jour. Mais cette dernière poudre anti-vénérienne excorie souvent les gencives, et M. Clare a depuis substitué au sublimé qui y entre, l'oxide de mercure.

Cependant, quoique par cette méthode d'administrer le mercure, M. Clare ait obtenu de nombreuses guérisons, elle ne me paroît pas devoir être adoptée ; car les auteurs qui ont écrit depuis qu'elle est connue, ne lui ont pas reconnu d'aussi grands avantages, et surtout des effets aussi constans qu'on l'avoit annoncé d'abord (1).

(1) Le mercure doux est encore employé d'une manière assez avantageuse par quelques praticiens qui le substituent avec succès

4°. *Des Fumigations mercurielles.*

LE mercure a encore été réduit en vapeur pour traiter la maladie vénérienne.

Cette méthode a été très - anciennement employée ; mais on la trouvoit beaucoup trop active , comme on le peut voir dans les écrits de *Catanée* , de *Boligny* , de *Vigo* et autres qui regardoient ce moyen comme plus violent que les frictions , et capable de causer des toux opiniâtres et autres accidens graves.

à l'onguent mercuriel ordinaire , quand des raisons de propreté ou de discrétion forcent les malades à céler leur état. *M. Cullerier* , dans ce cas , fait usage de la pommade ci-dessous :

Cérat blanc , quatre onces.

Mercure doux , demi-once.

Mélangez dans un mortier de verre pendant un quart-d'heure.

On fait , après les préparations d'usage , les frictions sur les membres , de deux ou trois gros d'onguent , tous les deux jours.

Quatre onces de cet onguent suffisent pour un traitement de maladies récentes. On va ordinairement à six et quelquefois à huit onces dans les affections plus anciennes , et assez constamment on en obtient de très-bons effets.

Cette pommade pourroit d'ailleurs être employée comme accessoire , en place de cérat mercuriel , sur les chancres indolens , contre les pustules , sur lesquelles on fait chaque jour une onction avec un demi-gros ou un gros de cette pommade. Du reste , ses effets doivent bien être suivis avec beaucoup d'attention , parce que la salivation survient assez facilement , surtout quand on applique le remède sur des surfaces ulcérées.

Le *cinabre* (sulfure de mercure) avoit toujours fait la base de ses fumigations , dont les succès furent assez variés , lorsque le docteur *Lalouette* (1) proposa et employa contre la maladie vénérienne les fumigations , par la combustion d'une préparation approchant beaucoup du mercure doux.

Ce médecin dit avoir retiré de bien grands effets de cette méthode ; néanmoins , comme elle a aussi grand nombre de détracteurs , je pense qu'il ne seroit pas prudent de s'en rapporter à ce seul moyen pour traiter la vérole confirmée. Mais on peut , en attendant de nouvelles expériences , l'employer comme anti-vénérien local , dans les ulcères entretenus par le vice syphilitique , contre les exostoses ou autres symptômes rebelles au traitement général.

Quant à la manière de faire ces fumigations locales , (que ce soit avec le cinabre , le mercure doux ordinaire ou celui préparé d'après le docteur *Lalouette*) , elle est très-simple : si c'est une exostose ou un ulcère , on dirige la vapeur du réchaud fumigatoire sur la partie malade au moyen d'un entonnoir de papier , de fer-blanc ou autre. S'il est nécessaire d'exposer les parties génitales seules à l'action du remède , on pourra se servir du chevalet recommandé pour cet effet par le médecin dont nous venons de parler ; il en donne la description , page 138 de son ouvrage.

(1) Voyez son *Traité* intitulé : *Nouvelle Méthode de traiter les Maladies vénériennes par les fumigations* , publiée par ordre du Roi. Paris. 1776. in-8.

Quel que soit le symptôme pour lequel on emploie les fumigations mercurielles , il est bien essentiel que la substance avec laquelle on veut les faire , soit pulvérisée et répandue d'une manière uniforme sur toute la surface du *basi*er , afin qu'elle puisse s'enflammer en même temps ; car si elle tomboit en masse , il n'y en auroit qu'une petite partie qui brûleroit , tandis que le reste tomberoit sur le grillage et seroit perdu.

Des différentes méthodes d'administrer le mercure à l'extérieur , que nous venons de décrire , la plus universellement adoptée et la plus efficace est celle par les frictions avec l'onguent napolitain. Ce traitement cependant n'est pas sans inconvéniens , et en comparant plus bas la somme de ses avantages , avec les succès nombreux qu'on obtient du muriate sur-oxigéné de mercure (sublimé corrosif) pris à l'intérieur , nous motiverons la préférence que nous croyons devoir être donnée à ce dernier dans le plus grand nombre de cas , et nous désignerons les circonstances dans lesquelles on peut lui substituer les frictions.

Les autres méthodes d'administration du mercure à l'extérieur ; celles de *Clare* , de *Cirillo* et un grand nombre d'autres encore dont nous ne parlons pas , comme les emplâtres , les bains , les lotions , les lavemens mercuriels , etc. , ne paraissent pas avoir des succès aussi soutenus que celle par les frictions ordinaires , bien moins encore que la liqueur de *Vanswieten* , dont nous allons nous occuper. Celle par les fumigations cependant me paroît devoir être conservée , mais seulement comme un excellent moyen topique dans les

symptômes extérieurs qui résistent au traitement général ; j'en ai vu , dans ces circonstances , des effets étonnans.

J'en dirai autant du mercure doux employé en pommade , mêlé avec du cérat blanc ; il peut être employé avec beaucoup de succès en onctions sur les ulcères , chancres ou pustules , à la dose d'un demi-gros par jour.

Administration du Mercure à l'intérieur.

JE n'entreprendrai pas de parler de tous les remèdes mercuriels qui ont été recommandés jusqu'à ce jour , pour l'usage interne. Cette description seroit beaucoup trop longue pour trouver place dans une simple dissertation ; d'ailleurs , la plupart de ces moyens , dont l'insuffisance a été reconnue , sont tombés en désuétude , depuis surtout qu'on a acquis , dans l'administration des préparations les plus héroïques et dont les effets sont les plus constans , des connoissances qu'une longue expérience pouvoit seule donner. Aussi je ne m'arrêterai qu'aux méthodes les plus généralement employées , telles que celles par le sublimé , le mercure doux , etc.

Traitement par le Sublimé corrosif ou Muriate sur-oxigéné de Mercure.

CE sel mercuriel , qui étoit déjà connu , dès le quatorzième siècle , par le chimiste *Valentin* , fut d'abord

compté au nombre des anti-vénéériens par Richard *Vise-man*, médecin anglais, qui a écrit en 1670. *Hoffman* et *Boerhaave* le préconisèrent beaucoup, et *Turner*, dont l'ouvrage a paru en 1717, rapporte que la préparation suivante, étoit fort en usage parmi les médecins de Londres.

Sublimé corrosif, 1 gros.

Esprit-de-vin rectifié, 1 once.

Donnez de 10 à 15 gouttes de cette liqueur, dans un verre d'eau d'avoine ou autre.

Enfin le sublimé fut employé en Sibérie (1) et dans le Japon (2), fort longtemps avant *Vanswieten*.

Ce remède a été appelé le remède du cavalier, parce que, dit-on, il avoit été apporté et répandu en Russie par un dragon déserteur.

On employoit aussi ce sel en France, dans le courant du quinzième siècle, mais à la dose de trois à quatre grains, en une seule fois, dans de la thériaque, du beurre ou autre corps gras (3); l'énergie de ce remède, ainsi administré, l'avoit, comme on le peut bien penser, fait regarder comme un poison.

Néanmoins on ne prescrivit en Europe le sublimé corrosif avec méthode, que depuis *Vanswieten*, quoique

(1) Bernard *Muller*; Relation et Mœurs des Ostiackes.

(2) Au Rapport d'*Alvarez*, médecin portugais.

(3) Voyez ce qu'en dit le docteur *Bosquillon*, dans ses savantes additions à l'ouvrage de *Bell*, sur la Maladie vénérienne. Pag. 183.

avant lui, comme il vient d'être dit, *Hoffman* et ensuite *Boerhaave*, dans sa chimie, l'eussent recommandé à la dose d'un grain sur une once d'eau ; ils conseil- loient de faire prendre au malade deux ou trois gros de ce mélange par jour. *Vanswieten* faisoit dissoudre 12 grains de muriate sur-oxigéné de mercure, dans une pinte d'alcool de froment, il donnoit, matin et soir, une cuil- lérée à bouche de cette solution ; et faisoit prendre par-dessus une livre d'une décoction émolliente, cou- pée avec un tiers de lait. Six semaines suffisoient ordi- nairement pour obtenir la guérison complète des ma- ladies récentes ; mais quand elles étoient anciennes, il continuoit le remède, pendant *deux et même trois mois* (1).

On peut, dans l'administration du sublimé, substi- tuer à l'alcool de grain, recommandé par *Vanswieten*, celui de vin ; mais encore la grande quantité qu'il en prescrit est inutile, et a de plus l'inconvénient d'exciter le vomissement. Aujourd'hui, on compose la liqueur de *Vanswieten* de la manière suivante :

Muriate sur-oxigéné de mercure (sublimé corrosif),
 9 décigrammes (16 à 17 grains) ;
 Alcool de vin, 4 grammes (1 gros) ;
 Eau distillée, 1 litre (pinte de Paris).

On ne fait entrer dans cette liqueur que la quantité d'alcool nécessaire pour commencer à opérer la disso-

(1) *Vansw.* Commentaria in Hermani Boerha. Aphorismi.
 T. V. Cap. de lue venereâ.

lution du sublimé corrosif et on étend le fluide qui en résulte avec l'eau distillée (1).

Pour traiter la maladie vénérienne par la liqueur de *Vanswieten*, il est nécessaire de préparer les malades par un purgatif ou deux. Cette précaution est encore plus utile ici que dans le traitement par les frictions; car la légère mais fréquente irritation que porte le sublimé sur les premières voies, paroît être la cause la plus ordinaire des *embarras gastriques* qu'on observe si souvent dans les hôpitaux destinés au traitement de la syphilis.

On mettra donc le malade aux délayans pendant quelques jours; on l'évacuera une ou deux fois, selon l'indication, et immédiatement après, on commencera le traitement, à moins que des accidens inflammatoires ne se présentent à combattre.

On donnera d'abord, le matin à jeûn, la demi-dose de liqueur (une cuillerée à bouche ordinaire), qui contient un quart de grain de sublimé; le lendemain, on augmentera d'un quart de dose; et le troisième jour, on fera prendre la dose entière: mais cette liqueur ne doit pas être prise seule; il faut, avant de la faire avaler, la mêler dans 4 ou 5 onces d'une tisane mucilagineuse,

(1) Le docteur *Bona*, professeur dans l'Université de Padoue, cité par M. *Bosquillon* (traduct. de *Bell*), faisoit dissoudre le sublimé dans l'eau pure, et il avoit observé qu'en général l'estomac supportoit mieux encore cette dissolution.

Je crois la méthode de ce médecin très-bonne, car lorsqu'on a de l'eau distillée bien pure, le sublimé ne s'y décompose pas, et on peut ainsi faire une liqueur qui n'excitera pas la moindre nausée.

comme

comme celle de lin , d'orge , de guimauve , ou dans du lait coupé , etc.

Telle est la manière d'administrer la liqueur de *Vanswieten* , qu'on a adoptée à l'hospice des vénériens. Par elle on est assuré que la quantité du remède qu'on prescrit aux malades , leur est donnée ; mais lorsqu'on est certain qu'ils prennent bien leurs médicaments , il est préférable de partager la dose ordinaire en deux , à prendre moitié le matin et autant le soir , ainsi que le professeur *Cullerier* l'ordonne à ses malades du dehors ; il est même un moyen qu'il emploie plus souvent encore , et qui a l'avantage de prévenir parfaitement l'irritation que le sublimé porte quelquefois sur l'estomac , c'est d'étendre la dose de liqueur dans une pinte (litre) d'une eau mucilagineuse , soit de graine de lin , d'orge , de guimauve ou autres semblables , à prendre dans la matinée , chaque verre à une heure de distance l'un de l'autre. Tous les malades s'accoutument , en général , assez bien de ce médicament ainsi administré ; quelquefois cependant , malgré cette précaution , la solution du sublimé pince l'estomac , alors on prévient cette irritation , en la donnant dans un véhicule adoucissant , comme le lait , un looch gommeux (1).

(1) Gomme-arabique ,	4 grammes (1 gros).
Eau bouillante ,	15 décagrammes (5 onc.).
Syrop { de miel ,	6 décagrammes (2 onc.).
{ de guimauve ,	
{ ou de capillaire ,	

Voyez *Formulaire de l'Hospice des Vénériens.*

D'autres fois, il suffit pour annuler cette propriété irritante du *muriate sur-oxigéné du mercure*, de mêler simplement au véhicule dans lequel on le donne, un tiers ou moitié de lait.

Lorsque les malades ne peuvent supporter la dose entière de liqueur, quelque moyen qu'on mette en usage, on tente de la leur faire prendre à demi-dose (qu'on divise selon les circonstances, ainsi que nous l'avons dit pour la dose entière), et quelquefois même chez les sujets très-susceptibles, on est obligé de ne prescrire que le quart de dose par jour; car, si chez de pareils individus, on donnoit inconsidérément la dose entière, comme il n'arrive que trop souvent quand ce remède est administré par les charlatans, il en résulteroit des accidens très-graves; il est même à croire que c'est d'après de semblables inconséquences que plusieurs médecins ont regardé le sublimé corrosif comme un remède toujours dangereux.

Vanswieten avoit bien observé cette action de sa liqueur, chez certains individus; car, pour plus de sûreté, il en interdit l'usage à ceux qui ont la poitrine foible, qui sont tourmentés par la toux, à ceux qui ont le système nerveux très-irritable, qui sont sujets aux hémorragies, etc.; il ne croit pas même que les boissons adoucissantes, bues en grande quantité, puissent mettre les individus ainsi constitués à l'abri des effets fâcheux que peut produire le sublimé corrosif (1).

(1) Comment. in Aphor. Boerhaav. N°. 1477.

Mais ce sentiment de *Vanswieten* est un peu outré ; car il est d'observation constante , que les personnes d'un tempérament foible sont bien moins souvent fatiguées par le sublimé , que les personnes fortes et vigoureuses. Ainsi l'innocuité de ce médicament est surtout bien prouvée chez les gens foibles, comme les femmes et les enfans , qui le supportent avec une facilité étonnante pour qui n'en a pas l'expérience.

Lorsque le malade a pris la solution de sublimé , il faut lui conseiller d'éviter tout ce qui pourroit troubler l'action de ce médicament ; et pour cela faire , il ne doit prendre aucun aliment solide , ni boisson un peu composée , avant qu'on soit assuré que le remède est passé dans les secondes voies.

D'ailleurs , quel que soit le mode d'administration de la liqueur de *Vanswieten* , on a soin de faire prendre , pendant le courant du traitement , des bains , sinon tous les jours , au moins de deux l'un , quand on n'a pas pu préparer le malade convenablement ; mais quand on en a le temps , que les symptômes ne sont pas très-urgens , on prépare , pendant cinq à six jours , par les boissons délayantes , les bains ; et alors on ne prescrit ces derniers , pendant le cours du traitement , que tous les trois ou quatre jours.

La boisson ordinaire , pendant le traitement par le sublimé , sera une légère tisane délayante quelconque , dont le choix est , en général , de peu d'importance ; ainsi , l'eau d'orge , de gruaux , de chiendent , de chicorée , ou autre analogue , seule dans les cas ordinaires , et coupée avec le lait chez les individus d'un

tempérament sec et irritable. L'eau et un sirop agréable, comme celui de guimauve, etc., sera même préférable, surtout quand les malades voudront cacher leur état.

En général, plus le malade boira abondamment, plus on sera certain de sa guérison; dans les symptômes récents, les simples boissons délayantes sont d'excellens moyens, et il est parfaitement inutile de prescrire les tisanes sudorifiques, comme celle de salsepareille, excepté quand l'infection est déjà ancienne.

Les alimens seront restaurans et légers, comme les bouillons de bœuf, les légers farineux, les viandes blanches, etc.; le vin, les substances grasses, âcres, et les alimens de haut goût, seront interdits aux individus forts; un peu de *bière* légère pourra, s'ils s'en accommodent, remplacer le vin pour le repas; mais on sera moins sévère, pour les sujets affoiblis, cacochimes; on les mettra à même, en leur accordant l'usage modéré du bon vin, de supporter le traitement avec facilité.

Tous les malades se trouveront bien de faire de l'exercice, et les médecins qui l'ont défendu pendant le traitement par les frictions, crainte que l'action de l'air ne produisît la salivation, n'ont pas ici les mêmes raisons pour rejeter cette pratique, car cet accident est très-rare pendant l'administration du sublimé.

En général, dans le traitement par le *sublimé*, il faut être extrêmement attentif sur les effets de ce sel, sur l'économie; car, c'est d'après eux, qu'on peut fixer la dose journalière du médicament, et déterminer la na-

ture des remèdes qu'il faut quelquefois lui associer comme correctifs.

Enfin, lorsqu'on aura fait usage, pendant un mois ou deux, de la solution de sublimé, et même plus, si la maladie est ancienne et opiniâtre, on pourra en discontinuer l'usage; mais, ainsi que dans le traitement par les frictions, on devra purger une et même deux fois avant cette cessation, ce qu'on fera, comme il a été dit plus haut, avec des purgatifs un peu étendus, en trois verres, par exemple; on mettra deux jours d'intervalle entre les deux purgatifs. Ils ne devront pas s'opposer à ce que le malade prenne la liqueur le jour même; mais seulement, au lieu de la lui donner le matin, il ne la prendra que le soir.

Parallèle entre la méthode de traitement par les Frictions mercurielles et celle par la liqueur de Vansvieten.

Si les frictions mercurielles comptent beaucoup de succès, elles ont aussi des inconvéniens majeurs et très-nombreux. Elles exigent d'abord des préparations préliminaires, sans lesquelles le mercure exerce souvent des ravages considérables, et le temps nécessaire à ces préparations entraîne à des longueurs qui ne s'accordent pas toujours avec la violence et la rapidité de la marche des symptômes.

Cette méthode, d'ailleurs, est souvent infidelle et toujours d'une estimation impossible, la même dose de pommade mercurielle produisant, dans différens sujets, des effets absolument opposés et proportionnés à leur

degré de susceptibilité générale et à l'état particulier de la peau , qui est plus ou moins disposée à absorber les corps qui lui sont présentés; de plus , la mal-propreté , suite inévitable de ce traitement , n'est-elle pas suffisante pour divulguer une maladie dont la connoissance porte souvent le trouble et la désunion dans les familles?

Enfin , un autre inconvénient des frictions mercurielles , c'est qu'après leur administration , le malade reste souvent foible et languissant , le mercure continuant quelquefois son action longtemps après la guérison , comme le prouvent les salivations survenues plusieurs mois après le traitement (1).

Le sublimé , au contraire , présente des avantages qui ne peuvent être révoqués en doute : on sait par cette méthode avec précision la quantité de mercure qu'on administre; on évite le plus souvent la salivation , quand même on néglige de faire subir les préparations ordinaires , omission qui auroit souvent des suites funestes dans le traitement par les frictions. D'ailleurs , quand la salivation est produite par le sublimé , (ce qui arrive au plus une fois sur vingt-cinq) , elle est toujours bien moins violente que lorsqu'elle reconnoît les frictions pour cause.

Enfin un avantage précieux dont jouit le sublimé corrosif , c'est de pouvoir être administré très-secrète-

(1) M. *Cullerier* en a vu survenir plus de trois mois après la cessation de tout remède mercuriel.

ment, ce qui ne se trouve pas dans le traitement par les frictions.

Je pense donc qu'on ne doit pas imiter *Fabre* (1), qui proscrit comme dangereux et infidèle le traitement par la *liqueur de Wanswieten*, dont cependant plusieurs praticiens célèbres (*Dehorne* (2), entre autres) ont retiré de si bons effets, et dont le professeur *Cullerier* fait aujourd'hui un usage presque exclusif et constamment suivi de succès dans l'hospice confié à ses soins. Il me semble en effet, que ce n'est qu'à de pareils juges à décider de la bonté de telle ou telle méthode d'administrer le mercure; eux seuls sont compétens pour une semblable décision, vu l'immense quantité de malades qu'ils ont ou ont eu à leur disposition, et sur lesquels ils ont pu constater le degré d'efficacité des différens anti-vénéériens.

D'après ce qui vient d'être dit sur les avantages et les inconvéniens respectifs des deux méthodes les plus généralement reçues, on peut conclure : 1^o. que le muriate sur-oxigéné de mercure est un très-bon médicament, de beaucoup préférable aux frictions, lorsqu'on l'administre avec sagesse et qu'on en proportionne la dose à la sensibilité particulière des individus; 2^o. que si on lui a parfois reproché de n'avoir pas toujours guéri la syphilis, c'est qu'on ne l'a pas donné à assez

(1) *Traité des Maladies vénériennes*. Page viij de la préface.

(2) Observations faites et publiées par ordre du gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes. Paris. 1779.

forte dose ; en effet, la moindre quantité de ce médicament pour la totalité d'un traitement est de seize à dix-sept grains, et dans beaucoup de cas, on est obligé d'en donner vingt, vingt-cinq, trente et même trente-six grains, quand la maladie est consécutive, que les symptômes sont graves et opiniâtres. Mais il est à croire qu'on n'a pas toujours réussi dans l'administration du sublimé, parce que souvent on a cessé ce moyen dès la disparition des symptômes apparens de la maladie, au lieu de le continuer dix, quinze ou vingt jours même après leur cessation, ainsi que nous l'avons recommandé pour toutes les autres méthodes de traitement anti-vénérien.

Sublimé-corrosif en Pilules.

Le muriate sur-oxigéné de mercure a été administré en pilules par beaucoup de praticiens *Jean-Michel Hoffmann*, médecin de Strasbourg, est le premier qui en ait parlé en 1766, et plusieurs autres auteurs en ont parlé depuis.

M. Cullerier qui fait quelquefois usage de ces pilules, les fait composer de la manière suivante :

Muriate sur-oxigéné de mercure, 1 gramme (18 grains).

Farine de blé, quatre gros (16 grammes).

Gomme arabique en poudre, (8 grammes) deux gros.

Eau distillée, q. s.

Mélangez lentement, puis divisez en pilules de trois grains chaque.

Le malade prend deux de ces pilules le matin et autant le soir ; il boit immédiatement après un verre d'eau sucrée.

De cette manière on administre un demi-grain à peu près de sublimé dans un jour, autant que par la *liqueur de Vanswieten*.

Les pilules suivantes sont données à la même dose. Elles présentent un mélange plus exact des substances qui les forment.

Muriate sur-oxigéné de mercure, 1 gramme (18 grains),
dissout dans *alcool de vin*, huit grammes. . . (2 gros).

Farine, douze grammes (3 gros).

Eau distillée, q. s.

Divisez en pilules qui contiennent chacune un huitième de grain. On en donne deux le matin et deux le soir.

Enfin, une troisième préparation qui a été trouvée plus douce et tout aussi efficace, se fait avec le

Savon médicinal, 16 grammes (demi-once);

Rhubarbe, 8 grammes (2 gros);

Muriate sur-oxigéné de mercure, 2 grammes (18 grains).

On fait du tout des pilules de trois grains; mais soit qu'il y ait décomposition d'une portion du sublimé par l'alcali du savon médicinal, ou que son action soit masquée par cette substance, on peut donner ces pilules à plus forte dose que les précédentes, sans nul inconvénient; aussi les donne-t-on ordinairement au nombre de 6 par jour, 3 le matin et 3 le soir; mais toujours on doit prendre, après chaque prise, un verre de liquide, comme l'eau sucrée, v. g., pour favoriser la dissolution des pilules.

Ainsi administré, le sublimé corrosif dissipe parfaitement les symptômes véroliques, tant anciens que

récess, et on peut en faire usage lorsque les autres préparations mercurielles ont été employées infructueusement. La boisson ordinaire doit être délayante ou légèrement sudorifique.

Mercure doux ou panacée mercurielle.

CETTE préparation, qui a été pendant longtemps généralement en usage, et qui, de nos jours même a encore beaucoup de partisans, n'a cependant pas des propriétés aussi précieuses que cette ancienne réputation sembleroit l'annoncer.

On a toujours donné ce sel sous forme de pilules, et c'est à peu près la seule manière de l'administrer; car, étant insoluble dans l'eau, il ne pourroit être donné en liqueur, comme le *sublimé*, par exemple.

Voici quelques détails sur l'emploi de ce remède, lorsqu'on le juge convenable, ce qui doit être fort rare.

D'abord, on prépare les malades comme pour le traitement par les frictions, ou par la solution du sublimé, c'est-à-dire, par les bains, les délayans et un ou deux purgatifs, selon le besoin; puis, le malade étant bien disposé, on lui donne d'abord une des pilules composées, ainsi qu'il suit :

Muriate de mercure doux, . . . 8 grammes (2 gros) ;

Farine de froment, }
Manne ou gomme adragant, } 1 gram. (18 grains);

Eau distillée, ou sirop quelconque, Q. S.

Faites, selon l'art, 72 pilules.

On continue la même quantité de ce médicament,

pendant quatre à cinq jours ; et si , arrivé à cette époque , le malade se trouve bien , que la bouche ne soit pas affectée , on donnera deux pilules , qui contiendront deux grains chacune , pendant un nombre de jours à peu près égal ; enfin , on augmentera la dose , selon la force du malade et l'intensité des accidens , jusqu'à six et huit grains même ; mais il faut bien étudier l'action du médicament sur les organes salivaires ; car il faut en diminuer la quantité et cesser même totalement , dès qu'il porte à la bouche.

On aura soin , pendant tout ce traitement , de même que pour celui par la *liqueur de Vansvieten* , de prescrire une boisson délayante quelconque , et de donner les bains de deux jours l'un , ou au moins tous les trois ou quatre jours.

On terminera également ce traitement par un purgatif , qui sera la médecine ordinaire ou les pilules de *Beloste* , à la dose d'un demi-gros ; mais je le répète , ce mode de traitement a beaucoup d'inconvéniens :

1°. Il expose fréquemment à des salivations très-promptes et excessivement orageuses.

2°. Quelquefois ce sel agit comme irritant , cause des coliques , ou purge les malades ; alors il n'est pas absorbé.

3°. Enfin , d'autres fois il ne produit aucun amendement bien marqué dans l'état des symptômes d'infection ; ou , quand il les détruit , on les voit reparoître peu après.

Conséquemment je pense que , vu l'incertitude de ce traitement , on doit y renoncer dans la maladie vé-

nérienne confirmée et ancienne ; mais , si l'on veut absolument en faire usage , il faut avoir soin que ce ne soit que dans les cas où la maladie se manifeste par des symptômes primitifs , comme une gonorrhée , des chancres récents , etc. (1).

Je ne dirai rien de l'*acétite de mercure* , dont les propriétés anti-vénériennes ont été tant vantées par *Keïser*, son auteur. On ne s'en sert presque plus actuellement , parce qu'il a tous les inconvéniens des autres sels insolubles de mercure , sans en avoir les avantages ; mais ce qu'on reproche surtout à ce remède , avec beaucoup de raison , c'est de contenir souvent des proportions différentes de sa base métallique , en raison du degré de concentration de l'acide acéteux qu'on emploie pour le composer.

Onguent mercuriel donné à l'intérieur.

UN chirurgien de *Genève* , *M. Terras* , a fait insérer dans le journal de médecine des professeurs *Corvisart* et *Leroux* , pour le mois de nivose an onze , un mémoire dans lequel il cherche à fixer l'attention des praticiens sur la méthode de traiter la maladie vénérienne par l'*onguent mercuriel pris à l'intérieur*. Il donne , sur

(1) Du reste on peut quelquefois prévenir la salivation que ce remède produit si facilement , en le donnant avec la *rhubarbe*.

Rhubarbe en poudre.	1 gram. 4 décigr. (1 scrupule.)
Sucre.	2 gram. 6 décigr. (2 scrupules.)
Panacée merc.	1 décigr. (2 grains.)

la composition et l'administration de ce médicament, les renseignemens nécessaires pour éclairer les médecins dans les essais qu'ils peuvent entreprendre pour en constater les bons effets.

Il le prépare de la manière suivante :

Onguent mercuriel demi-once.

Poudre d'althéa,

ou

mie de pain

q. s.

Faites une *masse* selon l'art, pour diviser en 144 pilules : l'onguent mercuriel étant fait à moitié, chaque pilule doit contenir un grain de mercure pur.

Ces pilules sont administrées, après les préparations d'usage, les deux premiers jours, au nombre de trois le matin deux heures avant le repas, et on fait boire par dessus un demi-verre d'eau pure. Après deux jours on double la dose des pilules et on augmente successivement jusqu'à neuf, et même douze ou quinze dans un jour, selon l'opiniâtreté des symptômes, lorsque les signes précurseurs de la salivation ne s'y opposent point.

Cette méthode, que M. *Terras* emploie surtout chez les individus de complexion délicate, dont la poitrine est foible, le tempérament irritable, ou quand des circonstances de localité ne permettent pas des préparations aussi suivies qu'il seroit nécessaire, cette méthode, dis-je, n'est pas le fruit d'une conception nouvelle : en effet, un médecin de Paris, dont le procédé est même préférable sous beaucoup de rapports à celui que je viens de décrire, fait usage de l'*onguent mercuriel* à l'intérieur,

depuis trente-cinq ans, avec un succès soutenu dans les cas les plus simples de la maladie vénérienne, et dans ceux spécifiés par M. Terras ; mais il en a surtout reconnu les bons effets dans la syphilis compliquée avec le vice scrophuleux, lorsqu'il y a engorgement glanduleux ou gonflement des articulations.

M. Sédillot aîné, auteur de cette dernière méthode, compose ainsi la préparation qu'il emploie :

Pommade mercurielle, avec partie égale de mercure et de graisse. trois onces.

Savon médicinal. deux onces.

Amidon ou *poudre de réglisse*. . . une once.

Faites du tout une masse qu'on divise en pilules de quatre à six grains à peu près. L'onguent mercuriel entrant pour moitié dans la masse totale, il n'y a qu'un quart de mercure pur, ce qui fait un grain ou un grain et demi par pilule.

Le malade étant préparé comme pour les autres traitemens par le mercure, on donne d'abord, le matin à jeun, deux de ces pilules pendant quatre à cinq jours, après quoi on augmente la dose d'une, puis de deux pilules, et on peut aller ainsi graduellement jusqu'à neuf ou douze, qu'on peut donner alors à deux ou trois reprises dans la journée. L'action de ce médicament est aidée par une légère décoction sudorifique, faite avec la salsepareille, la bardane etc., dont le malade prend une verrée immédiatement après avoir avalé les pilules, pour en favoriser la dissolution, et dont il boit abondamment pendant le jour. On donne un ou deux bains chauds par semaine pendant le cours du traitement.

Le malade qui peut être traité sans se déranger beaucoup de ses occupations, a cependant bien soin de se garantir des variations de l'atmosphère, pour éviter autant que possible la salivation qui, par cette méthode, est assez fréquente. Mais dès que cet accident s'annonce par les avant-coureurs que chacun lui connoit, on en arrête les progrès en diminuant le nombre des pilules, et même en les supprimant totalement si l'irritation est considérable; on tient alors le malade aux délayans généraux, et on emploie conjointement les moyens connus pour arrêter les progrès de la salivation.

Les pilules *savono-mercurielles* sont ordinairement continuées pendant vingt-cinq ou trente jours dans les affections récentes; mais on en prolonge l'usage jusqu'au quarantième ou cinquantième dans les maladies plus anciennes. Du reste son auteur en a assez constamment et en peu de temps retiré d'excellens effets. Cependant il s'est présenté des cas dans sa pratique, pour lesquels il n'a pas cru devoir s'en rapporter exclusivement à cette méthode: ainsi dans les maladies invétérées et rebelles aux mercuriaux ordinaires, il en associe l'usage avec les sudorifiques. Mais de quelque manière qu'il ait employé ce remède depuis qu'il en a commencé l'usage, il a toujours eu à s'en louer, et il le regarde comme un des meilleurs et des plus doux moyens d'administrer le mercure.

Or, il convient aussi dans les cas de foiblesse ou d'irritation des organes respiratoires, lorsque les préparations salines de mercure augmentent cette irritation, parce que ces pilules n'ont pas cet inconvénient; car le

savon qu'on mêle avec l'onguent en modère l'activité et facilite singulièrement sa dissolution; il a en outre la propriété de tenir le ventre libre, ce qui est très-avantageux quand on a affaire à des individus atteints d'une disposition écrouelleuse.

La masse pilulaire recommandée par M. *Sédillot* se dissout très-facilement dans l'eau, même froide, et forme un fluide uniformément gris qui, reposé pendant quelques heures, perd un peu de sa couleur, et laisse précipiter une poudre grise qui paroît être l'oxide de mercure seul, ou peut être mêlé avec un sel formé par la combinaison de l'acide de la graisse avec cet oxide. Du reste cette poudre grise se mêle très-facilement avec le véhicule aqueux par la moindre agitation, ce qui est dû à l'addition du savon qui dégage l'oxide des entraves que lui présentait la graisse.

Les pilules de M. Terras sont bien loin de jouir de cette dissolubilité; voici les résultats des expériences très-simples que j'ai tentées pour m'en convaincre: mises dans l'eau pure, la poudre d'*althea* ou la mie de pain sont dissoutes ou suspendues en partie dans le fluide; mais ce dernier n'a pas d'action sur le reste des pilules, qui est l'onguent mercuriel pur, puisque la graisse n'est pas miscible à l'eau. Le fluide soumis à une chaleur douce, mais soutenue, présenta quelque peu de graisse à sa surface, mais le médicament restoit constamment en masse, plus ou moins considérable.

D'après ces expériences, je me crois autorisé à regarder le traitement par ces dernières pilules comme
très-

très - incertain dans ses résultats , puisqu'il est probable qu'une partie du mercure passe par les selles sans s'être séparé de la graisse à laquelle il étoit uni , inconvenient qu'on ne peut reprocher aux pilules *savono-mercurielles* , qui doivent être très-facilement pénétrées par nos humeurs , d'après les expériences citées.

M. *Sédillot* jeune a donné , dans le recueil périodique de la Société de Médecine , un extrait du mémoire de M. *Terras* ; il l'accompagne de quelques réflexions après lesquelles il prouve que son frère a employé l'onguent mercuriel à l'intérieur bien longtemps avant M. *Terras* , et même plus de douze ans avant M. *Frize* de Berlin , qui en fait aussi usage.

Quoi qu'il en soit , il ne seroit pas étonnant que ces praticiens se fussent rencontrés dans leurs découvertes. Il est même possible qu'ils en doivent l'idée à l'observation citée par *Brambilla* , d'un phthisique qui , par une méprise d'apothicaire , prit pendant quelque temps à l'intérieur la pommade mercurielle au lieu d'un électuaire , et qui guérit radicalement de sa maladie , qui dépendoit sûrement du vice vénérien. Elle est rapportée par *Swediaur* , tom. 11 , page 398.

De la Salivation mercurielle.

LE *ptyalisme* ou *salivation* a été regardé pendant fort longtemps comme un effet salutaire du traitement de la syphilis par le mercure , et sans lequel la guérison de cette maladie ne sauroit avoir lieu. L'école de Mont-

pellier a, la première, avancé un autre sentiment et a proposé le traitement par extinction qui cependant n'a été universellement adopté que depuis trente ans à peu près.

Il est néanmoins encore des praticiens qui, tout en convenant des fâcheux effets de la salivation excessive, prétendent qu'il est toujours avantageux, pour être plus certain de la guérison, d'entretenir un degré modéré d'irritation à la bouche; mais cette pratique, qui paroît régner surtout en *Angleterre*, a beaucoup d'inconvéniens, car indépendamment de la mal-propreté habituelle et de l'état de souffrance qui en résulte pour le malade, même quand l'évacuation est modérée, il n'est pas toujours à la disposition du médecin d'en arrêter aussi promptement les progrès qu'il le desire, quand une fois les organes salivaires sont irrités.

La salivation se manifeste, en général, du quatrième au sixième jour du traitement par le mercure; mais toutes les préparations de ce métal ne sont pas également propres à produire cet accident: le sublimé paroît, d'après l'observation des praticiens instruits, le moins sujet à le déterminer. Les frictions, au contraire, en sont fort souvent la cause, et même, comme les autres méthodes sont presque toutes abandonnées, on n'observe ordinairement cette évacuation que dans la dernière manière d'administrer le mercure. Cependant, il est bon de remarquer que le muriate et l'acétite de mercure produisent très-facilement la salivation, et qu'elle est même, comme je l'ai dit, plus orageuse que par les autres méthodes, ce qui n'est pas une des moindres

dres raisons à opposer à l'emploi de ces remèdes , quand on peut sans inconvéniens faire choix d'un autre mode de traitement.

La *salivation* se manifeste par les symptômes suivans : d'abord , après les quatrième ou cinquième frictions , le malade éprouve de la douleur et un léger gonflement aux gencives qui deviennent pâles , blafardes ; l'haleine prend une odeur désagréable et particulière.

Si , à cette époque , et dans cet état de choses , on ne diminue pas la dose du médicament , le gonflement des gencives augmente , gagne les joues , la langue même , et est accompagné d'une excrétion continuelle et abondante de salive claire et d'une odeur infecte. La maladie fait-elle de nouveaux progrès ? il se manifeste des ulcères à la face muqueuse des joues , des gencives ou de la langue. On les distingue des ulcères vénériens : 1^o. parce qu'ils ont paru après l'irritation portée sur la bouche par le mercure ; 2^o. parce qu'ils ont une pellicule ou escharre blanchâtre sur leur surface ; 3^o. parce qu'ils sont ordinairement assez nombreux , tandis que ceux de cause vénérienne sont rarement plus de deux ou trois , et ont une surface brune et la circonférence enflammée , ce qu'on ne voit pas dans les ulcères mercuriels , dont le pourtour est pâle comme toutes les parties intérieures de la bouche , qui sont très-gonflées et généralement douloureuses. D'ailleurs , les ulcères qui accompagnent la salivation paroissent toujours produits par la pression des dents sur les joues ou la langue , qui sont alors très-tuméfiées : ce qui le prouve , c'est qu'on ne les observe particulièrement qu'aux régions de ces organes

qui correspondent à l'arcade dentaire, c'est-à-dire, à la partie moyenne de la face interne des joues et sur les bords de la langue; au lieu que les ulcères vénériens attaquent souvent, par exemple, la face supérieure de ce dernier organe.

Quelquefois enfin, la salivation est accompagnée de tant d'irritation, que les dents s'ébranlent et tombent, qu'une partie du bord alvéolaire se nécrose et que les joues se gangrènent. Il est vrai qu'on n'observe plus la maladie à ce degré, depuis qu'on ne la regarde pas comme essentielle à la perfection du traitement, et qu'on se conduit conséquemment à ce principe.

Traitement prophylactique.

IL est, comme je l'ai dit ailleurs, des règles à suivre, au moyen desquelles on peut prévenir que le mercure ne porte à la bouche; elles consistent principalement dans la stricte observation des préparations qu'on fait subir au malade, préliminairement à l'administration du mercure.

Or, ces préparations seront d'autant plus indispensables, qu'on aura dessein de traiter par les frictions, le mercure doux, etc., plutôt que par la liqueur de *Vanswieten*; elles doivent aussi être plus sévèrement exécutées par les individus d'un tempérament bilieux, dont la peau est sèche, que par les sanguins et par ceux d'une constitution pituiteuse, phlegmatique. En effet, cette dernière disposition où la peau est souple, perméable, est bien la condition la plus avantageuse pour

déterminer l'action du mercure sur l'organe cutané, et par-là éviter la salivation.

Le mercure porte spécialement son influence sur l'exhalation cutanée, sur celle du tube intestinal et sur les organes salivaires. Or, si on détermine sur l'un ou l'autre de ces premiers organes une augmentation de forces vitales, on prévient les effets du mercure sur les derniers; aussi les bains chauds, les légers diaphorétiques, en donnant aux fonctions cutanées un nouveau degré d'énergie, préviennent-ils la salivation, de même que les purgatifs, en stimulant la face muqueuse des intestins, entretiennent, vers ces organes, une irritation, qui tend également à détourner cette évacuation.

Il suit de cette explication, qu'abstraction faite de la disposition à la salivation, déterminée par tel ou tel mode de traitement, cet accident peut aussi reconnaître pour cause l'exposition subite du malade à un air trop froid et surtout humide, dont l'effet est la diminution des fonctions de la peau, d'où les forces vitales se portant sur les organes intérieurs, agissent de préférence pour ainsi dire, sur les glandes salivaires qui y sont déjà disposées par l'absorption du mercure, et causent le *ptyalisme* ou *salivation*.

D'après ce, si on recommande ordinairement aux malades de s'exposer à l'air, pendant le traitement anti-vénérien, cette pratique n'est pas contradictoire, comme on pourroit le penser, avec ce que nous avançons; car, on les engage en même temps à se bien vêtir

et à faire de l'exercice , deux précautions qui , loin de nuire , favorisent au contraire la transpiration.

Enfin , on pourra prévenir la salivation , en entretenant un point d'irritation sur les intestins , au moyen des purgatifs répétés tous les huit jours et même plus , quand le malade est très-disposé à saliver ; ils ne retarderont nullement le traitement ; car on pourra , le jour même de leur administration , faire frictionner comme à l'ordinaire , ou donner la liqueur de *Vanswieten* , le soir au lieu du matin.

Traitement curatif.

EN général , à quelle époque du traitement anti-vénérien que se déclare la salivation , on doit aussitôt faire cesser l'usage du mercure , ou tout au moins en diminuer la dose , si l'irritation n'est pas trop violente. Mais quelquefois , malgré cette précaution , la bouche se prend de plus en plus , et les auteurs ont alors proposé différens moyens pour arrêter cette évacuation ; tantôt en adoucissant la partie irritée ; quelquefois en appelant ailleurs le point d'irritation ; d'autres fois , enfin , en enlevant ou en neutralisant la cause irritante.

1^o. Des Remèdes qui agissent sur la bouche même , pour arrêter la salivation.

AVICÈNE , qui avoit bien senti les inconvéniens qu'avoit cette évacuation , lors même qu'on n'employoit encore le mercure que contre les maladies *cubanées* ,

recommande pour la calmer, des gargarismes faits avec une légère décoction de camomile, d'anis et de douce - amère. Plusieurs des auteurs qui ont écrit après l'apparition de la maladie vénérienne, ont profité de ce conseil et ont prescrit l'eau d'orge, de guimauve, de gomme et autres adoucissans en gargarisme; cependant tous les médecins n'ont pas suivi cette marche; grand nombre d'entr'eux, au contraire, ont conseillé contre la salivation, les gargarismes faits avec les galles, l'alun et autres astringens. Mais ces moyens (que tout récemment *Bell* (1) recommande encore dans toutes les périodes de cette évacuation indistinctement), seroient très-nuisibles au début; car ils accroîtroient considérablement l'irritation de la bouche, qu'on doit chercher à dissiper.

Or, si on consulte l'expérience sur le degré d'efficacité de ces remèdes (les gargarismes adoucissans et les astringens), on voit qu'ils ont chacun des avantages réels, mais dans des phases particulières de cet accident: ainsi, les adoucissans sont les seuls convenables dans les premiers instans de l'irritation, et on devra, à cette époque, faire laver l'intérieur de la bouche avec une décoction d'orge ou de guimauve, à laquelle on peut ajouter, si la force de l'inflammation l'exige, *le vin d'opium composé* (laudanum liquide de *Sydenham*), à la dose de dix ou quinze gouttes. On continuera ainsi tant que l'inflammation sera considérable,

(1) Traduct. franç. par *Bosquillon*. Pag. 371 et 375. T. II.

mais, dès qu'elle aura diminué d'intensité, on pourra sans inconvéniens, faire usage des gargarismes astringens, comme l'eau de plantain dans laquelle on a fait dissoudre du sulfate acide d'alumine (alun); l'eau et quelques gouttes d'acide sulfurique; le vin aigri et autres fluides semblables. Ces médicamens agiront comme détersifs et donneront un peu de ton aux ulcères et à l'intérieur de la bouche, qui sont singulièrement relâchés.

Quelquefois même les ulcérations mercurielles sont tellement indolentes sur la fin de la salivation, qu'elles ne se cicatrisent pas, malgré le stimulus qu'y portent les gargarismes dont il vient d'être parlé; alors on n'obtient leur guérison qu'en les touchant avec les caustiques. Les acides nitriques ou sulfuriques, le collyre de *Lanfranc*, le sulfate de cuivre, la pierre infernale sont propres à remplir les indications en stimulant les chairs.

Boerhaave recommande, contre la salivation, l'opium donné à l'intérieur; mais ce médicament, sur les propriétés duquel on a fait plusieurs essais à l'hospice des vénériens, n'a pas produit les bons effets qu'on en attendoit: son emploi n'a jamais diminué la violence de l'irritation, quoiqu'on le donnât, ainsi que le conseille *Boerhaave* lui-même, à la dose d'un grain, répété quatre à cinq fois par jour, dans les cas un peu graves.

Il ne faut pas cependant proscrire totalement ce remède, car on fait usage avec bien du succès de sa solution vineuse (laudanum liquide), quand on veut

calmer une grande irritation buccale. On en met douze, quinze ou vingt gouttes, et plus même, sur une pinte d'une tisane adoucissante quelconque.

Quoi qu'il en soit de l'efficacité des remèdes contre la salivation, appliqués sur le lieu même qui est irrité, comme ils n'agissent qu'en modérant la susceptibilité générale, ou bien l'irritation locale, sans avoir aucune influence sur la cause qui produit cette dernière, ils ne doivent être considérés que comme accessoires aux autres remèdes qui tendent à changer le lieu de cette irritation, ou à rendre le *mercure* inhabile à la produire, en lui faisant subir de nouvelles combinaisons.

2°. *Des Remèdes propres à calmer la Salivation, en déterminant, sur un endroit éloigné, le transport des propriétés vitales.*

DES PURGATIFS.

JEAN ALMENARD, espagnol, et les autres auteurs qui, d'après lui, ont conseillé d'entretenir, au moyen des purgatifs, un point d'irritation sur les intestins, pour prévenir la salivation, en ont avec succès continué l'usage pour le traitement curatif, lorsqu'ils n'avoient pu s'opposer au développement de l'accident dont je parle. Mais alors il les administroient beaucoup plus fréquemment que dans la première circonstance.

Cette manière de remédier à la salivation réussit dans un grand nombre de cas : il est vrai que quelquefois les progrès de l'irritation n'en paroissent pas ralentis ; mais cet inconvénient est commun à tous les remèdes em-

ployés jusqu'à présent pour la calmer, et en dernière analyse, les purgatifs sont encore de ceux sur lesquels on peut le plus fonder son espoir. On les emploie avec assez de succès, et on arrête souvent ainsi la marche de salivation en cinq à six jours. Si quelquefois cette évacuation continue jusqu'aux dixième et quinzième, malgré tous les remèdes, dans ces circonstances même ces purgatifs paroissent agir en prévenant l'augmentation de l'irritation, ce qui est toujours fort avantageux.

En conséquence, dès qu'un malade est attaqué de la salivation, il faut suspendre son traitement mercuriel et le mettre aux délayans, comme l'eau d'orge, de chicorée, de chiendent, etc. en même temps qu'on lui donne tous les jours un lavement laxatif qui, sans irriter l'estomac, prépare les intestins à l'action des *purgatifs* qu'on peut administrer en apozèmes (de 2 ou 3 verrées), tous les quatre à cinq jours, et souvent même de deux jours l'un, ce qu'il faut continuer avec régularité jusqu'à la cessation de l'accident, après quoi on reprend les mercuriaux.

On se trouve très-bien d'associer aux purgatifs les gargarismes dont j'ai parlé précédemment; mais toujours en les modifiant selon ces périodes de la salivation, c'est-à-dire qu'au *début*, lorsque l'irritation est grande, les adoucissans, les calmans conviennent, tandis que les légers stimulans, les astringens, les caustiques même sont nécessaires sur la fin; car il y a toujours atonie.

Les *bains chauds* peuvent aussi être rangés parmi les irritans relativement au traitement de la salivation; en

effet, ils ne modèrent quelquefois l'intensité de cette évacuation qu'en augmentant la vie de l'organe cutané qui soutire, pour ainsi dire, l'excédant des forces vitales des autres parties, et notamment des glandes salivaires. Les purgatifs et autres irritans n'ont pas un mode d'action différent que ces bains, dont les propriétés délayantes ne doivent être comptées qu'au second ordre.

Les *ventouses sèches* et *scarifiées*, recommandées par *Massa* dans les salivations rebelles, sont, ainsi que le *vésicatoire*, de très-bons révulsifs et bien propres à transporter l'irritation dans un endroit éloigné des organes salivaires. Ce dernier particulièrement a été employé avec un succès complet par *M. Cullerier*, dans des cas de salivation très-opiniâtres; car il est des circonstances, comme on le verra ci-dessous, où les moyens les plus ordinairement efficaces échouent, et pour lesquels on est obligé de recourir à de plus violens comme dernière ressource.

3°. *Des Remèdes propres à arrêter la Salivation, en neutralisant l'action du mercure par de nouvelles combinaisons.*

MUSA BRASSAVOLE, qui a écrit en 1551, croyant que le mercure se portoit à l'état métallique sur les organes buccaux pour y produire la salivation, conseilloit d'après cette opinion, de faire tenir constamment dans la bouche une pièce ou un anneau d'or pour que le mercure se combinât avec elle, et la blanchît. *Fallope*

manifesta la même opinion en 1560 : mais j'ai vu faire très-souvent cette expérience ; je l'ai répétée moi-même assez fréquemment, et cependant je n'ai jamais vu qu'un atôme de mercure se fût porté sur la pièce. D'ailleurs eussé-je observé ce phénomène, que cette soustraction du mercure n'auroit nullement diminué la salivation, puisque cet accident ne reconnoît pour cause que le mercure apporté aux glandes salivaires par la circulation et non celui que peut contenir la salive, lequel est hors des voies circulatoires.

Les autres moyens chimiques proposés contre la salivation sont plus rationnels et en général plus efficaces, pour qu'ils agissent par la voie de la circulation générale.

Soufre.

L'AFFINITÉ qui existe entre le soufre et le mercure, ayant été observée, on a conseillé, d'après cette connoissance, l'emploi de ce corps simple, à l'intérieur, pour arrêter les progrès de la salivation. On forme, avec cette substance, des pastilles (1) dont on donne d'un à deux gros par jour, en recommandant au malade de les conserver le plus longtemps possible dans

(1)	Soufre sublimé,	} parties égales.
	Sucre en poudre,	
	Eau de fleurs d'orange,	q. s.
	Gomme adragant,	q. s.

Faites des pastilles dont on donne ordinairement jusqu'à 12 gram.
(3 gros) par jour.

la bouche ; ce moyen , qu'on a essayé grand nombre de fois , a des avantages réels , et peut passer pour un des meilleurs remèdes à employer ; cependant , ainsi que les autres remèdes proposés contre la salivation , il ne réussit pas constamment ; mais , comme il produit quelquefois de très-bons effets , il est toujours convenable d'en faire usage , et avec d'autant plus de raison , que ce médicament est très-innocent et qu'on peut en faire usage , en même temps qu'on administre les purgatifs et autres moyens appropriés.

Ce remède , qu'on emploie habituellement à l'hospice des vénériens , a eu autant et même plus de succès que les autres méthodes ; dans plusieurs circonstances , on a eu occasion de le voir arrêter jusqu'à trois ou quatre fois la salivation , pendant le même traitement , chez un sujet qui étoit extrêmement susceptible à être influencé par la moindre dose de mercure.

Sulfures alcalins et terreux.

UN médecin de Paris lut , en ventose an X , à la Société de médecine , un mémoire où il préconise beaucoup , d'après *Hahnemanny* , célèbre praticien allemand , une nouvelle méthode d'empêcher la salivation mercurielle par le *sulfure de chaux*. *M. Cullerier* , qui s'occupoit alors d'un travail sur la salivation , fit des expériences sur ce médicament , en même temps que sur tous ceux proposés contre cet accident. Voici la manière dont ill'a administré , et les effets qu'il en a obtenus : il mettoit les malades attaqués de ptyalisme , aux délayans

et leur faisoit prendre, le matin à jeûn, deux grammes de *sulfure de chaux*, dissous dans huit onces d'eau distillée; immédiatement après et au commencement du dégagement de l'hydrogène sulfuré, on donnoit une demi-verrée d'eau contenant un tiers d'acide *citrique* ou *acéteux* (vinaigre), dans la vue de débarrasser l'hydrogène sulfuré de la chaux, pour qu'il pût être absorbé par les vaisseaux lactés, et se combiner avec le mercure, dont il pouvoit diminuer la vertu sialagogue : on recommençoit le soir la même opération; mais, comme on eut observé que les malades éprouvoient des coliques violentes longtemps après avoir pris ce médicament, qu'ils vomissoient même le sang, M. *Cullerier* jugea à propos de lui substituer le *sulfure de magnésie*, comme moins caustique, et réunissant d'ailleurs les propriétés chimiques dont on a besoin dans cette circonstance : son attente ne fut pas trompée, car sur un certain nombre de malades chez lesquels on l'a employé, plusieurs s'en sont trouvés soulagés bien sensiblement, et chez quelques-uns, la salivation s'est arrêtée en trois ou quatre jours; d'autres, il est vrai, en ont fait usage sans aucune amélioration dans leur état; mais comme ces succès sont communs à tous les remèdes proposés contre la salivation, ils ne doivent pas faire rejeter le sulfure de magnésie, qui est bien préférable, à tous égards, à celui de chaux.

Acétite de Plomb liquide.

CE moyen a été proposé à la Société de médecine, peu après le sulfure de chaux; il a été essayé à l'hospice

des vénériens , où on le donnoit le matin , à la dose de six décigrammes (douze grains) dans huit onces d'eau simple ou de décoction de graine de lin ; on a même porté la quantité de ce remède jusqu'à vingt-quatre grains ; mais les espérances qu'on en avait conçues , d'après les éloges qu'on lui a prodigués en Allemagne , d'où on tient encore ce médicament , n'ont pas été réalisées ; car , chez peu de malades , la salivation en a diminué , tandis que tous ont éprouvé un sentiment incommode de fraîcheur dans la bouche et l'œsophage , ainsi que des coliques , qui devenoient si violentes , que les femmes , qui en étoient les plus affectées , pour exprimer ce qu'elles éprouvoient , disoient qu'il leur sembloit que des chiens leur déchiroient les entrailles.

L'activité de ce médicament autorise à le rejeter , parce que son emploi pourroit avoir des suites funestes , surtout si on le donnoit à la dose recommandée par les médecins allemands , qui prétendent qu'on peut le prendre , sans qu'il en résulte aucune sensation désagréable.

De tout ce qui vient d'être dit sur les différens remèdes employés dans la salivation , on peut conclure que nous n'avons , contre cet accident , aucun moyen constamment bon , aucun spécifique. Cependant , en combinant avec méthode ceux des médicamens qui sont les plus efficaces , il est bien rare qu'on ne réussisse pas à arrêter , ou au moins , à beaucoup diminuer cette évacuation.

Voici la marche à suivre dans l'emploi de ces divers moyens : d'abord , on donne les purgatifs à des épo-

ques très-rapprochées ; on seconde leurs effets par des lavemens laxatifs, et on leur associe des gargarismes adoucissans ou détersifs, selon la période de la maladie. L'emploi de ces médicamens, accompagnés de la cessation des frictions, arrête le plus constamment la salivation. Si néanmoins ils ne réussissent pas, on auroit recours au *sulfure de magnésie*, aux *pastilles soufrées*, et en général, si un remède ne produit pas l'effet désiré, un autre supplée assez ordinairement à son insuffisance. Dans les cas les plus heureux, on arrête la salivation en se conduisant ainsi, au quatrième ou cinquième jour ; mais quelquefois aussi elle paroît suivre régulièrement sa marche, sans qu'aucun remède puisse lui porter obstacle : elle se prolonge souvent alors jusqu'au quinzième ou vingtième jour et quelquefois même jusqu'au vingt-cinquième, après quoi elle s'arrête naturellement.

Du reste, à quelle époque que ces médicamens produisent le mieux qu'on en attend, il est assez difficile de penser qu'ils agissent, les uns, tels que le *soufre*, le *sulfure de chaux*, de *magnésie*, etc., comme agens chimiques, tandis que les autres, comme les *purgatifs*, les *vésicatoires*, agissent en produisant une irritation éloignée. Je crois, au contraire, que tous doivent être rapportés à la dernière classe, c'est-à-dire, les irritans ; car le soufre, qui l'est le moins de tous les médicamens, recommandés contre la salivation, pourroit bien ne pas avoir une aussi grande influence sur la marche de cette évacuation que je l'ai fait présumer, puisque le mieux qu'on observe pendant son emploi pourroit dépendre

aussi

aussi de la cessation des mercuriaux et de l'administration concomitante des délayans généraux.

Les *sulfures terreux* agissent bien plus en irritant l'estomac et les intestins, par l'effervescence qu'on y détermine au moyen de l'acide acéteux, que par les combinaisons chimiques auxquelles je ne crois pas que leurs principes, dissociés dans cette opération, puissent se prêter, une fois introduits dans les voies de la circulation.

Tout nous annonce, d'ailleurs, cette manière d'agir des médicamens dont nous parlons, puisque les plus efficaces sont les *purgatifs*, et que plusieurs fois on a arrêté les progrès d'une salivation orageuse en établissant au loin un violent point d'irritation par un large vésicatoire au bras, ainsi que M. *Cullerier* l'a pratiqué plusieurs fois avec succès.

Traitement par l'Oxigène.

L'OXIGÈNE a été préconisé et employé depuis quelques années par plusieurs praticiens, en Angleterre surtout, contre la maladie vénérienne et les affections de la peau. M. *Alyon* a, le premier en France, vanté les vertus anti-syphilitiques des substances qui pouvoient fournir facilement et abondamment ce principe, comme l'*acide nitrique* et le *muriate sur-oxigéné de potasse*.

Cette méthode fut accueillie avec assez de chaleur par quelques praticiens qui prétendirent d'abord en avoir obtenu des succès étonnans ; mais une fois

l'enthousiasme dissipé, les bons effets imaginaires de ce médicament diminuèrent, et on a tellement reconnu son inefficacité, qu'on a renoncé à son usage dans les maladies vénériennes.

Différens essais ont été faits à l'hospice des vénériens, pour constater les propriétés anti-vénériennes que MM. *Scott*, *Rollo* et *Alyon* ont attribuées aux médicamens oxigénés; mais les résultats n'ont pas été aussi avantageux qu'ils le faisoient espérer.

On donnoit, dans un jour, depuis un demi-gros jusqu'à quatre et six gros d'acide nitrique sur une pinte d'eau. Quelques malades sortirent, en assez peu de temps, guéris en apparence, mais plusieurs d'entr'eux revinrent peu après, avec des symptômes consécutifs. D'autres malades, et en plus grand nombre, n'éprouvèrent aucune amélioration dans leur état, et plusieurs, enfin, furent pris d'accidens causés par ce remède, particulièrement d'irritation de poitrine, de toux opiniâtres et de crachemens de sang: un malade, entre autres, éprouva ce dernier symptôme à un point assez violent pour forcer à discontinuer la *limonade nitrique*: alors l'hémophthisie cessa; on reprit le traitement, et elle reparut; on cessa de nouveau, et elle s'arrêta encore pour reparoître une troisième fois, quand on redonna la limonade; ce qui prouva bien que l'oxigène étoit la seule cause de cet accident.

On voit donc combien on doit peu compter sur l'oxigène pour remplacer le mercure, puisqu'il est souvent dangereux et toujours inefficace. Car, si des symptômes récents d'infection se sont dissipés pendant son

usage, il ne faut l'attribuer qu'au repos et aux boissons délayantes qu'on prescrivoit aux malades, de même qu'on voyoit ce même phénomène arriver à Bicêtre, lorsqu'il y avoit des salles d'expectans, où les malades ne buvoient qu'un simple oxycrat ou une légère tisane de chiendent, sans prendre un atôme de mercure.

La *pommade oxigénée* (1) est également un très-mauvais anti-vénérien ; elle ne réussit pas, comme l'assure M. *Alyon*, dans tous les cas d'éruptions syphilitiques. Les seules pustules galeuses paroissent céder à son emploi, encore n'est-ce qu'après la destruction du vice intérieur par le traitement général. Elle peut remplacer assez avantageusement la pommade citrine et celle de soufre dans la gale ordinaire.

La dose à laquelle on emploie cette pommade est depuis un demi-gros jusqu'à deux gros, dont on fait faire des frictions tous les jours ; mais, ainsi que nous l'avons dit, jamais on ne doit compter sur son action que comme moyen local.

Sudorifiques.

LE *Gayac* (*guayacum officinale*) est le plus anciennement connu des quatre bois exotiques que nous employons actuellement comme *sudorifiques anti-vénériens*.

(1) Voyez sa composition dans les nouveaux ouvrages de chimie et de pharmacie.

Léonard *Schmauss* (1) l'a, le premier, employé contre la maladie vénérienne, ordinairement en tisane, mais quelquefois sous forme d'électuaire ou simplement en poudre. Ce médecin se loue beaucoup de l'efficacité de ce remède, dont il faisoit usage avec un grand succès.

Nicolas *Poll* (2) et Ulrich de *Hutten* (3) ont aussi donné de grands éloges au gayac dont Nicolas *Massa* (4) parle également, ainsi que de la salsepareille et de la squine, qui commençoient déjà à être employées en Italie de son temps.

A. Musa *Brassavole* employoit une tisane dont le gayac étoit la base. Il associoit ce bois avec la bourrache, l'anis et autres plantes semblables qui n'ajoutoient rien à ses propriétés sudorifiques.

La *salsepareille* (*smilax salsa-parilla*) fut apportée en Europe vers le milieu du seizième siècle, et a été employée depuis avec beaucoup de succès, comme anti-vénérien, seule ou avec partie égale de gayac en décoction.

Dans le courant du dix-huitième siècle, plusieurs médecins ont constaté les bons effets de cette *racine*; et il paroît résulter de leurs observations, que la décoc-

(1) *Lucubrationum de morbo gallico et curâ ejus noviter repertâ cum ligno indico*. Léon. Schma.... 1518. in-4.

(2) *De curâ morbi gallici per lignum indicum*. Venise, 1535.

(3) *De guayaci medicinâ et morbo gallico*. Anno 1519. in-4.

(4) *De morbo gallico*, lib. tert. capit. *De Medicinâ ligni indici, salsæparillæ, atque radicis chinæ*. Venise, 1532.

tion est la forme la plus avantageuse pour son administration, et que ce médicament est surtout précieux dans les cas de syphilis invétérées qui ont résisté au mercure, surtout celles dont les symptômes se manifestent plus particulièrement à la peau (1).

La racine de *squine* (smilax-china) et le bois de *sassafras* (laurus sassafras), ont été apportés en Europe peu après la salsepareille; mais on ne retira pas de chacun en particulier des avantages comparables à ceux de cette dernière plante. Si on joint encore ces substances aux autres sudorifiques, c'est plutôt par l'habitude que par nécessité.

Les sudorifiques n'ont pas toujours été également estimés, depuis qu'on les connoît comme anti-vénérien, ce qui dépend probablement des modifications qu'a subi la manière de les préparer : ils ont eu d'abord grand nombre de partisans pendant le seizième siècle, parce qu'on les administrait alors à dose forte et convenable; mais ils tombèrent en discrédit pendant la fin du dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième, parce qu'à cette époque, en prétendant modérer l'âcreté de cette décoction, on la privoit de toute activité, en diminuant la quantité de bois qu'on y employoit ordinairement.

Depuis cinquante ou soixante ans seulement, on est

(1) Voyez *Cestoni*. Lettre insérée dans la *Galleria di Minerva*. 1705. Tom. VI. Part. III. Pag. 56.

Et *Fordyce*, medic. obs. and inquir. Vol. I. Pag. 149.

revenu aux sudorifiques ; mais on n'a eu de succès de leur emploi qu'autant qu'on les a administrés à aussi forte dose que le faisoient les anciens, et le plus souvent, même lorsqu'on n'a pas guéri par leur moyen, c'est qu'on n'insistoit pas assez sur ce traitement, après la disparition des symptômes apparens. On a vu néanmoins bien des cas de guérison par les sudorifiques sur des malades qui étoient réputés incurables après avoir subi infructueusement plusieurs traitemens mercuriels. D'après ces exemples, qui sont encore assez nombreux, on est étonné de voir que plusieurs médecins, *M. Bosquillon* même, ne considèrent pas les sudorifiques comme pouvant guérir seuls la syphilis, indépendamment de toute préparation de mercure.

L'assertion de ces médecins n'est vraie que jusqu'à un certain point, c'est-à-dire, que si on n'emploie les sudorifiques qu'à des doses très-légères, une once, par exemple, de salsepareille ou de gayac sur une pinte d'eau, jamais, ou bien rarement, on n'obtiendra de guérison ; mais si, à l'exemple des anciens, on augmente cette dose, de manière que le malade prenne dans un jour, deux ou trois et même quatre onces de salsepareille ou de gayac, on sera sûr du succès. . . . Ainsi *Nicolas Poll* faisoit sa décoction avec une demi-livre de gayac rapé sur six livres d'eau ; réduites à trois, le résidu étoit remis au feu avec autant de liquide nouveau, et cette dernière tisane formoit la boisson ordinaire. La première décoction, qui étoit de consistance sirupeuse, étoit prise en deux jours.

Par cette manière d'administrer les sudorifiques, les

malades usoient ordinairement quatre onces de gayac dans une journée; quelquefois cependant ils n'en employoient que trois ou même deux et demie, selon l'état de leurs forces et le degré de leur maladie.

L'action des sudorifiques n'a pas diminué depuis ce temps, et toutes les fois qu'on les a employés de la manière qui vient d'être décrite et avec régularité, leur usage a toujours été suivi de succès.

Les différens sirops sudorifiques, qui ne sont que des décoctions *très-rapprochées* des plantes de ce nom (auxquelles on ajoute à peu près un poids égal de sucre), n'ont dû leur célébrité qu'à ce dernier avantage, et non à des ingrédiens particuliers, comme le prétendoient leurs distributeurs: ainsi, ceux de *Velnos*, de *Cuisinier* et de *l'Affecteur*, ne sont différens des autres que par quelques substances aromatiques peu actives, et le second surtout par l'addition du *muriate sur-oxigéné de mercure*.

Dans la composition des médicamens sudorifiques, il n'est pas indifférent de se servir de tel bois de ce nom plutôt que de tel autre; car tous quatre n'ont pas le même degré d'efficacité. En effet, les médecins ont observé que la *salsepareille*, quoique dénuée de propriétés très-sensibles, mérite cependant la préférence sur les trois autres; qu'après elle vient le *gayac*, dont l'efficacité est à peu de chose près la même. Mais tous se sont accordés à dire que la squine et le sassafras ont peu de propriétés anti-vénériennes, que ce dernier surtout ne mérite d'être employé que comme aromatique seulement.

Le professeur *Cullerier*, qui a très-souvent occasion

d'employer les sudorifiques, s'est convaincu par lui-même du degré de confiance qu'on doit accorder à chacune de ces substances en particulier. Il fait composer la tisane sudorifique qu'il emploie de préférence au sirop, de la manière suivante :

Prenez , Salsepareille coupée. . . deux onces.
 Gayac rapé. une once.
 Sassafras. deux gros.

Faites macérer pendant vingt - quatre heures, dans deux pintes d'eau qu'on fera réduire à moitié sur un feu modéré. On renouvelle cette tisane tous les jours.

Quand on veut faire le *sirop*, au lieu de trois onces (neuf décagrammes) de bois sudorifiques, on en prend douze (trente-six décagrammes), sur la même proportion de liquide, deux pintes (deux litres) qu'on fait réduire à une sur un feu doux, mais soutenu. La quantité de substance médicamenteuse diffère tant ici de celle employée dans la tisane, parce qu'on ne donne pas autant de sirop que de cette dernière, et qu'il faut, sous un moindre volume, faire prendre la même quantité du médicament nécessaire à la réussite du traitement.

Cette forte décoction étant faite, on y ajoute le sucre, dans la proportion indiquée plus haut.

L'expérience a montré que ces médicaments sudorifiques, administrés avec exactitude dans les maladies anciennes (qu'elles eussent été traitées ou non par le mercure), réussissoient à en procurer la guérison, sans qu'on fût obligé d'employer le mercure comme auxiliaire.

M. *Cullerier* m'a communiqué plusieurs exemples très-frappans de pareilles cures , tirés de sa pratique ; je me bornerai seulement à deux ou trois des plus remarquables.

Le plus concluant peut-être qu'il soit possible de se procurer est celui d'une dame qui avoit un ulcère à la gorge (seul symptôme d'infection qu'elle eût jamais éprouvé), qui détruisit toute la luète , malgré l'emploi des moyens généraux convenables dans les maux de gorge ordinaires. M. *Cullerier* appelé , reconnut de suite le caractère syphilitique de la maladie , et conseilla la tisane sudorifique seulement , composée comme celle décrite ci-dessus ; en moins d'un mois , la guérison étoit parfaite ; on continua encore pendant un autre mois , pour l'assurer davantage.

Il est à remarquer qu'on peut bien compter sur cette observation , puisque la malade prépara elle-même sa tisane , pendant tout son traitement (1).

DEUXIÈME OBSERVATION.

« Marie V** , sage femme , avoit , lors de son entrée à l'hospice , 1^o. un engorgement du périoste de la partie inférieure du tibia droit , formant un nodus indolent , depuis dix ans ; 2^o. une exostose considérable dans toute l'étendue du tibia gauche , depuis trois ans ;

(1) Cette malade a été guérie sous les yeux de MM. *Baudeloque* et *Brewer*.

3°. enfin, des violentes douleurs vénériennes au bras et à la jambe gauche.

Les médecins les plus expérimentés ont donné successivement à cette malade toutes les préparations de mercure sans succès ; ce qu'ayant su, M. *Cullerier* ne prescrivit que les sudorifiques seuls ; la malade prit le sirop sudorifique, à la dose de quatre onces tous les matins pendant quinze jours ; puis on l'a continué à six onces pendant trente autres jours, époque à laquelle elle fut guérie. On donna, pour boisson ordinaire, la tisane sudorifique, à laquelle on avoit ajouté un peu de colle de poisson, pour en diminuer l'âcreté.

Enfin, cette malade est sortie parfaitement guérie, deux mois après son entrée ; elle a été traitée exclusivement par les sudorifiques et beaucoup de bains ».

TROISIÈME OBSERVATION.

« Anne P . . . , âgée de quarante-neuf ans, entra le 19 pluviôse dernier à l'hospice, pour un vaste ulcère à la gorge qu'elle portoit depuis trois mois et qui avoit déjà détruit la luète, le voile du palais, ses piliers, les amygdales, et corrodé la paroi postérieure du pharynx dans une grande étendue. Cette maladie s'est manifestée après dix-huit ans de la guérison d'une gonorrhée traitée méthodiquement. Cependant l'aspect de l'ulcère annonçant sa nature vénérienne, on a procédé de suite à un traitement par le *sirop sudorifique* seulement, à la dose de quatre onces (douze décagrammes) par jour. La boisson ordinaire a été

d'abord pendant vingt jours, une décoction de quinquina miellée, parce que la malade étoit très-foible ; depuis ce temps, on donne la tisane sudorifique avec le sirop, les forces étant un peu revenues ; la maladie de la gorge est actuellement très-près de sa guérison complète, car il n'y a plus qu'une légère ulcération à la face postérieure ou vertébrale du pharynx. La malade a déjà pris six livres (deux kilogrammes) de sirop sudorifique et vingt-un bains.

Voici la manière dont on emploie les sudorifiques ; ou bien on traite par la tisane ou par le sirop seulement, ou bien par tous les deux ensemble, selon l'exigence des cas :

Tisane.

APRÈS les préparations d'usage, par les bains, les boissons délayantes, les purgatifs, etc., il faut prescrire tous les jours une pinte de la tisane ci-dessus décrite, à prendre dans la matinée ; on en continue l'usage pendant un ou deux mois et quelquefois plus, selon l'opiniâtreté de la maladie. Une tisane légère, faite avec le résidu de la première, servira de boisson ordinaire. Le régime doit être, en général, adoucissant ; mais toujours il faut consulter, sur cet objet, le tempérament du malade. Quelquefois la tisane a une âcreté qui répugne à beaucoup de malades, et on y remédie en y ajoutant la gomme arabique, une demi-once par pinte en retirant du feu.

Sirop.

LES sudorifiques peuvent être employés sous cette forme exclusivement, quand l'estomac du malade ne se

trouve pas bien de la tisane, et on obtient par ce moyen, des guérisons étonnantes : on donne ce *sirop* depuis trois jusqu'à sept onces (neuf à vingt-un décagrammes), le matin en une seule fois, après avoir préalablement fait subir au malade les préparations nécessaires.

Pendant ces deux espèces de traitement, il est convenable de prescrire des bains de temps en temps, non comme dans le traitement mercuriel, pour prévenir la salivation; mais pour faciliter autant que possible l'action du médicament sur l'organe cutané.

Quelquefois enfin, on donne les sudorifiques simultanément, sous forme de *tisane* et de *sirop*, ce qui n'est nécessaire que dans les maladies anciennes qui ont résisté au spécifique, le mercure. On prend de même le *sirop* le matin, mais on boit la *tisane* dans le courant du jour.

Quelquefois on rend les sudorifiques laxatifs en y ajoutant de deux à quatre gros de *séné* par pinte de *tisane*, tous les sept à huit jours. Le *sirop* de *Cuisinier* est un exemple de *sirop* anti-vénérien purgatif. On a l'avantage, en agissant ainsi, d'entretenir sur les intestins une excitation qui ne peut qu'éloigner la salivation quand on administre le mercure concurremment avec les sudorifiques.

Le plus ordinairement, pour augmenter les propriétés anti-syphilitiques des sudorifiques, on les donne conjointement avec le *muriate sur-oxigéné de mercure*; et c'est en général la meilleure, la plus sûre manière de les administrer dans le cas de syphilis invétérée.

Pour procéder à ce traitement on donne, après les pré-

parations convenables, la solution de *Vanswieten*, une cuillerée à bouche (un quart de grain de sublimé) par jour dans trois ou six onces de sirop; le matin, et le reste du jour, on fait boire la tisane sudorifique faite simplement avec une once ou deux de *salsepareille* concassée et une once de *gayac* rapé, sur deux pintes d'eau réduites à une. Après trois ou quatre jours on peut donner la dose entière, qui contient un demi-grain de sublimé, et on continue ainsi jusqu'à la guérison.

Les maladies les plus rebelles cèdent ordinairement à ce traitement combiné; mais il est bon d'observer de ne faire le mélange de la liqueur de *Vanswieten* avec le sirop, qu'au moment même qu'on va le faire prendre au malade; car on a remarqué que le sublimé se décomposoit dans le sirop sudorifique. La même précaution doit être aussi observée, pour les mêmes raisons, dans l'administration du muriate sur-oxigéné de mercure dans la tisane sudorifique seulement.

Du choix d'une Méthode pour le traitement de la Syphilis.

LES divers modes de traitement qui viennent d'être décrits, ne méritent pas tous, comme je l'ai déjà fait sentir, le même degré de confiance. Cette raison me paroît exiger quelques détails sur les circonstances qui peuvent guider dans le rejet ou l'adoption de chacun, considéré isolément.

J'ai eu occasion, en décrivant plus haut les avantages et les inconvéniens respectifs des méthodes de traitement par les *frictions* et par le *sublimé*, de dire

les puissans motifs qui m'ont déterminé à donner la priorité à cette dernière préparation de mercure. Je n'y reviendrai pas ; mais j'ajouterai seulement que ce moyen convient, en général, dans presque tous les cas, dans toutes les saisons et dans toutes les maladies récentes et anciennes ; qu'il produit constamment l'effet qu'on en attend quand on l'administre avec prudence et savoir, et qu'il doit être le plus généralement employé.

Après le traitement par le sublimé, le meilleur, sans contredit, est celui par les frictions mercurielles ordinaires. On peut en faire usage chez les malades qui ne peuvent supporter la liqueur de *Vanswieten*, ou quand la maladie est récente, car lorsqu'elle est invétérée, qu'elle attaque les os ou la peau, le sublimé est universellement reconnu comme plus convenable, administré seul ou conjointement avec les sudorifiques.

A l'article où il a été traité de *l'onguent mercuriel donné à l'intérieur*, nous avons dit ce qu'on devoit penser de ce moyen, et de quelle utilité il peut être au médecin tant dans les maladies vénériennes récentes et anciennes, que dans celles compliquées de phthisie, de scrofules, etc. Je me crois bien fondé dans le jugement que j'en ai porté ; mais, comme il seroit peut-être déplacé que je donnasse, de ce remède, une trop haute idée, n'ayant pas, pardevers moi, des expériences suffisantes pour appuyer mes assertions ; je me bornerai à dire, d'après la pratique d'autrui, et en attendant de nouvelles expériences, que c'est à mon avis, la meilleure manière d'administrer le mercure, après le sublimé et les frictions.

Quant aux autres préparations, comme le *muriate* et l'*acétite de mercure*, les fumigations etc., on trouvera bien peu de cas qui nécessiteront leur emploi; cependant, si on veut en faire usage, surtout du *mercure doux*, on n'obtiendra de guérison complète que dans les maladies récentes et très-légères, comme des chancres primitifs, un écoulement récent, etc. D'ailleurs, « la méthode qui a paru au premier abord » réussir sur un individu, cesse, quelquefois, au bout » de peu de temps, de produire aucun effet, et l'on » ne peut obtenir la guérison parfaite, qu'en variant » le traitement; ou en le combinant avec d'autres. » Des circonstances particulières obligent même, dans » certains cas, de tenter les moyens dans lesquels on » a le moins de confiance (1); » quand cependant ils sont sans danger.

Les *sudorifiques* seuls conviendront particulièrement dans la syphilis invétérée, qui se manifeste par des douleurs dans les os, des exostoses, des pustules à la peau, et surtout quand elle aura éludé plusieurs traitemens par le mercure. Si le cas est moins grave, que la maladie, quoiqu'ancienne, n'ait pas été attaquée méthodiquement par le mercure, on associera, avec grand avantage, la *solution de sublimé* aux *sudorifiques* en *tisane* ou en *sirop*, ou sous les deux formes à la fois.

(1) Voyez les additions du Docteur *Bosquillon*, à l'ouvrage de *Bell* sur la Maladie vénérienne. Tom. II. Pag. 299.

TROISIÈME PARTIE.

*Modification du Traitement anti-vénérien ,
suivant l'âge , le sexe , les maladies et les
différentes circonstances où se trouvent les
Malades.*

JE commence par tracer les règles relatives à l'administration des anti-vénériens *aux femmes enceintes* , parce que ce traitement a le double avantage de guérir la mère , d'abord , et ensuite de prévenir le développement de la syphilis chez son foetus , qui peut être infecté dès le moment de la conception.

Traitement de la Syphilis chez les Femmes enceintes.

UN préjugé qui a régné fort longtemps en médecine, vouloit , lorsqu'une femme enceinte étoit attaquée de la vérole , qu'on attendît après l'accouchement , quelque intensité qu'eût la maladie , pour procéder à son traitement , dans la fausse appréhension où l'on étoit que le mercure ne causât l'avortement , ou qu'il nuisît à la viabilité future de l'enfant. Cette règle générale n'a cependant pas été exclusivement adoptée , car *Nicolas Massa* , entr'autres , faisant l'éloge des frictions mercurielles,

mercurielles, comme infaillible dans toutes les circonstances, et ne le rejette même ni pour les enfans ni pour les femmes enceintes. Néanmoins, on avoit toujours suivi une méthode opposée dans les établissemens publics destinés au traitement des femmes infectées, lorsqu'en 1650 on commença à recevoir, dans les maisons à ce consacrées, les femmes attaquées de la syphilis, à toutes les époques de la grossesse pour les y traiter, sans attendre, comme on le faisoit avant, qu'elles fussent accouchées. D'après cela, on a lieu d'être surpris que le docteur *Doublet* (dans un mémoire inséré dans la collection de ceux de la Société royale de médecine), ne fasse aucune mention d'une pratique aussi rationnelle, et qu'il conseille au contraire, d'attendre après l'accouchement pour traiter la mère et l'enfant. Il se borne à quelques palliatifs, encore n'est-ce que lorsque les accidens sont un peu pressans.

Cette conduite est, à mon avis, on ne peut plus désavantageuse :

1^o. Parce qu'il est reconnu que les enfans conçus et développés dans le sein des femmes vérolées, vivent rarement au-delà de la première dentition, ou ne jouissent que *d'une santé chétive et précaire*, s'ils passent cette époque, malgré tous les traitemens qu'on peut leur faire subir;

2^o. Parce que les symptômes vénériens peuvent faire chez la mère, pendant plusieurs mois qu'il faut quelquefois attendre pour l'accouchement, des progrès tels que la maladie devienne des plus opiniâtres.

Je pense en conséquence avec MM. *Swediaur, Rosen, etc.*, qu'il est convenable, à toutes les époques de la gestation, d'entreprendre le traitement de la maladie vénérienne, mais avec les précautions nécessaires, non que je croie le mercure susceptible de causer l'avortement, mais parce qu'il est certaines règles à suivre dans l'emploi des anti-vénériens, dont l'omission pourroit être préjudiciable à la mère et à l'enfant. Je vais m'arrêter à ces règles, de l'observation desquelles dépend spécialement la réussite du traitement et la conservation du fœtus.

Il est nécessaire de préparer les femmes enceintes au traitement anti-vénérien, comme dans toute autre circonstance; d'abord, on donne les boissons délayantes, mais on peut se dispenser d'insister autant sur les bains chauds, qu'on ne le fait communément. Deux ou trois seulement suffisent pour remplir le but qu'on se propose; car si on a vu le traitement mercuriel, dans plusieurs cas causer l'avortement, on ne doit attribuer ce fâcheux événement qu'à l'usage inconsideré des bains, avant et pendant son administration. En effet, M. *Cullerier* a observé que les fausses couches étoient très-fréquentes à Bicêtre pendant le traitement anti-vénérien, parce qu'on donnoit à toutes les femmes indistinctement une grande quantité de bains très-chauds. Mais il prévint facilement ces fâcheux accidens en diminuant de beaucoup leur nombre et leur température: il ne les prescrivit que pendant trois ou quatre jours avant l'administration du mercure.

Un purgatif n'est pas moins admissible ici que si la femme n'étoit pas enceinte; mais il doit être léger; car

quoique les purgatifs plus forts n'aient pas , dans cette circonstance , les inconvéniens que leur imputoient les anciens , si la femme n'est pas disposée d'ailleurs à l'avortement , la prudence cependant veut qu'on s'en abstienne pour plus de sûreté. Une médecine composée de la manière suivante réunit tous les avantages qu'on peut desirer dans les cas ordinaires :

Manne, } aa. deux onces, (six décagr.)
Casse, }

Sulfate de soude, deux gros et demi. (dix gram.)

Tisane de chicorée bouillante, cinq onces (1) (quinze décagr.)

Lorsqu'il y avoit une disposition saburrale de l'estomac, le professeur *Doublet* prescrivoit avec beaucoup de succès un *éméto - cathartique* , composé avec une once et demie de manne et dix grains d'ipécacuanha.

La malade ainsi préparée , on lui administre le traitement mercuriel , de la même manière que si elle n'étoit pas enceinte. Ainsi , on pourra *frictionner* avec un demi-gros (deux grammes) d'onguent mercuriel , tous les deux jours en augmentant graduellement jusqu'à un gros et demi seulement. Si on préfère la liqueur de *Vanswieten* , on commencera d'abord par le quart de dose , et on ne montera qu'insensiblement jusqu'à la dose entière , et quelquefois on sera obligé de s'arrêter à la demie.

Le sublimé que tant de médecins redoutent , surtout dans le cas dont je parle , n'est sujet à aucun inconvé-

(1) Formul. de l'Hospice des Vénériens de Paris.

nient. Tous les jours je le vois administrer, et aucune femme ne se plaint d'accident; on a seulement la précaution de le donner dans un looch gommeux (voyez pag. 81.)

On peut encore, et c'est un moyen recommandé par le docteur *Swediaur*, administrer *le mercure gommeux* de *Plenck*, qui est un mélange d'une partie de mercure sur deux de gomme arabique dont on fait une poudre. On donne cette préparation de un à deux scrupules, moitié le matin et autant le soir, dans un verre de la boisson ordinaire qui est faite avec la bardane, le gayac ou la salsepareille.

Enfin, on emploie assez souvent la *panacée mercurielle* (1), d'abord, à la dose de deux grains pendant cinq ou six jours, puis on en donne trois et quatre grains; mais on passe rarement outre, crainte de produire la salivation. On en continue l'usage, ainsi que des autres moyens, pendant quarante ou soixante jours, selon l'opiniâtreté des symptômes. D'ailleurs, quelle que soit la méthode adoptée, on aura soin, pendant le traitement, de prescrire une boisson d'élayante ou légère-

(1) Voici la forme sous laquelle on l'emploie à l'Hospice des Vénéériens :

<i>Rhubarbe en poudre</i> ,	un scrupule.
<i>Sucre</i> ,	deux scrupules.
<i>Panacée merc.</i>	deux grains.

On divise cette poudre en deux ou trois paquets; on prend le premier dans un peu de tisane, le matin; le deuxième, à midi, dans la première cuillerée de soupe; et le troisième, le soir dans la tisane.

ment sudorifique , et on s'abstiendra , autant que possible , de l'emploi des bains pour les raisons citées plus haut.

En agissant ainsi , on a l'avantage de guérir la mère et son enfant de la syphilis , sans attendre le terme de la gestation ; d'épargner à l'un , des dangers qui eussent été inévitables s'il fût né infecté , et d'arrêter chez l'autre la marche d'une maladie qui est toujours plus rebelle , en raison des progrès qu'on lui a laissé faire.

Malgré qu'il soit convenable de traiter les femmes enceintes aux différentes époques de la gestation , il se présente une exception à cette règle générale , c'est lorsqu'elles sont dans le dernier mois de leur grossesse ; car si on entreprenoit le traitement à une pareille époque , l'accouchement qui surviendrait nécessairement avant qu'il fût achevé , exigeroit qu'on le suspendît , ce qui le rendroit moins efficace. On peut , dans cette circonstance , se borner à l'administration de quelques palliatifs , comme la *panacée* , à la dose d'un ou deux grains par jour , ainsi que le conseille M. *Doublet* ; ou bien on prescrit quelques légères frictions mercurielles tous les deux ou trois jours. Il est indispensable , s'il existe des symptômes aux parties de la génération , comme des pustules , des chancres , etc. d'en tenter la guérison avant l'accouchement , au moyen des émoulliens , des frictions locales avec l'onguent mercuriel , etc. parce que ces symptômes font courir à l'enfant des chances désavantageuses , soit en rendant son passage laborieux , soit en l'exposant à de nouveaux symptômes d'infection , dont un des plus fâcheux et des plus fréquens est l'*ophthalmie syphilitique*.

Lorsque la femme sera accouchée ; on procédera au traitement général , ainsi qu'il sera dit plus bas.

Traitement de la Maladie vénérienne chez les enfans.

JE viens de décrire la marche à suivre pour , en traitant de la syphilis la femme grosse , prévenir le développement des symptômes d'infection chez son enfant ; en effet , en se conduisant de la sorte , on étouffe , pour ainsi dire , la maladie dans sa source ; car quoique le fœtus n'ait pas ordinairement de symptômes qui en attestent l'existence , il n'en est pas moins infecté , puisque peu après sa naissance les symptômes se manifestent ; mais lorsqu'on a négligé une pratique aussi salutaire , et que l'enfant est malheureusement né avec la vérole , il faut aviser au moyen le plus convenable pour obtenir sa guérison.

Je ne m'arrêterai pas à donner la description de la syphilis à cet âge , les symptômes en sont détaillés avec beaucoup d'exactitude et de vérité par plusieurs auteurs , mais surtout par le docteur *Doublet* (1) et par le professeur *Mahon* (2) , qui ont été successivement à la tête de l'établissement destiné au traitement des pauvres enfans affectés de la maladie vénérienne ; en conséquence , je crois pouvoir passer de suite au traitement de cette af-

(1) Mémoire inséré dans le troisième volume de ceux de la Société Royale de Médecine , pag. 181 , et Observations faites dans le département des Hôpitaux civils , pag. 150. *Doublet*.

(2) Mémoire de la Société Médic. d'Emulat. Tom. II , pag. 51.

fection. Seulement je me fixerai un instant à la question suivante , que les auteurs résolvent de différentes manières : *l'enfant né d'une mère infectée a-t-il puisé dans son sein le virus avec la nourriture ; ou bien a-t-il contracté la maladie lors de son passage à travers les parties, siège ordinaire des symptômes syphilitiques ?*

Quand on connoît les rapports intimes qui lient le fœtus à l'utérus, on ne peut se refuser à admettre la communication directe de la mère à l'enfant, et par conséquent la transmission de ses maladies ; mais ce que le raisonnement annonce, est prouvé par l'expérience qui démontre que, si le plus souvent les symptômes vénériens ne se manifestent chez les enfans que huit ou quinze jours et même un mois après la naissance (ce qui pourroit faire croire que l'infection ne date que de l'instant du passage), on a cependant des exemples d'enfans nés avec des signes évidens de syphilis ; or, si on ne regarde pas comme tels la *macération*, les *phlictaines* et la *lividité de la peau*, rapportés par M. Doublet, on ne peut refuser cette origine aux *ulcérations* des parties sexuelles, aux *pustules sur l'organe cutané* et surtout aux *végétations*, que M. Cullerier a eu occasion d'observer, et qui (particulièrement ces dernières), ne peuvent être simulées par d'autres maladies de l'enfance.

La méthode de traiter les enfans malades *par le lait de leur nourrice*, est très-anciennement connue, et découle nécessairement de l'influence connue qu'a sur un nourrisson l'altération du lait de sa nourrice par certains médicamens, par quelques virus, ou quelque affection

morale vive ; aussi Hyppocrate (1) reconnoît le lait de la nourrice comme le seul moyen de guérir les enfans malades.

On a été longtemps sans faire l'application de ce précepte au traitement des enfans nés avec la maladie vénérienne , auxquels on administroit immédiatement des remèdes insignifians. *Massa* est le premier qui recommande un traitement suivi par les frictions ; plusieurs auteurs l'ont imité et ont même hasardé le mercure à l'intérieur , tandis que quelques-uns traitoient la mère pour guérir l'enfant ; mais ces derniers étoient en bien petit nombre , lorsqu'en 1780 , on fit à *Vaugirard* des expériences par lesquelles on a été convaincu que le mercure administré à une nourrice , rendoit son lait propre à guérir son nourrisson infecté ; depuis ce temps , la plupart des médecins ont adopté cette méthode , dont voici l'exposé.

Lorsqu'un enfant et sa mère , ou sa nourrice , sont attaqués de la maladie vénérienne , on se conduit pendant les dix ou douze premiers jours après la couche , comme pour une femme saine d'ailleurs ; à cette époque , on commence à préparer la malade par les boissons délayantes , quatre à cinq bains , un purgatif en apozème ou avec la casse et la manne , comme il a été dit plus haut ; après quoi , on commence l'administration du mercure à la quantité d'un gros d'onguent mercuriel en frictions tous les deux jours , ou à la demi-dose de

(1) Troisième Livre des Epidémies.

liqueur de Vanswieten, tous les matins ; car ces deux méthodes sont les plus avantageuses ; mais, dans tous les cas, il est bien essentiel de faire attention aux effets que produit le mercure sur l'enfant ; car il est d'observation, que lorsqu'on en fait trop prendre à la mère, son nourrisson éprouve des tranchées très-vives et un dévoiement qui le tourmente beaucoup, et peut même le faire périr. Du reste, l'emploi du mercure ne s'oppose pas à ce qu'on pousse les bains jusqu'à concurrence de dix à douze, si l'état de foiblesse de la malade ne s'y oppose pas.

Une légère eau de riz, de salsepareille ou de bardane sera donnée comme boisson ordinaire.

Chez les femmes nourrices, comme chez les femmes encore enceintes, il est quelquefois nécessaire d'associer les *sudorifiques* aux *mercuriaux*, quand la maladie est ancienne et rebelle à ces derniers. On peut consulter pour cela le traitement général par les *sudorifiques* (page 115).

Quoique par ce traitement on obtienne la guérison de la mère et de l'enfant, on l'a vu, dans bien des cas, manquer son effet sur ce dernier, et pour obvier à cet inconvénient, on a adopté, comme règle générale, au département des nourrices de l'hospice, de toujours terminer le traitement par donner quelques anti-vénériens à l'enfant lui-même, pendant qu'il se nourrit encore du *lait mercuriel* de sa mère..... On peut, dans cette vue, lui faire de légères frictions mercurielles, comme le conseilloit le docteur *Doublet* ; mais on a obtenu des effets plus constans de la liqueur de *Van-*

swieten. La dose doit en être très-légère et proportionnée à la foiblesse de l'individu. On donne un vingt-quatrième de grain de sublimé en un jour, quand l'enfant est encore dans les six premiers mois ; passé cette époque, on peut en prescrire un douzième (1).

Ce supplément au traitement principal sera continué pendant un mois, à peu près, si rien ne s'y oppose : on en discontinueroit l'usage pendant un jour ou deux si la sortie de quelques dents causoit un petit mouvement fébrile, et on reprendroit, immédiatement après, l'emploi du médicament, qu'on doit toujours avoir soin de donner dans un looch adoucissant ou fortifiant, selon l'indication des forces. Deux, trois ou quatre grains de sublimé, sont en général suffisans pour cette addition au traitement principal.

Le lait de la nourrice est la meilleure boisson que puisse prendre l'enfant ; mais s'il avoit très-soif, on pourroit lui donner un peu d'eau de riz, seule ou coupée avec le lait de vache.

On secondera l'effet du mercure chez l'enfant en le tenant très-propre, en bon air et en lui tenant le ventre libre par les moyens connus.

Du troisième au sixième mois, la guérison est confirmée sur le plus grand nombre d'enfans (1), lorsqu'on

(1) Voyez *Dehorne*. Observations sur l'administrat. du Mercure. Tom. I. Pag. 41.

(2) *Doublet*. Observations faites dans le département des Hôpitaux civils. Pag. 204.

a suivi, avec exactitude, le traitement, et alors on continue l'allaitement comme s'il n'eût jamais été malade.

Lorsqu'un enfant infecté est déjà sevré, on lui administre le mercure immédiatement, par le *sublimé*, les *frictions* et le *mercure doux*; mais en proportionnant toujours la quantité du remède au degré de force du sujet. Ainsi, pour un enfant d'un à trois ans, on peut se contenter d'un douzième de grain de sublimé, dans un looch adoucissant. Chez celui de trois à cinq ans, il faudra donner le huitième, c'est-à-dire, le quart de la dose de l'adulte, et on passe au sixième ou au quart de grain, selon que le malade approche plus de la puberté.

En général, les enfans supportent on ne peut mieux cette préparation de mercure, qu'on peut associer avantageusement, quand la maladie est ancienne, avec le sirop sudorifique, à la dose de deux ou trois onces par jour.

Les frictions seront de même fixées d'après l'âge du sujet, par exemple, depuis six grains jusqu'à un scrupule d'onguent, pour un enfant de deux ans, ainsi de suite. Quelquefois on emploie la *panacée mercurielle* avec assez de succès, à la dose d'un grain, qu'on fait prendre en deux ou trois prises, mélangée avec du sucre; d'autres fois, on ajoute la rhubarbe; l'enfant avale chaque prise dans une cuillerée de soupe, ou d'un looch adoucissant quelconque.

Par l'une de ces méthodes, continuées pendant deux mois à peu près, on obtient, en général, la guérison

de ces enfans ; mais ce n'est pas sans quelque obstacle ; car la plupart , surtout dans les hospices , sont si foibles , qu'on est forcé bien souvent d'interrompre ce traitement pour remonter leurs forces par le vin et quelques médicamens fortifiants.

En général , ce traitement dissipe ordinairement les symptômes ordinaires de la syphilis des enfans , sans aucune application locale ; un seul , l'*ophthalmie vénérienne* , exige les soins les plus assidus pour prévenir une terminaison fâcheuse ; en effet , cette maladie fait toujours de nouveaux progrès , quelques remèdes qu'on administre intérieurement , et il n'est qu'un seul moyen d'empêcher la perte de la vue , qui en est une suite très-fréquente ; c'est de faire très-souvent , à chaque instant du jour , des lotions sur les yeux avec une décoction de guimauve , par exemple , avec le lait chaud , etc. , pour éviter l'action corrosive de la matière de l'écoulement fourni par la conjonctive sur la cornée transparente , dont l'inflammation se termine très-souvent dans ce cas par la formation de taches albuginées , qui recouvrent quelquefois toute cette membrane , et causent la cécité.

Le traitement de la maladie vénérienne doit peu varier dans *l'un et l'autre sexe*. Les femmes étant plus sensibles , exigent seulement un peu plus de ménagement que les hommes , auxquels on peut donner les doses un peu plus fortes ; mais , en général , ces précautions recommandées par les auteurs , ne sont pas d'une nécessité indispensable ; car on n'observe pas à l'hospice des vénériens , que les femmes soient plus sou-

vent affectées par les anti-vénériens, que les hommes, quoiqu'on administre aux uns et aux autres le même traitement, lorsque des circonstances particulières n'en ordonnent pas autrement.

La *menstruation* même n'est pas une circonstance suffisante pour engager à modifier ou arrêter l'administration des mercuriaux. *Vanswieten* étoit bien convaincu de cette vérité, et il administroit sa liqueur pendant l'écoulement des règles comme aux autres époques.

Néanmoins, chez certaines femmes, dont la menstruation est orageuse, il sera assez prudent de suspendre ce traitement pour deux ou trois jours, selon que le trouble qu'il pourroit augmenter, se prolongera. Mais ce cas là est infiniment rare.

Quant aux époques de l'établissement de cet écoulement chez les jeunes filles, ou de sa cessation à l'époque critique, on peut, sans y avoir aucun égard, entreprendre ou continuer le traitement anti-vénérien, surtout dans les cas pressans, sans le moindre danger. Mais si ces révolutions de l'économie sont accompagnées de pléthore, de quelques accidens inflammatoires, on suspendra les remèdes mercuriels jusqu'à la dissipation de ces accidens par les moyens connus.

Modifications du Traitement anti-vénérien, d'après la nature des Maladies concomittantes.

PLUSIEURS maladies ont cela de particulier qu'elles préservent, pour ainsi dire, quand on en est attaqué, la constitution d'une nouvelle affection : *la goutte*, par

exemple, est dans ce cas. Chacun sait, en effet, que dans les épidémies, les gouteux sont moins souvent frappés de la maladie régnante, que les personnes saines. Mais le virus vénérien ne dispense pas ainsi des autres maladies les individus qui en sont infectés. Nous allons passer en revue chaque classe de ces affections, et nous arrêter à celles qui peuvent exiger des changemens dans le traitement ordinaire.

La fièvre *angioténique* (inflammatoire) survient quelquefois pendant l'administration du mercure, surtout chez les sujets très-pléthoriques, habitués à faire beaucoup d'exercice, et qui, dans cette occasion gardent forcément le repos. Elle n'exige pas ici un autre traitement que dans les cas ordinaires; mais on cessera pendant son cours, de même que durant toute affection aiguë un peu grave, l'emploi des anti-vénériens.

La fièvre *méningogastrique* (bilieuse) accompagne bien plus fréquemment le traitement de la syphilis que la précédente. Très-souvent même elle paroît en être une conséquence, surtout pendant l'usage des préparations salines à l'intérieur; car alors la membrane muqueuse de l'estomac, habituellement stimulée par le médicament, fournit un mucus plus abondant que de coutume, d'où la foiblesse de l'estomac, le dérangement des digestions, etc. C'est plus particulièrement l'*embarras gastrique* qu'on observe. On y remédie, comme dans toute autre circonstance, par les vomitifs, et on reprend de suite le traitement anti-vénérien; mais on le diffère encore, quand on a affaire à la fièvre gastrique même, jusqu'à la cessation complète des accès.

Si après l'une ou l'autre de ces maladies, la foiblesse des digestions, l'inappétence, etc., se prolongent, on pourra associer les amers aux anti-vénériens si les symptômes sont pressans; mais s'ils peuvent être négligés impunément, on ne recommencera le traitement qu'après le retour complet des forces.

Tous les autres ordres de fièvre, quand ils surviennent pendant le traitement de la syphilis, ne présentent pas non plus d'autres indications que dans les cas ordinaires: il faut toujours oublier momentanément la vérole pour ne s'occuper que de la maladie accidentelle, et après sa guérison, on dirige ses moyens contre la première.

Les auteurs ont observé que les individus affectés de symptômes vénériens aux parties génitales, comme chancres, gonorrhées, etc., étoient exposés à la suite des fièvres aiguës, mais surtout des *adynamiques* et *ataxiques*, à la *gangrène* de ces parties. Cette fâcheuse terminaison ne peut, en aucune manière, être prévenue par des remèdes connus. Il sera bon néanmoins de veiller à la propreté des organes affectés, et du reste on attendra tout du traitement de la fièvre elle-même, par les toniques sous toutes les formes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Toutes les *phlegmasies*, quand elles surviennent pendant le traitement de la maladie vénérienne, en nécessitent la suspension. Elles se traitent d'ailleurs par les anti-phlogistiques, comme dans les cas les plus simples.

L'*érésipèle* est la seule maladie, parmi toutes celles de cet ordre, qui paroît quelquefois tenir à l'influence du

mercure sur les organes digestifs (ce qui est surtout remarquable dans les grands hôpitaux). Il a lieu particulièrement à la face, et son traitement consiste en général comme dans les cas ordinaires, à filer fréquemment l'émétique, à saigner selon le besoin, etc. Les applications locales sont en conséquence inutiles.

Les *hémorragies* qui se manifestent pendant le traitement mercuriel, dépendent de ce dernier, ou sont des symptômes de maladies, qui compliquent la vérole.

Les premières, *celles dépendantes du traitement même*, sont ordinairement *actives* et une suite de l'effet du mercure sur le système circulatoire, dont il augmente bien évidemment l'action. Quand ces hémorragies arrivent, qu'elles aient lieu par le nez, les poumons ou autre organe, on doit cesser le traitement anti-vénérien, et ne le reprendre qu'après avoir diminué la pléthore par les bains, les délayans et la saignée, si elle est nécessaire.

Quelquefois l'*hématemèse* tient à l'action immédiate de la liqueur de *Vanswieten* sur l'estomac; ce cas est des plus rares, mais il n'en exige pas moins l'attention du médecin: on y remédie souvent en donnant la solution de sublimé dans un looch gommeux; mais quand cet expédient ne réussit pas, il est préférable de faire choix d'un autre mode de traitement.

Les *hémorragies atoniques* s'observent assez souvent pendant le traitement de la vérole; mais elles ne sont que *symptomatiques*, et dépendent le plus ordinairement de la complication de la syphilis avec le scorbut.

Quant aux *maladies nerveuses*, leur longueur ne permet

met pas , en général , de discontinuer le traitement mercuriel , quand elles surviennent pendant ce dernier , parce que les symptômes d'infection pourroient faire des progrès difficiles à arrêter ; mais on poursuivra l'emploi des anti-vénéériens à doses légères , et on leur associera les *anti-spasmodiques*.

Il est une maladie nerveuse qu'on croit vulgairement causée par le mercure pris en trop grande quantité , c'est l'*épilepsie* ; mais il est bien évidemment faux qu'il en soit ainsi. Car si autrefois on voyoit un grand nombre de femmes simuler l'*épilepsie* à *Bicêtre* et en dernier lieu aux *Capucins*, on ne pouvoit l'attribuer qu'à leur malice, puisqu'elles ne tombèrent plus de leur mercure (c'étoit leur expression) , dès que M. Cullerier , qui se doutoit de la supercherie , eut ordonné de jeter un seau d'eau fraîche sur celles qui en seroient atteintes les premières.

Dans l'ordre des *anomalies des fonctions nerveuses* , nous trouvons des maladies qui , comme l'*aphonie*, la *raucité de la voix*, la *cécité*, la *surdité* , au lieu d'être des complications de la maladie vénérienne , ne sont quelquefois que des symptômes de cette affection à son plus haut période ; le plus souvent , dans ces circonstances , le traitement anti-vénérien seul suffit pour , en guérissant la maladie principale , dissiper ces affections qui en sont les effets ; mais , comme je l'ai dit , il faut , dans ces maladies anciennes , adopter le traitement au moyen duquel le mercure pénétrera d'une manière plus sûre et plus appréciable dans l'économie , et sous ce point de vue le sublimé corrosif est bien la préparation la plus avantageuse.

Quelquefois cependant , quoique très-rarement , la surdité , la cécité , etc. , ne cèdent pas au traitement général ; alors on établit sur la fin de ce dernier , un point d'irritation , voisin du lieu affecté , comme un vésicatoire à la nuque , derrière les oreilles ; on fait enfin tout ce qui est recommandé , quand ces maladies reconnoissent d'autres causes que la syphilis.

De toutes les affections *comateuses* , l'*apoplexie* est la seule qui paroisse exiger quelques précautions pour l'administration des anti-vénériens ; en effet , l'influence du mercure se porte d'abord sur le système circulatoire ; or , si un individu , déjà disposé par sa constitution aux congestions cérébrales , fait usage inconsidérément de ce métal , il sera très-exposé à l'*apoplexie* , dont on le préservera au contraire , en lui ordonnant les délayans sous toutes les formes , comme moyens préparatoires , et pendant l'emploi du mercure dont on variera la dose selon l'effet qui en résultera.

Les maladies lymphatiques compliquent fréquemment la vérole ; je ne m'arrêterai qu'à quelques-unes.

Le scorbut accompagne très-souvent la syphilis , surtout dans les hôpitaux , les vaisseaux et les prisons ; il seroit ici très-dangereux d'administrer les mercuriaux , car ils ne feroient qu'augmenter la foiblesse ; il faut , avant tout , diriger ses vues contre le *scorbut* , qui est la maladie la plus urgente , et pour ce , on prescrira les remèdes qu'exige cette affection , comme les tisanes , les sirops , le vin et les sucs des plantes crucifères , les fruits , les liqueurs acides , etc. ; le malade fera usage d'alimens animaux , de vin généreux , etc. ; et quand on

aura relevé ses forces à un degré convenable , on reviendra au traitement de la syphilis qu'on n'avoit oublié que pour un temps.

Le vice dartreux exige seulement, quand il complique la vérole, qu'on insiste avant et pendant le traitement de cette dernière sur les tisanes ou les sucs des végétaux amers, comme ceux de bardane, de patience, de chicorée, fumeterre, pissenlit, etc.

Le vice psorique ne doit non plus rien faire changer au traitement de la syphilis; on ajoute seulement aux remèdes mercuriaux une boisson amère et les onctions avec l'onguent soufré, la pommade citrine ou la graisse oxigénée.

La maladie vénérienne existe souvent avec les *scrophules*, ce qui la rend très-opiniâtre, surtout quand elle se manifeste par certains symptômes, comme les bubons; car ces tumeurs restent très-longtemps indolentes, et quand elles suppurent, ce n'est jamais en totalité.

Quoi qu'il en soit, le traitement doit être dirigé d'après les deux indications qui se présentent; ainsi le malade, en même temps qu'il prendra la liqueur de *Van-swieten*, par exemple, fera usage d'une décoction de racine de houblon, de chicorée sauvage, etc.; il prendra l'élixir amer du professeur *Perilhe*, etc. On aura soin surtout de le loger dans un lieu sain, où l'air se renouvellera facilement, où il fera de l'exercice. Les bains froids ou même ceux de mer seront fort utiles, pris avec ménagement.

Les alimens doivent être sains et bien animalisés.

On pourra, si les *malades* ne supportent pas facilement la solution du sublimé, administrer la *panacée* avec la rhubarbe, les pilules de *mercure doux* avec la scammonée, le jalap, etc., ou mieux encore les pilules faites avec l'*onguent mercuriel* et le savon (1).

Les avantages de cette dernière préparation ont été détaillés plus haut. Les deux principaux sont : 1^o. la grande solubilité du médicament par les sucs digestifs ; 2^o. sa propriété laxative due à l'addition du savon, propriété très-recommandable dans la circonstance dont il est question.

La *phthisie* qui complique si souvent la maladie vénérienne, est aussi quelquefois due à cette dernière affection, et de cette différence de cause résultent aussi des indications opposées dans l'un et l'autre cas.

1^o. *Phthisie de cause vénérienne.*

Tous les jours on voit la syphilis parvenue à son dernier période (2), causer le marasme, la fièvre lente,

(1) Voyez Traitement par l'Onguent mercuriel pris à l'intérieur, pag. 92.

(2) La *Phthisie* souvent aussi se manifeste dans les véroles récentes, comme plusieurs auteurs nous l'assurent. *Morton* et le docteur *Portal* en citent plusieurs exemples. Il me semble qu'en pareil cas, la *phthisie* ne porte son action sur les poumons, qu'autant que ces organes y sont déjà disposés par l'état antérieur de la constitution.

Voyez *Morton*, de Phtisi à lue venereâ. Lib. III. Cap. VII ; et ant. *Portal*. Observations sur la nature et le traitement de la *Phthisie pulmonaire*, art. X, de la *Phthisie vénérienne*, pag. 318.

et quelquefois tous les accidens d'une phthisie imminente , chez les individus même qui, avant, jouissoient de la constitution la plus robuste. Dans ces circonstances , le traitement anti - vénérien doit fixer presque exclusivement l'attention du praticien , et on voit quelquefois , en suivant cette marche , la maladie prendre en peu de temps une tournure favorable , et guérir enfin en même temps que la vérole qui lui avoit donné naissance. La boisson ordinaire doit être adoucissante , pectorale , tant pour seconder les bons effets des mercuriaux , que pour calmer les symptômes d'irritation vers la poitrine.

Quelquefois cependant , le mercure administré sous une forme ne réussit pas d'abord , et alors il faut choisir une autre préparation de ce métal ; ainsi on voit souvent , dans ces cas de phthisie vénérienne , le *sublimé* augmenter l'irritation , la toux et les chaleurs de la poitrine : on obvie alors à ces effets , en substituant au *sublimé* , le *mercure doux* , la *panacée* , ou l'*onguent mercuriel à l'intérieur* (1) ; l'une ou l'autre de ces préparations mitigée par des substances purgatives , comme le jalap , le savon , etc. , etc.

(1) Cette préparation a , en sa faveur, l'observation citée par *Brambilla* et plusieurs autres , tirées de la pratique du Médecin , d'après lequel nous croyons pouvoir en recommander l'usage. (*Voyez* le *Traitement par l'Onguent mercuriel pris intérieurement*. Pag. 92.)

2°. *Phthisie considérée comme complication de la Syphilis.*

ICI la chance est bien moins favorable que dans le cas précédent ; car on voit presque toujours les individus , dont la poitrine est ainsi affectée , se trouver fort mal des mercuriaux , quelle que soit la forme sous laquelle on les administre. Les préparations salines , surtout , leur sont très-nuisible , et on leur peut préférer la pommade mercurielle en frictions ou à l'intérieur.

Par ces moyens, on parvient quelquefois , quand il n'y a seulement que les premiers symptômes de phthisie, à guérir la maladie vénérienne sans nuire beaucoup à la constitution du sujet ; mais le plus souvent on a le désagrément de voir la toux , l'oppression et les autres symptômes s'aggraver, le malade maigrir et mourir enfin dans le marasme.

Il arrive souvent qu'on est obligé de cesser tout traitement anti-vénérien, tant la poitrine est susceptible d'être irritée par la plus légère dose de mercure ; et comme ceci a lieu surtout dans le dernier degré de la phthisie , où le mercure en outre cause quelquefois des sueurs immodérées , détermine ou augmente la diarrhée colliquative, etc. ; on est contraint de laisser le malade s'éteindre, en lui *prodiguant* les adoucissans et les narcotiques.

L'ictère s'observe quelquefois chez les nouveau-nés qui sont infectés de la maladie vénérienne ; il dépend le plus souvent de la rétention du méconium , par la foiblesse de l'individu. On pourra y remédier, avant

même de traiter la syphilis, par les moyens ordinaires, c'est-à-dire, les évacuans sous forme de sirop, auxquels on ajoute quelques fortifiants, comme la thériaque, l'eau de melisse alcoolisée, etc.

Cette maladie se prolongera rarement, si on s'y prend à temps, jusqu'au 15^e. ou 18^e. jour après l'accouchement, époque à laquelle on commence ordinairement le traitement anti-vénérien par le lait de la mère.

La présence des *vers* ne peut être un obstacle à l'administration des anti-vénériens chez les enfans. La seule circonstance qui en pourroit faire discontinuer l'usage, seroit si ces insectes causoient des accidens nerveux; mais on reprendra, après leur cessation, le traitement mercuriel, pendant le cours duquel on passera quelques purgatifs toniques et vermifuges.

F I N.

T A B L E

D E S M A T I È R E S.

*I*NTRODUCTION. Page j

P R E M I È R E P A R T I E.

<i>D</i> ESCRIPTION générale de la Syphilis.	5
<i>D</i> e la Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente.	6
--- sa marche.	12
--- son traitement.	22
<i>D</i> es Bubons vénériens.	25
--- leurs différences.	26
--- leur traitement local.	27
<i>D</i> es Chancres vénériens.	31
--- leurs différences.	32
--- leur traitement local.	34
<i>D</i> es Pustules primitives.	40
<i>D</i> e la Syphilis ou Maladie vénérienne confirmée.	41
<i>D</i> es Ulcères vénériens de la bouche et de la gorge.	44
<i>D</i> es Pustules consécutives.	46
<i>D</i> es Végétations et Excroissances.	48
<i>M</i> aladie des Os, de cause vénérienne.	51

Des Douleurs ostéocopes. Page 51

Des Exostoses. 52

DEUXIÈME PARTIE.

TRAITEMENT général de la Maladie vénérienne. 54

Administration du Mercure à l'extérieur. 56

1°. *Traitement ordinaire par les Frictions.* 60

2°. *Méthode de Cirillo.* 70

3°. *Méthode de Clare.* 72

4°. *Des Fumigations mercurielles.* 74

Administration du Mercure à l'intérieur. 77

Traitement par le Sublimé corrosif ou Muriate sur-oxigéné de Mercure. *ibid.*

Parallèle entre la méthode de traitement par les Frictions mercurielles et celle par la liqueur de Vansvieten. 85

Sublimé-corrosif en Pilules. 88

Mercure doux ou panacée mercurielle. 90

Onguent mercuriel donné à l'intérieur. 92

De la Salivation mercurielle. 97

Traitement préservatif. 100

--- curatif. 102

1°. *Des Remèdes qui agissent sur la bouche même, pour arrêter la salivation.* *ibid.*

2°. *Des Remèdes qui agissent en déterminant sur un endroit éloigné, le transport des propriétés vitales.* 105

3 ^o . <i>Des Médicamens propres à arrêter la salivation, en neutralisant l'action du mercure par de nouvelles combinaisons.</i>	Page 107
<i>Soufre.</i>	108
<i>Sulfures alcalins et terreux.</i>	109
<i>Acétite de Plomb liquide.</i>	110
<i>Traitement par l'Oxigène.</i>	113
<i>Des Sudorifiques.</i>	115
<i>--- Manière de les employer.</i>	123
<i>Du choix d'une Méthode pour le traitement de la Syphilis.</i>	125

TROISIÈME PARTIE.

<i>MODIFICATION du Traitement anti-vénérien, suivant l'âge, le sexe, les maladies et les différentes circonstances où se trouvent les Malades.</i>	128
<i>Traitement de la Syphilis chez les Femmes enceintes.</i>	ibid.
<i>De la Maladie vénérienne chez les Enfans.</i>	134
<i>Modification du traitement anti-vénérien, d'après la nature des Maladies concomittantes.</i>	141

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

- Page 33, ligne 10, rougeurs, *lisez* rongeurs.
34, 29, guimeuve, *lisez* guimauve.
47, 30, esrpigineuse, *lisez* serpigineuse.
58; 9, des huiles de résines, *lisez* des huiles, des
résines.
64, 21, extrémités, *lisez* extrémités inférieures.
67, 11, dissipée, *lisez* dissipés.
72, 22, deutrifice, *lisez* dentifrice.
89, 18, deux grammes, *lisez* un gramme.
102, 2, contaire, *lisez* contraire.
105, 23, il, *lisez* ils.
129, 1, comme infaillible, *lisez* les regarde comme
infaillibles.
ibid, 2, le rejette, *lisez* les rejète.

